

Ceci se passait au café de la Garde nationale, place de l'Hôtel-de-Ville. Dès qu'il en eut connaissance, Rossel envoya un fort détachement de fédérés avec mandat d'arrêter les conjurés. Le détachement arriva trop tard, les conjurés étaient partis. Ils avaient fait présenter à la Commune cette fameuse invitation demandant :

1° L'entrée solennelle des membres du Comité à la séance.

2° La remise de la direction de la guerre entre les mains du Comité.

La minorité opina pour un refus net de recevoir le Comité, et pour le renvoi pur et simple de sa proposition à la Commission militaire.

Après une longue discussion, l'affaire fut renvoyée devant le Comité de salut public, qui crut résoudre la difficulté en rendant cet arrêté :

Le Comité de salut public

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. La délégation à la guerre comprend deux divisions :

Direction militaire,
Administration.

Art. 2. Le colonel Rossel est chargé de l'initiative et de la direction des opérations militaires.

Art. 3. Le Comité central de la garde nationale est chargé

des différents services de l'administration de la guerre, sous le contrôle direct de la Commission militaire communale.

15 floréal an 7.

Le Comité de salut public :

Ant. ARNAUD, GÉRARDIN, Félix PYAT,
LÉO MELLIET, RANVIER.

Cette décision fut déplorable : elle entravait Rossel et légalisait le désordre au ministère de la guerre. La Commission militaire s'en plaignit vivement : malgré tout, la conspiration versaillaise avait échoué dans son but principal.

Le propre des gens sans scrupule comme ceux qui siégeaient à Versailles étant de ne jamais croire à la sincérité, à la bonne foi des autres, ils ne s'en tinrent pas là. Ils voulurent essayer cette fois de la corruption. Un nommé Vaisset fut envoyé à Dombrowski avec 1,500,000 francs de traites sur la maison Rothschild. Dombrowski avertit le Comité de salut public et Vaisset fut arrêté le 18 mai, et fusillé le 22 au pied de la statue d'Henri IV, par ordre de Rigault. La légitimité de cette exécution est indiscutable devant les lois de la guerre. On pourra s'étonner du choix du lieu d'exécution. Rigault l'expliqua en ces termes à la foule :

« Citoyens, nous voulons agir au grand jour,

surtout quand il s'agit d'une résolution si grave. Vaisset a voulu au nom de Versailles acheter nos chefs militaires ; ce crime a mérité la mort, nous vous faisons les témoins de notre justice. »

Pendant ces luttes intérieures, les ennemis continuaient d'avancer.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, les fédérés perdaient après une vive résistance le château d'Issy et la gare de Clamart ; ces affaires leur coûtèrent 700 hommes, 300 morts et 400 prisonniers.

A cette date se place une nouvelle conspiration toujours organisée par les agents versaillais, de deux bataillons réactionnaires de Passy qui devaient livrer le Point-du-Jour. La vigilance des combattants fit échouer ce projet, ainsi que l'avoue *l'officier supérieur de l'armée de Versailles*, qui ajoute : « C'était la seconde fois depuis dix jours qu'on tentait une surprise de ce genre. »

A partir de ce moment, on mélangea les compagnies des différents bataillons et la trahison perdit par là toutes ses chances dans les bataillons bourgeois.

Les fédérés avaient repris la gare de Clamart, ils la perdirent définitivement dans la nuit du 5 au 6 mai. Il est à remarquer que les Versaillais attaquaient toujours la nuit par surprise, et ne

réussissaient que trop souvent ; ils tuèrent ainsi des milliers de fédérés ; leurs propres pertes n'en furent pas moins très grandes dans les premiers jours de mai. Pendant la nuit du 3 au 4, ils surprirent les défenseurs de la redoute du Moulin-Saquet, en massacrèrent deux ou trois cents, et en firent prisonniers au moins autant. Pour ce beau fait d'armes, il y eut fête à Versailles, l'Assemblée nationale félicita ses soldats qui lui amenaient triomphalement les trophées de cette nuit sanglante. Les troupes ne purent cependant conserver la redoute surprise ; dès le lendemain les fédérés la réoccupèrent en force.

Le 5 mai Rossel vint à la Commune. Il passa en revue les dernières affaires militaires avec une lucidité frappante, attaqua le *Comité de salut public* et presque nominalemeut F. Pyat, disant que des intrusions maladroites avaient été cause des derniers malheurs. « Quant à moi, ajouta-t-il, je ne veux pas être responsable d'une direction que vient troubler sans cesse l'intervention de gens inexpérimentés. Je demande formellement que la séance soit publique ; ce que j'ai dit, ce que j'ai à dire, les citoyens de Paris doivent le savoir. » Il ne fut pas accédé à ce vœu sous pré-

texte qu'il ne fallait pas trop instruire Versailles. Rossel s'en plaignit et néanmoins passa outre.

Dans le cours de la discussion, Miot ayant maladroitement demandé au jeune officier quels étaient ses antécédents démocratiques, celui-ci répondit :

« J'ai aimé, j'aime ardemment la France. Mais pendant la dernière guerre j'ai bien été forcé de voir que la vieille France se mourait. J'ai vu et j'ai maudit l'incapacité et la lâcheté des chefs militaires. J'ai vu aussi qu'un ordre social oppresseur et inique touchait à son agonie. En haine de ceux qui ont livré ma patrie, en haine du vieil ordre social, je suis venu me ranger sous le drapeau rénovateur des ouvriers de Paris. Je ne sais ce que sera l'ordre nouveau du socialisme ; je l'aime de confiance, il vaudra toujours mieux que l'ordre ancien. C'est pourquoi je me suis voué, c'est pourquoi je travaillerai de toutes mes forces à la destruction du passé, que je hais d'une haine raisonnée et réfléchie, et à la préparation de l'avenir que je vois dans la liberté et l'égalité pour tous : en un mot dans la justice. »

Le 8 mai, le malheureux fort d'Issy, littéralement accablé d'obus, ayant ses pièces presque

toutes démontées, ses parapets ébréchés, ses casemates percées à jour, sa plate-forme couverte de mitraille et de cadavres, dut cette fois être définitivement évacué. La retraite eut lieu sous le feu circulaire des Versaillais qui avaient entouré et isolé le fort; elle fut très prudemment conduite et très heureusement effectuée.

Rossel, que cette évacuation avait exaspéré, l'annonça en ces termes au peuple de Paris :

« Le drapeau tricolore flotte au fort d'Issy, abandonné hier soir par sa garnison. »

La sévérité de Rossel était ici allée jusqu'à l'injustice. Elle méritait mieux, cette héroïque garnison du fort d'Issy, qui revenait totalement décimée après avoir bravement supporté pendant plusieurs jours une véritable pluie de mitraille.

C'est sous l'impression de cette grave nouvelle que se réunit la Commune,

Rigault et Ferré ayant débuté par une récrimination contre Vermorel, qui leur faisait de l'opposition à la Sûreté générale, Delescluze prit la parole en ces termes :

« Vous récriminez quand on vient d'afficher que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy. Citoyens, il faut aviser sans retard. J'ai vu ce ma-

tin Rossel, il a donné sa démission, il est bien décidé à ne pas la reprendre.

» Tous ses actes sont entravés par le Comité central; il est à bout de forces.

» Je fais un appel à vous tous.

» J'espérais, citoyens, que la France serait sauvée par Paris, et l'Europe par la France.

» Je suis allé aujourd'hui à la guerre, j'ai vu le désespoir de Rossel.

» Un arrêté, signé Melliet, nomme ce citoyen gouverneur du fort de Bicêtre. Il y avait là un homme, un soldat que l'on trouvait trop sévère. Il serait à désirer que tous eussent été aussi sévères que lui.

» Il se dégage de la Commune une puissance de sentiment révolutionnaire capable de sauver la patrie.

» Déposez aujourd'hui toutes vos haines.

» Il faut que nous sauvions le pays. Le Comité de salut public n'a pas répondu à ce que l'on attendait de lui. Il a été un obstacle au lieu d'être un stimulant. Je dis qu'il doit disparaître. Il faut prendre des mesures immédiates, décisives.

» La France nous tend les bras, nous avons des subsistances, faisons encore huit jours d'efforts pour chasser ces bandits de Versailles. La

France s'agite, elle nous apporte un concours moral qui se traduira par un concours actif. Il faut que nous trouvions dans les braves du 18 mars et dans le Comité central, qui a rendu de si grands services, des forces pour nous sauver. Il faut constituer l'unité du commandement. J'avais proposé de maintenir l'unité de direction politique : cela ne servira à rien. On en est arrivé au Comité de salut public : que fait-il ? Des nominations particulières au lieu d'actes d'ensemble.

» Il vient de nommer le citoyen Moreau comme délégué civil à la guerre. Alors qu'est-ce que font les membres de la commission de la guerre ? Nous ne sommes donc rien ? Je ne puis l'admettre. Nous avons été nommés sérieusement par la Commune, et nous ferons sérieusement notre devoir.

» L'administration pure et simple de la guerre a été confiée au Comité central. Qu'en a-t-il fait ? Je n'en sais rien. Mais, enfin, si le Comité central, acceptant la situation qu'on lui a faite, veut aider le travail qui doit se faire maintenant pour réunir les éléments épars de la défense de Paris, que le Comité central soit le bienvenu. Votre Comité de salut public est annihilé, écrasé sous

le poids des souvenirs dont on le charge, et il ne fait même pas ce que pourrait faire une simple Commission exécutive. »

Félix Pyat répondit par un violent réquisitoire contre Rossel, qu'il fit responsable de tous les malheurs, et la majorité, pour ne pas donner tort à son Comité de salut public, que Rossel avait si vivement attaqué le 5 mai, décréta d'accusation le délégué à la guerre et ordonna son arrestation immédiate. Pour obtenir ce résultat, Félix Pyat se surpassa en éloquence, en insinuations haineuses et en passion aveugle. Le discours qu'il fit à cette occasion est comparable au fameux réquisitoire de Saint-Just contre Danton. Il reçut l'épithète de mauvais génie de la révolution du 18 mars, mais son triomphe fut complet : la mise en accusation et l'arrestation de Rossel furent votées au milieu d'une animation impétueuse, à l'unanimité moins deux voix. Les deux voix récalcitrantes viennent de Ch. Gérardin et de celui qui écrit ces lignes.

De son côté Rossel, ignorant de ce qui se passait, envoya sa démission motivée à la Commune. Cette démission, qui était plutôt un exposé de ses griefs contre ceux qui l'entouraient et contre la Commune elle-même, écrit avec passion et sin-

cérité par un homme indigné et désespéré, fut publiée dans les journaux. Félix Pyat, aux applaudissements de la Commune, dénonça ce fait comme un acte de trahison. C'était mal juger. La Commune tombait ici dans les errements des pouvoirs autoritaires et ne comprenait pas que le premier devoir qu'on a envers le peuple, c'est la vérité. Rossel avait eu le tort incontestable d'envoyer sa lettre aux journaux au lieu de l'adresser à la Commune, et de mettre, sans préparation, l'opinion publique dans la confidence des embarras croissants du gouvernement communal, ce qui ne dut pas faire peu de plaisir aux réactionnaires. Cependant il n'avait fait après tout que dévoiler d'une façon violente, aigre peut-être, la situation intérieure, troublée par les intrigues des agents versaillais et *rendue absurde*, selon son expression, par les conflits de pouvoir. Voici cette pièce :

Paris, le 9 mai 1871.

Citoyens membres de la Commune,

Chargé par vous à titre provisoire de la délégation de la guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde déli-
bère et où personne n'obéit.

Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le Comité central

d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit. Après deux mois de révolution, tout le service de vos canons repose sur l'énergie de quelques volontaires dont le nombre est insuffisant.

A mon arrivée au ministère, lorsque j'ai voulu favoriser la concentration des armes, la réquisition des chevaux, la poursuite des réfractaires, j'ai demandé à la Commune de développer les municipalités d'arrondissement.

La Commune a délibéré et n'a rien résolu.

Plus tard, le Comité central de la Fédération est venu offrir presque impérieusement son concours à l'administration de la guerre. Consulté par le Comité de salut public, j'ai accepté ce concours de la manière la plus nette, et je me suis dessaisi, en faveur des membres de ce Comité, de tous les renseignements que j'avais sur l'organisation. Depuis ce temps-là, le Comité central délibère, et n'a pas encore su agir. Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques aventureuses et imprudentes dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible.

La garnison, mal commandée, prenait peur, et les officiers délibéraient, chassaient du fort le capitaine Dumont, homme énergique qui arrivait pour les commander, et tout en délibérant évacuaient leur fort, après avoir sottement parlé de le faire sauter, chose plus impossible pour eux que de le défendre.

Ce n'est pas assez. Hier, pendant que chacun devait être au travail ou au feu, les chefs de légions délibéraient pour substituer un nouveau système d'organisation à celui que j'avais adopté, afin de suppléer à l'imprévoyance de leur autorité toujours mobile et mal obéie. Il résulta de leur conciliabule un projet au moment où il fallait des hommes,

et une déclaration de principes au moment où il fallait des actes.

Mon indignation les ramena à d'autres pensées et ils ne me promirent pour aujourd'hui comme le dernier terme de leurs efforts qu'une force organisée de 12,000 hommes, avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Ces hommes devaient être réunis à onze heures et demie : il est une heure, et ils ne sont pas prêts ; au lieu d'être 12,000, ils sont environ 7,000. Ce n'est pas du tout la même chose.

Ainsi, la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie ; les incertitudes du Comité central de la Fédération arrêtent l'administration ; les préoccupations mesquines des chefs de légions paralysent la mobilisation des troupes.

Je ne suis pas homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légions discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. Mais je ne veux pas prendre seul l'initiative d'une mesure énergique, endosser seul l'odieux des exécutions qu'il faudrait faire pour tirer de ce chaos l'organisation, l'obéissance et la victoire. Encore, si j'étais protégé par la publicité de mes actes et de mon impuissance, je pourrais conserver mon mandat. Mais la Commune n'a pas eu le courage d'affronter la publicité. Deux fois déjà je vous ai donné des éclaircissements nécessaires, et deux fois, malgré moi, vous avez voulu avoir le Comité secret.

Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde.

Eclairé par son exemple, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation,

j'ai deux lignes à choisir : briser l'obstacle qui entrave mon action ou me retirer.

Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle c'est vous et votre faiblesse : je ne veux pas attenter à la souveraineté publique.

Je me retire, et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.

Signé : ROSSEL.

Rossel n'attendit pourtant pas sa cellule à Mazas ; il réussit à s'échapper grâce au concours de Charles Gérardin, dont la conduite en cette circonstance ne mérita pas les accusations emportées dont elle fut l'objet. Rossel méritait mieux qu'une cellule à Mazas, et sa destitution fut un malheur pour la cause de Paris. La réaction ne manqua pas de s'en réjouir dans ses journaux, et elle avait raison. Les journaux *la Sociale* et *le Mot d'ordre* défendirent chaleureusement le chef tombé. Il y eut un peu de fermentation à Montmartre, et les Batignolles furent militairement occupées par 4 bataillons de Belleville. Aucun trouble n'eut lieu néanmoins ; la situation était trop tendue pour que l'on pût faire sans crime une agitation à l'intérieur.

Le Comité de Salut public, qui avait donné la mesure de son inutilité, et se trouvait réduit du

reste à quatre membres par la fuite de Gérardin, perdit l'appui de la majorité.

Dans une séance secrète tenue pendant la nuit du 9 au 10 mai, la Commune décida :

De réclamer la démission des membres actuels du Comité de salut public ;

De les remplacer immédiatement ;

De nommer un délégué civil à la guerre, lequel sera assisté de la Commission militaire actuelle ;

De nommer une Commission de trois membres ;

De rédiger une proclamation au peuple de Paris ;

De ne se réunir que trois fois par semaine en assemblée délibérante, sauf les réunions d'urgence qui auront lieu sur la proposition de cinq membres ou sur celle du Comité de salut public ;

De s'installer en permanence dans les mairies des divers arrondissements ;

De pourvoir souverainement aux besoins de la situation ;

De créer une cour martiale qui sera nommée par la Commission militaire ;

D'instituer le Comité de salut public en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

Du Comité sortant, il restait quelques arrêtés d'un ordre secondaire, l'installation du Comité central à la guerre, et la promulgation de l'arrêté ordonnant la démolition de la chapelle expiatoire de Louis XVI.

« Considérant, dit l'arrêté, que l'immeuble connu sous le nom de chapelle expiatoire de Louis XVI est une insulte permanente à la première Révolution et une protestation perpétuelle de la réaction contre la justice du peuple. »

La minorité profita de ce changement pour demander la suppression du Comité de Salut public. La majorité passa outre, elle tenait à ce mot.

Dans la séance suivante furent nommés : Délégué civil à la guerre, Delescluze ; membres du nouveau Comité de Salut public : Ranvier, A. Arnaud, Eudes, Gambon, Billioray.

Les premières mesures prises par le nouveau Comité furent ouvertement dirigées contre la minorité.

Celle-ci était parvenue à évincer Rigault de la Sûreté générale et à le faire remplacer par Cournet ; le Comité de Salut public destitua Cournet sous prétexte de mollesse, et le remplaça par Ferré. Vermorel, qui voulait absolument voir clair dans les agissements de l'ex-préfecture, en sa qualité de membre de la Commission de sûreté générale, fut également destitué, à la grande satisfaction de ses collègues, et remplacé par un membre de la majorité, Emile Clément. Longuet, de la minorité, était au *Journal officiel* depuis le

18 mars ; on lui devait les articles de fond interprétant la signification de la révolution prolétarienne ; il fut destitué de même et remplacé par Vésinier, de la majorité, qui cumula la direction du *Journal officiel* de Paris avec la direction d'un journal à lui intitulé *Paris libre*.

Le Comité de Salut public ne pouvait s'arrêter en si beau chemin.

Il y avait au ministère de la guerre une Commission militaire, dont faisaient partie Tridon, Varlin, Avrial, Arnold et Johannard ; les quatre premiers étaient de la minorité ; la capacité et le dévouement dont ils faisaient preuve ne pouvaient compenser ce crime d'origine. On les destitua donc et on les remplaça par sept membres de la majorité : Bergeret, Champy, Ledroit, Urbain, Lonclas, Géresme, Sicard.

Dans ces changements, les remplaçants furent, sans exception, inférieurs aux destitués ; c'était un procès de tendance intenté à la minorité socialiste.

Cette dernière s'émut de ces évictions systématiques, et résolut de s'en expliquer en séance. Mais la majorité qui gouvernait par son Comité de Salut public, prévenue de cette intention, dédaigna de se présenter. La minorité se déclara à

bout de patience, et prit une grave résolution, exprimée dans les documents suivants :

Les membres appartenant à la minorité de la Commune avaient résolu de lire à la séance qui devait avoir lieu régulièrement le lundi 15 mai, une déclaration qui aurait sans doute fait disparaître les malentendus politiques existant dans l'Assemblée.

L'absence de presque tous les membres de la majorité n'a pas permis l'ouverture de la séance.

Il est donc de notre devoir d'éclairer l'opinion publique sur notre attitude et de lui faire connaître les points qui nous séparent de la majorité.

Les membres présents :

Arthur Arnould, Ostyn, Longuet, Arnold, Lefrançais, Serrailleur, Jules Vallès, Courbet, Victor Clément, Jourde, Varlin.

DÉCLARATION.

Par un vote spécial et précis, la Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de *Salut public*.

La majorité de la Commune s'est déclarée irresponsable par son vote et a abandonné à ce Comité toutes les responsabilités de notre situation.

La minorité à laquelle nous appartenons affirme au contraire cette idée, que la Commune doit au mouvement révolutionnaire, politique et social, d'accepter toutes les res-

ponsabilités et de n'en décliner aucune, quelque dignes que soient les mains à qui on voudrait les abandonner.

Quant à nous, nous voulons, comme la majorité, l'accomplissement des rénovations politiques et sociales ; mais contrairement à sa pensée, nous revendiquons, au nom des suffrages que nous représentons, le droit de répondre seuls de nos actes devant nos électeurs sans nous abriter derrière une suprême dictature que notre mandat ne nous permet d'accepter ni de reconnaître.

Nous ne nous présenterons donc plus à l'Assemblée que le jour où elle se constituerait en cour de justice pour juger un de ses membres.

Dévoués à notre grande cause communale, pour laquelle tant de citoyens meurent tous les jours, nous nous retirons dans nos arrondissements, trop négligés peut-être. Convaincus d'ailleurs que la question de la guerre prime en ce moment toutes les autres, le temps que nos fonctions municipales nous laisseront, nous irons le passer au milieu de nos frères de la garde nationale et nous prendrons notre part dans cette lutte décisive soutenue au nom des droits du peuple.

Là encore nous servirons utilement nos convictions et nous éviterons de créer dans la Commune des déchirements que nous réprouvons tous, persuadés que, majorité ou minorité, malgré nos divergences politiques, nous poursuivons tous un même but :

La liberté politique,
L'émancipation des travailleurs.
Vive la République sociale !
Vive la Commune !

Ch. Beslay, Jourde, Theisz, Lefrançais, Eugène Gérardin, Vermorel, Clémence, Andrieu, Ser-railler, Longuet, Arthur Arnould, Victor Clément, Avrial, Ostyn, Fränkel, Pindy, Arnold, J. Vallès, Tridon, Varlin, Courbet.

—
En votant pour le *Comité de salut public*, je me suis réservé le droit de le juger. J'use de ce droit en me ralliant à la « Déclaration de la minorité. » Je veux avant tout le salut de la Commune.

LÉO FRÄNKEL.

—
Si j'avais pu assister à la séance du 15 mai, j'aurais signé la « Déclaration de la minorité de la Commune. » J'en accepte tous les termes. Après avoir vu fonctionner le Comité de salut public, contre l'établissement duquel j'ai voté ainsi que mes collègues, je reste convaincu que les réminiscences de 93 n'auraient jamais dû entrer dans la Révolution sociale et prolétarienne inaugurée le 18 mars.
Salut et fraternité.

*Le membre de la Commune, délégué
au 17^e arrondissement,
B. MALON.*

Cette Déclaration, qui eut le tort de venir trop tard et de n'être pas assez explicite, n'était nullement une démission collective ; elle fut plutôt un blâme public contre les agissements de la majorité qui, de l'avis des déclarants, menait la Com-

mune à sa perte. La minorité avait espéré en vain que cet appel à l'opinion publique ferait réfléchir la majorité. Dans la séance d'explications, Paschal Grousset qualifia de « nouveaux Girondins, » les signataires de la Déclaration. A cette accusation, Frankel répondit justement :

« Si vous nous appelez Girondins, c'est que vous vous levez et que vous vous couchez avec le *Moniteur* de 93 ; autrement vous verriez quelle différence il y a entre les Girondins et nous socialistes-révolutionnaires. »

En manière de réplique, on discuta dans les conseils de la majorité l'arrestation de ceux qu'on appelait dissidents. Delescluze s'éleva vivement contre cette mesure, qu'il qualifia de folie. Il fallait tenir compte d'ailleurs de ce fait que presque tous les administrateurs de la Commune étaient des membres de la minorité. On aurait dû d'abord trouver dans la majorité des hommes capables et désireux de les remplacer. Il ne fut prise aucune décision à cet égard. Par contre, la majorité eut à faire arrêter deux de ses membres : Blanchet, dont le véritable nom était Pourille, ex-capucin, ex - secrétaire de commissaire de police sous l'Empire, et de plus condamné à six jours de prison pour banqueroute ; et Emile Clément qui,

étant à Mazas pour l'affaire de l'Opéra-Comique, avait envoyé une supplique à l'empereur en lui offrant ses services. Pour ceux qui connaissaient E. Clément, c'était un acte de faiblesse commis par un homme fort peu doué de sens moral, mais non un acte d'infamie. L'impression fut pénible. Mais ce fait montra au moins que cette Commune tant calomniée ne voulait que des hommes irréprochables dans son sein. Elle était moins scrupuleuse, cette Assemblée qui avait mis à la tête du gouvernement de la France un ex-ministre agio-teur et un faussaire.(1)

Pendant que ceci se passait à la Commune, le fort de Vanves, qui avait été abandonné une première fois et repris à la baïonnette par Wroblewski à la tête de deux bataillons du 11^e arrondissement,

(1) Thiers entré pauvre au ministère en sortit millionnaire en 1840, et il fut publiquement, en pleine chambre des députés, accusé d'avoir spéculé sur les fonds publics à propos de cette question d'Orient si maladroitement abordée par lui-même. Le vainqueur de Transnonain s'en tira par des larmes. Les larmes des grands font bien dans ce sentimental pays de France ; mais elles coûtent cher au peuple qui les paie.

Jules Favre a dû reconnaître devant les tribunaux (audience du 6 septembre 1871) qu'il avait bien commis les faux dont l'avaient successivement accusé Millière et Laluyé. Millière a payé de sa vie sa sincérité indiscrete ; Laluyé a été condamné à un an de prison.

Quant à M. Jules Favre, il continuera, plus insolent que jamais, à jeter des torrents d'éloquence sur ses obscurs diffamateurs. Il a deux motifs de se réjouir : *la tourbe impure*, objet de sa haine, est exterminée, et ses ennemis personnels sont punis.

dût être évacué. De même que le fort d'Issy, il était tombé sous un épouvantable bombardement. Au moment de l'évacuation, c'était moins un fort qu'un amas de décombres, couvert de morts. Plusieurs centaines de fédérés étaient tombés là héroïquement sous les projectiles versaillais.

Jugeant le moment favorable venu, Versailles faisait publiquement aux Parisiens un appel à la trahison plein de mensonges et de honteuses calomnies. La conspiration des *Brassards* devait y répondre, en appelant à l'insurrection les milliers d'agents que Versailles avait déjà fait pénétrer dans Paris. L'activité du Comité de Salut public et du délégué à la guerre ne permit pas à cette conspiration d'aboutir.

Comme fait correspondant, il y eut sans plus de succès, une autre trahison d'officiers supérieurs de la Commune qui, séduits par l'or de Versailles, devaient ouvrir deux portes. Quel que fût le bon vouloir qu'on y mit, l'opération était devenue difficile depuis qu'avaient été découvertes les premières tentatives.

Ainsi la Commune, tout en ayant à combattre un ennemi implacable et victorieux, devait se mouvoir dans un cercle de trahisons, de conflits

et de déchirements. Quelle situation fut jamais plus terrible ?

La batterie de Montmartre, qui devait se rendre assez inutile à la défense pour que l'on pût se demander si les commandants des buttes étaient des Versaillais déguisés ou simplement des hommes d'une incapacité plus qu'étrange, était démasquée et tonnait par intermittence et sans grand succès sur Gennevilliers, Asnières et Bécon. En retour, le bombardement versaillais de toutes les forces de trois forts, de deux redoutes et de 80 batteries armées de 400 pièces de canon, ravageait tous les quartiers du sud, de l'ouest et du nord-ouest de Paris. Nos canonnières étaient réduites au silence par les batteries de Brimborion et de l'île-Saint-Germain. Enfin, en face de la Muette, l'ennemi qui avait passé la Seine et traversé à la sape le bois de Boulogne, démasquait la batterie de Montretout et de nouvelles batteries de brèche, à quelques centaines de mètres des remparts.

Les fédérés tentèrent vainement une sortie de ce côté ; il était trop tard, et les Parisiens ne purent que se heurter sous une pluie de balles à d'infranchissables retranchements.

Paris était définitivement enlacé par 40 kilo-

mètres de tranchées que dominaient de formidables travaux de campagne et qu'abritaient trois forts, Mont-Valérien, Issy et Vanves, et deux fortes redoutes, Montretout et Châtillon.

L'armée versaillaise, fanatisée par ses chefs, s'acharnait à la guerre contre les ouvriers de Paris. On a vu qu'elle agissait ordinairement la nuit par surprise, massacrant tout ce qu'elle trouvait d'hommes sous sa main. Elle avait agi de la sorte, à Neuilly, à la gare de Clamart, à la ferme d'Ory, au Moulin-Saquet, etc. Ces actes de férocité sans exemple dans les guerres modernes, si l'on excepte les agissements de la même armée en Algérie et au Mexique, impressionnaient péniblement l'opinion publique européenne.

Le *Times*, organe de l'aristocratie anglaise, ne put s'empêcher de les flétrir à l'instar des rares journaux révolutionnaires. Nous lisons en effet dans le journal anglais :

On ne peut lire les lettres de Versailles décrivant les boucheries accomplies de sang-froid à Clamart et au Moulin-Saquet sans frissonner d'horreur. Telle est la guerre civile en France à la fin du XIX^e siècle, et les ministres qui relatent de pareils exploits à l'assemblée de Versailles font soigneusement ressortir les actes de férocité par lesquels ils se sont signalés. Bien mieux, *M. Thiers est hi-*

deusement facétieux quand, dans sa circulaire relative à l'affaire du Moulin-Saquet, il nous dit que « les insurgés laissèrent 150 morts ou blessés sur le champ de bataille » (lorsque, pour dire la vérité, il n'y avait pas de blessés) « et les autres (c'est toujours M. Thiers qui parle) s'enfuyaient aussi vite que leurs jambes pouvaient les porter. »

Comme confirmation d'un autre genre, nous insérons ce document :

Nous signalons à l'indignation publique et à la mémoire des Parisiens le colonel commandant le 39^e de ligne. Lorsque les Versaillais s'emparèrent du parc de Neuilly, ce misérable fit passer par les armes 18 prisonniers fédérés, jurant qu'il en ferait autant à tous les Parisiens qui lui tomberaient sous la main.

Qu'il se garde de tomber sous la main des Parisiens !

Paris, le 11 mai 1871. (Ministère de la guerre.)

Le *Times* ne dit pas tout. Les bombes à pétrole, les boîtes à mitraille, les balles explosibles, les balles coniques armées d'une pointe d'acier, tout était employé par les sanglants champions de l'ordre(1). Il fallait vaincre la révolution coûte que coûte.

(1) Le fait est indéniable. Cent mille personnes ont pu voir comme moi quelques-uns de ces engins de la férocité versaillaise. Des incendies à Neuilly, à Auteuil, aux Ternes, aux Batignolles, à Grenelle, à Clichy, révélaient à tout moment l'emploi des bombes à pétrole. Les boîtes à mitraille sont tombées plus d'une fois jusque dans l'avenue de la Grande-Armée. Des balles explosibles et des balles coniques à pointes de fer ont été ramassées après divers combats. J'en ai vu de mes yeux provenant du combat de Meudon (4 avril).

Dans ces circonstances difficiles, Delescluze tenta tout ce qui pouvait être fait. Sa foi indomptable dans la bataille suprême des barricades lui faisait tout oser. La proclamation dans laquelle il annonça sa nomination au peuple de Paris, fait sentir sa forte volonté et son ferme espoir de vaincre :

Citoyens,

La Commune m'a délégué au ministère de la guerre; elle a pensé que son représentant dans l'administration militaire devait appartenir à l'élément civil. Si je ne consultais que mes forces, j'aurais décliné cette fonction périlleuse; mais j'ai compté sur votre patriotisme pour m'en rendre l'accomplissement plus facile.

La situation est grave, vous le savez; l'horrible guerre que vous font les féodaux conjurés avec les débris des régimes monarchiques, vous a déjà coûté bien du sang généreux, et cependant, tout en déplorant ces pertes douloureuses, quand j'envisage le sublime avenir qui s'ouvrira pour nos enfants, et lors même qu'il ne nous serait pas donné de récolter ce que nous avons semé, je saluerais encore avec enthousiasme la Révolution du 18 mars, qui a ouvert à la France et à l'Europe des perspectives que nul de nous n'osait espérer il y a trois mois. Donc, à vos rangs, citoyens, et tenez ferme devant l'ennemi.

Nos remparts sont solides comme vos bras, comme vos cœurs; vous n'ignorez pas d'ailleurs que vous combattez pour votre liberté et pour l'égalité sociale, cette promesse

qui vous a si longtemps échappé ; que si vos poitrines sont exposées aux balles et aux obus des Versaillais, le prix qui vous est assuré, c'est l'affranchissement de la France et du monde, la sécurité de votre foyer et la vie de vos femmes et de vos enfants.

Vous vaincrez donc ; le monde qui vous contemple, et applaudit à vos magnanimes efforts, s'apprête à célébrer votre triomphe, qui sera le salut pour tous les peuples.

Vive la République universelle !

Vive la Commune !

Paris, le 10 mai 1871.

Le délégué civil à la guerre,
DELESCLUZE.

Ce vicillard débile trouvait dans sa passion révolutionnaire une activité infatigable.

Il régla de nouveau le service de l'état-major, rendit divers arrêtés disciplinaires, s'efforça d'activer la formation d'un corps de génie et l'établissement des barricades dans Paris, et réforma entièrement l'artillerie de la Commune.

Le 16 mai tombait aux applaudissements d'une immense foule le monument de guerre élevé à la gloire du premier Bonaparte, la colonne Vendôme.

Voici à ce sujet le récit du *Journal officiel* de Paris :

RENVERSEMENT DE LA COLONNE VENDÔME.

Le décret de la Commune de Paris qui ordonnait la démolition de la colonne Vendôme, a été exécuté hier, aux acclamations d'une foule compacte, assistant sérieuse et réfléchie à la chute d'un monument odieux, élevé à la fausse gloire d'un monstre d'ambition.

La date du 26 floréal sera glorieuse dans l'histoire, car elle consacre notre rupture avec le militarisme, cette sanglante négation de tous les droits de l'homme.

Le premier Bonaparte a immolé des millions d'enfants du peuple à sa soif insatiable de domination ; il a égorgé la République après avoir juré de la défendre ; fils de la révolution, il s'est entouré des privilèges et des pompes grotesques de la royauté ; il a poursuivi de sa vengeance tous ceux qui voulaient penser encore ou qui aspiraient à être libres ; il a voulu river un collier de servitude au cou des peuples afin de trôner seul dans sa vanité, au milieu de la bassesse universelle : voilà son œuvre pendant quinze ans.

Elle a débuté, le 18 brumaire, par le parjure, s'est soutenue par le carnage, a été couronnée par deux invasions, il n'en est resté que des ruines, un long abaissement moral, l'amoindrissement de la France, le legs du second empire commençant au 2 décembre pour aboutir à la honte de Sedan.

La Commune de Paris avait pour devoir d'abattre ce symbole du despotisme : elle l'a rempli. Elle prouve ainsi qu'elle place le droit au-dessus de la force, et qu'elle préfère la justice au meurtre, même quand il est triomphant.

Que le monde en soit bien convaincu : les colonnes qu'elle pourra ériger ne célébreront jamais quelque brigand de

l'histoire, mais elles perpétueront le souvenir de quelque conquête glorieuse dans le champ de la science, du travail et de la liberté.....

..... La place Vendôme s'appelle dès à présent : *Place Internationale*.

Le 17 une épouvantable catastrophe stupéfiait Paris: la cartouchière de l'avenue Rapp venait de sauter. Cette explosion fut attribuée aux agents de Versailles.

La Commune adopta les victimes de ce lamentable accident. Elle rendit le même jour le décret suivant :

La Commune de Paris,

Considérant que l'église Bréa, située à Paris, 76, avenue d'Italie (13^e arrondissement), est une insulte permanente aux vaincus de Juin et aux hommes qui sont tombés pour la cause du peuple,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. L'église Bréa sera démolie.

Art. 2. L'emplacement de l'église s'appellera place de Juin.

Art. 3. La municipalité du 13^e arrondissement est chargée de l'exécution du présent décret.

La Commune déclare en outre qu'elle amnistie le citoyen Nourri, détenu depuis vingt-deux ans à Cayenne, à la suite de l'exécution du traître Bréa. La Commune le fera mettre en liberté le plus tôt possible.

Ce décret mit le comble à la haine de la bourgeoisie. Il fut mal libellé ; on aurait dû rappeler que Bréa avait fait fusiller quelques heures avant son arrestation, 80 prisonniers à qui il avait promis la vie sauve, et que quelque regrettable que fût sa mort, elle est expliquée par l'indignation qu'avait excitée sa cruauté récente. Cette mort, d'ailleurs, n'a été que trop vengée par les fusillades en masse et les transportations sans jugement dont se sont souillés les vainqueurs des ouvriers de Paris en 1848.

Enfin, on aurait pu choisir un autre épisode que celui de la barrière d'Italie ; mais il appartenait à la Commune de se déclarer la sœur de *l'insurrection de la faim*. Les héros de juin, ces calomniés qui se levèrent en criant *du pain ou du plomb* et qui surent si bien combattre et mourir, devaient être relevés par leurs frères de l'anathème dont les bourgeois, après les avoir massacrés, ont frappé leur souvenir.

Cependant le Comité de salut public, prévoyant l'heure du combat suprême, adressait à la population cette ardente proclamation :

AUX GARDES NATIONAUX DE PARIS.

Vos ennemis, ne pouvant vous vaincre, voudraient vous

déshonorer. Ils vous jettent les épithètes de brigands et de pillards, en ajoutant ainsi la calomnie à la série de leurs crimes. Répondre par la force à leurs attentats contre la République, voilà le brigandage; lutter pour le triomphe des franchises communales, voilà le pillage.

Bonapartistes, orléanistes et chouans sont ligués contre vous et n'ont de lien commun que leur haine pour la Révolution. Ils rêvent de rétablir un trône qui servirait de rempart à leurs privilèges, et ils voudraient écraser la République, garantie de tous les progrès, sous l'ignorance des campagnes qu'ils égarent ou corrompent.

Vous déjouerez leurs projets liberticides par votre discipline et votre héroïsme. Leurs trahisons nous ont empêchés de sauver l'intégrité de notre patrie, mais elles n'auront pas la puissance de nous rejeter sous le joug, même passager, d'une restauration monarchique.

Il faut que ces insurgés contre les droits du peuple en prennent leur parti : nous réaliserons le sublime programme tracé par nos pères en 92. L'ordre dans la République, la liberté, l'égalité, la fraternité, ne demeureront pas lettre morte. La lutte soutenue en France depuis quatre-vingts ans contre le vieux monde va toucher à son dénoûment.

Si vous remplissez vos devoirs, il n'est pas douteux : c'est Paris triomphant, ce sont les villes qui brûlent de suivre votre exemple, ce sont les campagnes élevées à la notion de leurs droits, c'est la République devenue inébranlable et affranchissant le peuple de l'ignorance et de la misère, c'est une ère nouvelle ouverte à tous les progrès.

Si, au contraire, vous hésitez ou vous reculez, ce serait Paris livré aux vengeances féroces des sicaires de Versailles et noyé dans des flots de sang, ce serait la dévastation et

le carnage dans toutes les rues, l'égorgement et la déportation des républicains dans toute la France, le deuil de la République ajouté au deuil national, l'esclavage du citoyen greffé sur la patrie démembrée, une rétrogradation effroyable dans toutes les orgies du royalisme.

Gardes nationaux ! votre choix est fait : vous combattez pour la République, pour votre salut, pour la plus noble des causes, et vous vaincrez !

Vive la République !

Vive la Commune !

Paris, le 27 floréal an 79.

Le Comité de salut public.

La situation de plus en plus terrible nécessitait de la part des membres du Comité et du délégué à la guerre, une activité incessante ; diverses mesures générales furent prises :

Nomination de commissaires civils auprès des généraux :

Le Comité de salut public,

Considérant que, pour sauvegarder les intérêts de la Révolution, il est indispensable d'associer l'élément civil à l'élément militaire ;

Que nos pères avaient parfaitement compris que cette mesure pouvait seule préserver le pays de la dictature militaire, laquelle tôt ou tard aboutit invariablement à l'établissement d'une dynastie ;

Vu son arrêté instituant un délégué civil au Département de la guerre,

Arrête :

Art. 1^{er}. Des commissaires civils, représentants de la Commune, sont délégués auprès des généraux des trois armées de la Commune.

Art. 2. Sont nommés commissaires civils :

1^o Auprès du général Dombrowski, le citoyen Dereure ;

2^o Auprès du général La Cécilia, le citoyen Johannard ;

3^o Auprès du général Wroblewski, le citoyen Léo Melliet.

Hôtel-de-Ville, le 26 floréal an 79.

Le Comité de salut public :

Ant. ARNAUD, EUDES, BILLIORAY,

F. GAMBON, G. RANVIER.

Reconstitution de la Cour martiale qui fut ainsi composée :

Colonel E. Gois, président ;

Colonel J. Collet, juge ;

Colonel Ledrux, juge ;

Lieutenant-colonel Razoua, juge ;

Commandant Ed. Levraud, juge ;

Commandant Lefebvre-Roncier, juge suppléant ;

Commandant Michevont, juge suppléant ;

Commandant H. Arnold, juge suppléant ;

Commandant A. Goullé, juge rapporteur.

Arrêté ordonnant la démolition de la maison de Thiers :

Vu l'affiche de M. Thiers, se disant chef du pouvoir exécutif de la République française,

Considérant que cette affiche, imprimée à Versailles, a été apposée sur les murs de Paris par les ordres du dit sieur Thiers ;

Que, dans ce document, il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour des femmes et des enfants sont victimes des projectiles fratricides de Versailles ;

Qu'il y est fait un appel à la trahison pour pénétrer dans la place, sentant l'impossibilité absolue de vaincre par les armes l'héroïque population de Paris.

Cet arrêté fut maladroit, parce qu'il posait en martyr le sanglant fantoche. Beslay donna sa démission à la suite de cette mesure. Au point de vue du droit de la guerre, l'arrêté peut être défendu. Paris pouvait bien considérer Thiers comme ennemi public, et le traiter comme tel. Si porter la mort et la ruine dans une cité comme Paris, constitue un crime, Thiers était vis-à-vis du gouvernement communal le plus grand des criminels, et Paris avait le droit de le punir et de le frapper dans ses biens, ne pouvant l'atteindre dans sa personne.

Une mesure plus regrettable du Comité de Salut public, fut l'arrêté ordonnant à tout citoyen de se munir d'une carte d'identité. Une ville comme Paris ne peut pas être tenue toute entière en suspicion. Cet arrêté était impraticable et ne

fut jamais appliqué. Sa promulgation s'explique par le fait que depuis le milieu du mois de mai, chaque jour on voyait dans Paris de nouvelles figures, de ces figures aux regards fuyants et scrutateurs, qui annoncent le *mouchard*; c'étaient les espions que Versailles, sûr de sa victoire prochaine, envoyait à Paris pour marquer les victimes sans doute. Cinq ou six conspirations avaient déjà échoué, mais il y avait de redoutables trahisons dans l'air; les écrivains de Versailles ont avoué depuis que les craintes de la Commune à ce sujet étaient amplement justifiées. D'ailleurs, la *conspiration des Brassards* n'avait été qu'imparfaitement découverte, et l'on pouvait encore craindre un soulèvement prochain de la population bourgeoise à l'instigation de Versailles.

L'arrêté frappant les derniers journaux hostiles à la Commune, fut bien reçu par la population révolutionnaire. Si les suppressions de journaux furent des mesures aussi arbitraires qu'inutiles, et si surtout elles mentirent aux principes de liberté individuelle et aux idées socialistes de la Commune, elles sont justifiées à un certain point de vue par le ton des journaux hostiles qui, non contents d'afficher leurs sympathies pour Versailles, dénaturaient les faits, insultaient grossière-

ment les défenseurs de Paris et prêchaient la révolte contre le gouvernement populaire.

Aux avant-postes, les fédérés s'indignaient de cette mauvaise foi, de ces attaques, de ces insultes, et demandaient quelquefois par pétition la suppression des *feuilles versaillaises*. Dans les clubs, où les idées terroristes étaient, comme on l'a déjà vu, accueillies avec une faveur marquée, on insistait également pour la suppression.

Cette population militante tant éprouvée, tant surexcitée, tant déçue depuis 8 mois, était à bout de patience. Il lui fallait des coups d'éclat ; elle voyait venir l'heure terrible et cherchait d'instinct à conjurer les dangers par des actes de passion révolutionnaire, et tout ce qui était énergique était applaudi par elle sans examen. Elle était donc devenue hostile à la minorité qu'elle accusait de modérantisme. Cette hostilité prit un corps, lorsque le Comité central, devenu très influent, se rallia à la majorité en déclarant qu'il n'avait *pas dégénéré* et qu'il restait *la sentinelle avancée de la révolution communale*.

Dans cette occasion, le Comité central que l'on croyait généralement dépositaire de l'idée sociale de la Révolution, affirma nettement qu'entre les socialistes et les jacobins, son libre choix l'atti-

rait vers ces derniers. Il perdit, en prononçant cet anathème public contre les socialistes, sa première signification révolutionnaire.

En même temps se faisaient jour des menaces de coup d'Etat de la majorité contre la minorité, du Comité central contre la Commune, des chefs militaires contre la Commune et le Comité.

Au milieu de cette fermentation anarchique, de ces dangers intérieurs qui se traduisaient par des conflits de pouvoirs, on ne prévoyait pourtant pas que le jour de la défaite fût si proche. Les femmes continuaient d'entretenir une véritable agitation révolutionnaire, leurs clubs étaient nombreux, et leur action se faisait sentir dans tous les arrondissements. Des bandes d'enfants promenaient dans les rues de petits drapeaux rouges en chantant la *Marseillaise* et en criant Vive la Commune! Dans les clubs on continuait la guerre de paroles contre les réactionnaires. En général, les chefs de la révolution se faisaient aussi illusion, tant il est vrai qu'il est difficile de bien apprécier une situation, quand on est soi-même un combattant intéressé et passionné.

Quant aux journaux, ils étaient remplis d'une parfaite sérénité, et annonçaient tranquillement

que, si les Versaillais rentraient, ils ne sortiraient pas.

De ce côté, le *Mot d'ordre* fit exception : il suspendit sa publication, en déclarant que devant les suppressions multipliées de journaux, il ne jugeait plus de sa dignité de continuer à paraître. Après quoi, Rochefort, accompagné de son secrétaire Mourot, quitta Paris. Arrêté à Meaux, il fut conduit à Versailles et faillit être écharpé par la population réactionnaire qui exècre le hardi pamphlétaire, dont la plume vaillante, il ne nous appartient pas de l'oublier, a tant fait pour le réveil révolutionnaire de la France.

Cependant, quand on allait aux avant-postes, on ne trouvait plus le même entrain parmi les fédérés, tous les bataillons étaient entamés, beaucoup avaient été décimés ; depuis le commencement de la guerre on avait perdu au moins 20,000 hommes, tués pour la plupart, car les Versaillais, acharnés au massacre, faisaient peu de prisonniers. De plus, les surprises nocturnes auxquelles l'armée s'était habituée, nécessitaient aux premières lignes une vigilance qui était peu dans le caractère des fédérés et qui les exténuait. Comme position stratégique, on se maintenait avec peine au Grand-Montrouge, au Petit-Vanves

et à Malaçoff. Il suffisait d'un échec de ce côté, pour que les Versaillais vinsent camper au pied des murailles. Les remparts occidentaux, pris en enfilade par la batterie de Montretout, battus en outre par le Mont-Valérien et les batteries de brèche du bois de Boulogne, n'étaient pas tenables. Neuilly, Levallois et Clichy étaient péniblement défendus. Les forts d'Issy et de Vanves étaient pris, le fort de Montrouge, très endommagé et battu sans relâche, semblait devoir être évacué au premier jour. Du côté d'Ivry, de Bicêtre, des Hautes-Bruyères, la position était moins mauvaise.

Versailles annonçait ouvertement sa victoire prochaine ; à l'Assemblée on déposait force projets de loi contre les fauteurs de l'insurrection, et Thiers annonçait à ses sanguinaires collègues, effarés malgré les défaites successives des fédérés, que dans huit jours la situation *serait à la hauteur de leur courage*.

Sur une interpellation directe de ces implacables, l'Exécutif promettait en outre d'être inexorable pour les Parisiens. Singulière préoccupation de ces sanglants parlementaires. Craignaient-ils qu'il n'y eût pas assez de résistance, pas assez de haine dans Paris et qu'ils n'eussent pas assez

de prétextes pour exterminer ? L'histoire jugera cette soif de vengeance à la veille des massacres.

Il était difficile de se faire plus longtemps illusion ; il ne restait qu'à se préparer à la *guerre des rues*, à la guerre du désespoir.

On avait espéré un moment dans l'intervention efficace des villes ; cette intervention était devenue la dernière chance de la Commune avant le combat des barricades. Le délégué aux relations extérieures, espérant à tort des soulèvements immédiats qui feraient diversion, adressa aux grandes villes ce pressant appel :

AUX GRANDES VILLES.

Après deux mois d'une bataille de toutes les heures, Paris n'est ni las ni entamé.

Paris lutte toujours, sans trêve et sans repos, infatigable, héroïque, invaincu.

Paris a fait un pacte avec la mort. Derrière ses forts, il a ses murs ; derrière ses murs, ses barricades ; derrière ses barricades, ses maisons, qu'il faudrait lui arracher une à une, et qu'il ferait sauter, au besoin, plutôt que de se rendre à merci.

Grandes villes de France, assisterez-vous immobiles et impassibles à ce duel à mort de l'Avenir contre le Passé, de la République contre la Monarchie ?

Ou verrez-vous enfin que Paris est le champion de la France et du monde, et que ne pas l'aider, c'est le trahir !...

Vous voulez la République, ou vos votes n'ont aucun sens ; vous voulez la Commune, car la repousser, ce serait abdiquer votre part de souveraineté nationale ; vous voulez la liberté politique et l'égalité sociale, puisque vous l'écrivez sur vos programmes ; vous voyez clairement que l'armée de Versailles est l'armée du bonapartisme, du centralisme monarchique, du despotisme et du privilège, car vous connaissez ses chefs et vous vous rappelez leur passé.

Qu'attendez-vous donc pour vous lever ? Qu'attendez-vous pour chasser de votre sein les infâmes agents de ce gouvernement de capitulation et de honte qui mendie et achète, à cette heure même, de l'armée prussienne, les moyens de bombarder Paris par tous les côtés à la fois ?

Attendez-vous que les soldats du droit soient tombés jusqu'au dernier sous les balles empoisonnées de Versailles ?

Attendez-vous que Paris soit transformé en cimetière et chacune de ses maisons en tombeau ?

Grandes villes, vous lui avez envoyé votre adhésion fraternelle ; vous lui avez dit : « De cœur, je suis avec toi ! »

Grandes villes, le temps n'est plus aux manifestes : le temps est aux actes, quand la parole est au canon.

Assez de sympathies platoniques. Vous avez des fusils et des munitions : Aux armes ! debout, les villes de France !

Paris vous regarde, Paris attend que votre cercle se serre autour de ses lâches bombardeurs et les empêche d'échapper au châtimeut qu'il leur réserve.

Paris fera son devoir et le fera jusqu'au bout.

Mais ne l'oubliez pas, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nantes, Bordeaux et les autres.....

Si Paris succombait pour la liberté du monde, l'histoire

vengeresse aurait le droit de dire que Paris a été égorgé parce que vous avez laissé s'accomplir l'assassinat.

*Le délégué de la Commune aux
relations extérieures,*
Paschal Grousset.

Avant que cet appel fût parvenu à son adresse, les 20 et 21 mai, les Versaillais dirigèrent une furieuse et victorieuse attaque sur nos positions du sud-ouest : Malakoff et le Petit-Vanves furent emportés et les soldats de *l'ordre* campaient le 21 au soir en face des portes d'Orléans, de Versailles et de Châtillon ! Après la défaite, les bataillons fédérés rentrèrent décimés et débandés dans Paris. Quelques centaines de ces infortunés, ayant voulu se sauver par les carrières situées dans le voisinage, s'y perdirent et durent y trouver une mort affreuse. Déjà au moment de l'évacuation du fort de Vanves, un grand nombre de fédérés avaient tenté de rentrer par les catacombes, s'y étaient perdus, et y auraient tous péri sans le dévouement du citoyen Chollet, qui pénétra dans les souterrains et ramena le plus grand nombre. Voilà de ces épisodes qui suffiraient à faire maudire les guerres. Pourquoi faut-il que la guerre soit si souvent une nécessité du progrès ?

Le même jour, à 4 heures, les Versaillais, avertis que les remparts d'Auteuil étaient évacués, firent pénétrer un détachement par la porte de Saint-Cloud et se précipitèrent à la porte d'Auteuil que quelques-uns des leurs allaient ouvrir.

Pendant que ces tristes événements préludaient à la chute de Paris, la Commune se réunissait pour la dernière fois. La minorité était présente ; il s'agissait de prononcer sur le sort de Cluseret, qui comparait ce jour-là à la barre de la Commune. Des paroles très-vives furent d'abord échangées entre les deux partis de la Commune. On déclara néanmoins que dans des circonstances aussi graves il ne fallait pas de scission. D'autre part, comme on l'a vu plus haut, le Conseil fédéral parisien de l'*Internationale*, à laquelle appartenaient presque tous les membres de la minorité, et quelques réunions d'électeurs, ayant décidé que, tout en approuvant la *Déclaration* des vingt-deux, ils les priaient de continuer à assister aux séances, la minorité déclara qu'elle cesserait de s'abstenir.

Un entrefilet ainsi conçu avait paru la veille dans le *Journal officiel* de Paris :

Les habitants de Paris sont invités à se rendre à leur

domicile sous quarante-huit heures ; passé ce délai, leurs titres de rentes au Grand-Livre seront brûlés.

Pour le Comité central,
GRÉLIER.

La minorité demanda le désaveu et le blâme public de ces lignes au moins étranges et l'arrestation du signataire et de ses complices, s'il était démontré qu'il en eût. Après une courte discussion, la Commune vota à l'unanimité cette proposition et le délégué au *Journal officiel* déclara que la note y avait été glissée à son insu.

Vint l'affaire Cluseret.

J. Miot remplit le rôle d'accusateur, comme rapporteur de la Commission d'enquête ; il ne put articuler aucun grief sérieux, et Cluseret fut déclaré libre. Cluseret, demandant la parole, dit que mettant la cause du peuple au-dessus de ses ressentiments, il resterait dévoué jusqu'à sa mort à la Révolution, et qu'il était aux ordres de la Commune. Vermorel se leva, et dans un langage ému, demanda une bienveillance mutuelle et l'oubli des dissensions : « — Tous les jours, des braves meurent pour la Révolution, s'écria-t-il, et nous aussi, nous devons notre vie à l'idée que nous représentons, au peuple qui nous a choisis pour chefs. Je me fais quelquefois des reproches

de ne pas être tué encore, quand tant de héros obscurs tombent à chaque instant sous les projectiles des Versaillais. Citoyens, les grands dangers nous étreignent, mais ils peuvent encore être bravés, nous pouvons encore triompher, si nous avons de l'union et de la constance. Que toute l'énergie dont nous sommes pleins, se porte sur la défense, et Paris vaincra !... »

Il parlait encore, quand entra Billioray, plus pâle qu'à l'ordinaire. Il s'assit d'un air impatient, et pria Vermorel de se hâter. Vermorel lui céda la parole, et Billioray lut une dépêche de Dombrowski que je cite de mémoire :

Dombrowski à guerre et à Comité de Salut public.

Mes prévisions sont réalisées. La porte de St-Cloud a été franchie à quatre heures par l'armée versaillaise. Je rassemble mes forces pour les attaquer. J'espère les rejeter de l'enceinte, avec ce que j'ai d'hommes ; envoyez-moi cependant des renforts. Ce grave événement ne doit pas nous décourager ; conservons surtout notre sang-froid. Rien n'est perdu encore ; si par impossible les Versaillais restaient en possession de cette partie du rempart, nous ferions sauter ce qu'il y a de miné et nous les tiendrions en respect de notre seconde ligne de défense appuyée sur le viaduc d'Auteuil.

Restons calmes et tout sera sauvé ; nous ne devons pas être vaincus !

DOMBROWSKI.

Billioray annonça que les renforts étaient partis, que le *Comité de salut public veillait* et croyait toujours à la victoire.

Cette communication fut reçue avec recueillement, mais avec une trop grande confiance dans l'optimisme de Dombrowski. On convint de se rendre chacun dans son arrondissement respectif pour y organiser la défense, si besoin était.

Dans ce moment solennel, la résolution parut chose si naturelle que personne ne s'avisa de la recommander. J. Vallès, qui présidait cette dernière réunion, déclara la séance levée, et les membres de la Commune se séparèrent.

Beaucoup de ces hommes de combat ne devaient plus se revoir : le massacre impitoyable était déjà dans Paris ; et le prolétariat révolutionnaire, forcé dans son dernier asile, n'avait plus qu'à livrer contre ses implacables vainqueurs la bataille du désespoir.



VII

LA COMMUNE EN PROVINCE



Avant de suivre dans les rues ensanglantées de Paris les féroces massacreurs de l'ordre, il est bon de jeter un coup d'œil sur la province pendant la guerre sociale de 1871.

Il entrait dans les calculs de l'Assemblée monarchiste et du *sanglant Tom-Pouce* (comme l'a appelé Rochefort) qui tient entre ses mains les forces organisées de la France, de consommer la scission entre les départements et Paris. Tous ces hommes de réaction y avaient travaillé avec une activité et une adresse funestes. Pendant la guerre, pendant que le grand Paris, séparé du monde

entier, soutenait héroïquement un siège de cinq mois, ils commencèrent à répandre leurs calomnies contre la grande ville, sur les mauvais desseins des populations des faubourgs, et la prétention qu'a toujours eue Paris de régenter la province, etc., etc. Et lorsque l'incapacité et la lâcheté des chefs eut énervé et gaspillé toutes les forces que lui avait offertes contre l'ennemi un peuple passionné pour la dignité et l'indépendance nationale, ils dirent jésuitiquement, ces chefs, que si Paris était tombé, c'était parce que la population avait refusé de se battre. Tous les intriguants monarchistes brodèrent sur ce thème. Ils ajoutèrent que, tandis que les républicains, amateurs de désordre, ne voulaient la guerre à outrance que pour livrer toute la France aux horreurs de l'invasion, l'intérêt des campagnes demandait la paix. Ces manœuvres avaient réussi dans les campagnes; celles-ci avaient envoyé à l'Assemblée ces mêmes calomniateurs de Paris, qui étaient venus avec l'idée bien arrêtée :

- 1° De faire la paix à tout prix avec les Prussiens;
- 2° De décapitaliser Paris, coupable de traditions et de sentiments révolutionnaires;
- 3° D'écraser les revendications ouvrières par un nouveau Juin;

4° De rétablir une monarchie.

On est obligé de reconnaître qu'ils ont bien manœuvré et que leur réussite est complète ; elle coûte des torrents de larmes et de sang à la France, — mais que leur importe !

Les grandes villes de France du moins n'étaient pas tombées dans le piège.

Dès le 28 septembre, on voit Lyon tentant un mouvement révolutionnaire. Marseille fait son 31 octobre, et une grande agitation se répand dans différentes villes, comme Saint-Etienne, Toulouse, Lille, etc.

Enfin éclate le 18 mars, et le frisson révolutionnaire parcourt toutes nos cités ; Marseille, Lyon, Limoges, Vierzon, Nevers, Cosne, Saint-Etienne, Narbonne, Toulouse, Le Creuzot, Bordeaux, etc., acclament la révolution communale.

A Lyon, dès le 21 mars, les officiers de la garde nationale nommèrent une Commune provisoire de 11 membres, qui s'installa à l'Hôtel-de-Ville, chassa le Conseil municipal, emprisonna le préfet et déclara prendre parti pour Paris contre Versailles. Au premier moment, la bourgeoisie, croyant à la chute définitive de Thiers et consorts, avait accepté le mouvement et s'y était mêlée ;

mais quand elle apprit que l'exécutif organisait à Versailles une armée pour la lancer contre Paris, ses dispositions changèrent, elle se prononça hautement contre la Commune. Celle-ci n'ayant ni argent ni administration, grâce à l'abstention hostile de la bourgeoisie, demeura isolée, et se débattit dans le vide. Les membres de la Commune lyonnaise, n'étant pas assez énergiques pour prendre les mesures révolutionnaires qu'invoquait la situation, n'avaient plus qu'à disparaître ; c'est ce qu'ils firent les uns après les autres. Gaspard Blanc et Parraton, restés les derniers, durent enfin se retirer eux-mêmes en faisant mettre le préfet en liberté. Et tout rentra dans l'ordre à Lyon, sans que le mouvement communal et sa chute eussent déterminé le moindre conflit. La force d'inertie de la réaction avait suffi pour rendre impuissante la révolution ; la peur de l'occupation prussienne, habilement exploitée par les contre-révolutionnaires, avait fait le reste.

Marseille fit une véritable révolution. Le mercredi 22 une foule innombrable réunie à l'*Eldorado* se déclara sympathique à la révolution parisienne. Le lendemain, l'autorité fit battre le rappel de la garde nationale pour provoquer une manifestation en faveur du gouvernement de Versailles. Le ré-

sultat de cette tentative fut le soulèvement de Marseille, la prise de la préfecture, l'incarcération du préfet, de son personnel et du général Ollivier. A la suite de cette mesure, une Commission départementale provisoire, composée de trois délégués du Conseil municipal et d'un nombre égal de délégués des sociétés républicaines et de la garde nationale, s'installa à la préfecture. Cette commission se heurta à la force d'inertie des employés administratifs, qui refusèrent le travail et suivirent la partie réactionnaire du Conseil municipal à bord de la *Couronne*; l'armée partit également. La Commission municipale, maîtresse de la ville, fit afficher les proclamations suivantes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COMMUNE DE MARSEILLE.

Nous voulons l'unité de direction politique, avec une Assemblée constituante et un gouvernement républicain, issu de cette Assemblée, tous les deux siégeant à Paris.

Nous voulons la décentralisation administrative avec l'autonomie de la Commune, en confiant au Conseil municipal élu de chaque grande cité les attributions administratives et municipales.

L'institution des préfectures est funeste à la liberté.

Nous voulons la consolidation de la République par la fédération de la garde nationale sur toute l'étendue de notre territoire.

Mais par dessus tout et avant tout, nous voulons ce que voudra Marseille.

Si le gouvernement qui siège à Versailles avait consenti à dissoudre l'Assemblée nationale, dont le mandat a expiré, et qu'il se fût transporté à Paris, nous n'aurions pas exigé des garanties aussi considérables, et nous aurions attendu avec moins d'impatience la réalisation de nos vœux. Mais, puisque le conflit continue à subsister, nous devons maintenir et faire prévaloir nos légitimes revendications.

En vertu de ces principes,

L'administration préfectorale, à Marseille, doit être supprimée.

Le Conseil municipal doit être dissous.

Un nouveau Conseil municipal doit être élu, investi de l'administration départementale et de la gestion des intérêts communaux.

Le maire de Marseille remplira les fonctions de préfet.

Les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement seront supprimés.

Le colonel chef d'état-major de la garde nationale, également élu, doit centraliser les pouvoirs militaires, quels qu'ils soient.

Par ainsi, nos convulsions intérieures cesseront, et la République ne sera plus menacée par un pouvoir rebelle.

Et nous, républicains, nous ne nous serons pas levés en vain pour la défendre.

Vive la République une et indivisible !

Marseille, 30 mars 1871.

La Commission départementale.

Le Commission départementale provisoire des Bouches-du-Rhône,

ARRÊTE :

Le Conseil municipal de la Commune de Marseille est et demeure dissous.

Les électeurs sont convoqués dans les comices pour élire la Commune marseillaise.

Les élections auront lieu mercredi prochain, 5 avril 1871.

Le scrutin sera ouvert de six heures du matin à six heures du soir, dans les bureaux ordinaires des 54 sections.

Il n'y aura qu'un seul tour de scrutin.

Une Commission sera nommée pour présider aux opérations électorales.

Marseille, le 2 avril 1871.

Les membres de la Commission départementale provisoire des Bouches-du-Rhône.

(Suivent les signatures.)

Quatre délégués de Paris, Landeck, Mégy, Amouroux et Gauley de Taillac, se mettaient en rapport avec la Commission et organisaient le mouvement. Mais le répit ne fut pas de longue durée.

Le 4 avril, sans sommation aucune, Marseille était attaqué, bombardé, pris d'assaut par un corps d'armée du général Espivent.

Le général, ayant transporté son quartier-général à Aubagne, avait réuni de nombreuses troupes dans le voisinage, et, dès le samedi, di-

vers corps étaient échelonnés dans toute la banlieue, formant un cordon militaire autour de Marseille. Elles arrivèrent dans la nuit du lundi au mardi.

La place Saint-Michel, la gare du chemin de fer, l'avenue du Prado, la place d'Aix furent occupées par des régiments de ligne, des bataillons de chasseurs à pied, des batteries d'artillerie, des escadrons de cavalerie. Presque en même temps, des compagnies de débarquement de la marine, tirées des équipages des deux frégates cuirassées, la *Couronne* et la *Magnanime*, descendaient à terre et s'établissaient dans le palais de la Bourse.

Au jour, toutes ces positions étaient fortement occupées.

Un bataillon de chasseurs à pied et une pièce d'artillerie furent dirigés vers la Préfecture par les rues de Rome et de Saint-Ferréol.

Vers six heures et demie, un coup de canon tiré à poudre retentit. La ville était déjà sur pied ; de nombreux citoyens se pressaient dans les rues.

A huit heures, une manifestation pacifique, précédée d'un drapeau noir, s'était formée aux abords de la place d'Aix ; elle s'avança par la rue Saint-Ferréol vers la Préfecture. La foule suivait et criait : Vive Paris ! Sur la place Saint-Ferréol,

vers laquelle les chasseurs à pied s'étaient concentrés, un deuxième coup de canon à poudre, puis un troisième se firent entendre. Il y eut un moment de panique. Quelques coups de fusil partirent; un artilleur et un officier furent atteints. La foule entourait les artilleurs très peu nombreux autour de la pièce; elle s'en empara et la traîna le long de la rue Saint-Ferréol. Quelques soldats entraînés au milieu de la manifestation suivirent, et le groupe principal se dirigea vers la rue de Rome et le boulevard du même nom.

Mais des barricades s'élevaient dans plusieurs rues et divers combats avaient lieu, tandis que du fort Saint-Nicolas et des batteries de Notre-Dame-de-la-Garde, Espivent faisait bombarder la Préfecture.

Un délégué de la Commune continue ainsi le récit de ces sanglants événements :

« Cédant aux sollicitations des citoyens, je me rendis avec le citoyen G. Crémieux auprès de l'ex-général Espivent pour tenter un dernier effort dans le but d'éviter l'effusion du sang.

» Cet homme, qui porte des épaulettes, croyant que le citoyen Crémieux était l'auteur de sa destitution, osa porter la main sur lui et le faire arrêter, au mépris des lois qui protègent, même

chez les sauvages, tout parlementaire. Je résistai et lui dis qu'une pareille lâcheté ne pouvait être commise que par un général de l'Empire, et qu'il me passerait sur le corps avant d'arrêter mon collègue, et que, du reste, c'était moi qui l'avais destitué en vertu des pouvoirs que je tenais du Comité central de Paris.

» Je dois rendre justice aux officiers, qui, protestant au nom de l'honneur français, obligèrent cet homme à respecter, malgré lui, le caractère sacré des parlementaires.

» Il me demanda ce que nous voulions, je lui répondis : « La commission départementale, composée des délégués de tous les citoyens de Marseille, a convoqué les électeurs pour élire la Commune. Nous voulons librement faire ces élections ; nous voulons que la ville soit gardée par la garde nationale, seule force publique désormais reconnue en France. Marseille veut, enfin, Paris capitale de la France. »

» Sa réponse fut : « Et moi je veux la préfecture dans dix minutes ou je la prends de force dans une heure. » Il n'y avait plus rien à faire qu'à pousser le cri de : « Vive la Commune ! » et c'est ce que je fis.

» Je rentrai à la préfecture pour rendre compte

du résultat de ma démarche, en traversant une foule immense de citoyens et de soldats fraternisant lorsque, tout à coup, par les fenêtres du club des Moutards, club légitimiste, partirent des coups de feu qui furent le signal d'une horrible bataille !

» J'abrège, citoyens, car le cœur saigne à d'aussi douloureux souvenirs.

» Pendant sept heures et demie, la fusillade et la mitraille partant des fenêtres derrière lesquelles étaient cachés les royalistes et les chasseurs, portèrent la terreur et la mort au milieu de cette population, qui croyait que les soldats ne tireraient pas. Mais elle avait compté sans les prêtres, et en disant 6^e chasseur, je dis les prêtres, car de la maison-mère des frères ignorantins, sont partis aussi des coups de fusil tirés, je l'affirme, par ces dignes émules de Léotade, de sinistre mémoire.

» Pendant sept heures, les canons braqués à Notre-Dame-de-la-Garde et au fort Saint-Nicolas n'ont cessé de vomir des projectiles sur la préfecture : 800 bombes, boulets ou obus ont été lancés, et on parle des Prussiens ! Il fallait avoir cette énergie-là contre eux et non contre les Français.

» On a tué des femmes, des enfants, des citoyens ; mais ce que je puis vous assurer, citoyens, c'est qu'on n'a pas tué l'esprit républicain à Marseille, qui attend une victoire de Paris pour se soulever de nouveau, malgré les tentatives de désarmement de la garde nationale.

» Vive la Commune !

» B. LANDECK. »

(Rapport à la Commune de Paris.)

Voici quelques épisodes qui serviront à caractériser la tactique d'extermination dont les Versaillais ne se départirent jamais dans leur lutte désespérée contre la révolution :

« Il est certain que les otages ont été trouvés sains et saufs ainsi que les nombreux chasseurs prisonniers, *et cela au moment où l'on fusillait les prisonniers des dissidents !*

» Les détails de la fusillade de la gare sont déchirants. Il est certain d'abord que les Garibaldiens ont fait feu les premiers et qu'un officier a été blessé. Mais quand les soldats ont voulu fusiller un jeune garibaldien désarmé qui, à genoux, pleurait demandant la vie avec larmes, chacun a été ému. Ça été inutile. Pauvre garçon, venu en France pour nous défendre, il ne s'attendait pas

à cette récompense. — Les garibaldiens n'étaient là qu'une quinzaine.

» Le citoyen Funel a été blessé comme il s'échappait pour éviter d'être fusillé par ordre d'un chef supérieur consulté par l'officier.

» Un employé, simple curieux, a été tué d'un coup de révolver comme il se sauvait devant les menaces.

» Mais le plus affreux a été la mort de M. Roy, père, chef de la gare, *accusé*, disent les feuilles réactionnaires, de complicité avec les garibaldiens ; *accusé* est un mot adorable. Si des républicains avaient agi ainsi, dans vingt ans on s'en ferait encore une arme terrible contre le principe.

» Le fils Roy se traînait aux pieds de l'officier : « *Fusillez-moi*, sanglotait-il, *fusillez-moi à la place de mon père !* » Pas de grâce, a-t-on répondu : et le malheureux jeune homme a vu massacrer sous ses yeux celui qui lui avait donné la vie.

» *En France, les mots sont tout, les actes rien. Les niais de la Commune avaient pris un arrêté ridicule de mise hors la loi, les autres mettent hors la vie. Mais c'est au nom de l'ordre : alors tout est bien. Un autre employé a été blessé en s'enfuyant.*

» ... On nous jure avoir entendu crier au cours

Bonaparte par des zouaves pontificaux : Vive la ligne, mort aux Républicains !

» Il était impossible de traverser le pont du Canal. A peine quelqu'un paraissait-il qu'une douzaine de balles le suivaient. Les hommes s'échappaient assez vite encore. Mais une malheureuse femme a voulu traverser, son enfant au bras : elle a été tuée raide. Quelle différence faites-vous entre ceux qui tirent sur des gens désarmés et des assassins ?

» Quatre soldats qui avaient quitté les rangs ont été pris et fusillés de bon matin près la Préfecture. Un sergent de la garde nationale, homme sérieux, affirme avoir vu, au boulevard du Muy, des gardes nationaux fusiller un homme désarmé, coupable d'avoir désapprouvé hautement la conduite de certains bataillons. Un autre citoyen ayant blâmé cet acte a été menacé ; il a découvert sa poitrine et a dit : Tirez si vous avez ce courage ! On ne l'a pas eu, mais on a appelé des marins qui étaient à la Préfecture et ceux-ci ont poursuivi à coups de fusil le citoyen qui se sauvait. »

(L'Égalité de Marseille.)

« ... Ce qui est certain, c'est que ces exécutions ne sont pas des faits isolés, dont un parti puisse repousser la responsabilité, mais le résultat d'un

mot d'ordre, l'application d'une règle de conduite, puisqu'à Marseille également, c'est l'Union nationale qui le raconte, tous les soldats qui sont tombés entre les mains de M. Espivent, ont subi le même sort.

» Mais personne ne s'émeut de ces meurtres qui se multiplient. Pour qu'un assassinat devienne un acte de justice, il suffit qu'au lieu d'être accompli sous le couvert de la République, il soit d'ordre monarchique et clérical.

» Hélas!

» Le sens moral subit actuellement en France, dans cette pauvre et grande France, une de ces éclipses qui font époque dans l'histoire du monde. Il semble que nous prenions à tâche de justifier l'arrêt de mort prononcé contre nous par un insolent vainqueur . »

(J. GUESDE, *Droits de l'homme*
de Montpellier.)

Ces faits se passent de commentaires. Le peuple se contentait de désarmer, les défenseurs de l'ordre massacraient.

Le nombre des morts fut considérable. L'armée de la contre-révolution fit en outre un grand nombre de prisonniers, et le général Espivent célébra ses exploits en ces termes :

Marseille, 5 avril.

Le général de division à M. le ministre de la guerre.

J'ai fait une entrée triomphale dans la ville de Marseille avec toutes mes troupes ; j'ai été beaucoup acclamé.

Mon quartier général est installé à la préfecture.

Les délégués du Comité révolutionnaire ont quitté individuellement la ville, dès hier matin.

Le procureur général près la Cour d'Aix, qui me donne le concours le plus dévoué, lance des mandats d'amener dans toute la France.

Nous avons cinq cents prisonniers que je fais conduire au château d'If.

Tout est parfaitement tranquille en ce moment à Marseille.
Signé : Général ESPIVENT.

Porter dans une ville l'incendie, la fureur et le massacre, décimer une fière population : voilà ce que les généraux de Thiers appellent une *entrée triomphale* !

Les condamnations à mort de plusieurs chefs du mouvement marseillais (1) furent ajoutées par le conseil de guerre aux pompes de l'*entrée triomphale* des troupes du général Espivent.

Dès qu'à Saint-Etienne on apprit les événements de Paris, la fraction républicaine de la ville protesta, au club de la Rotonde, de sa sympathie

(1) Gaston Crémieux, Roux, Etienne, Pélissier, Paquis, Brissy, etc.

pour la Commune. Le Comité central républicain dit de la rue de la Vierge, fondé depuis le 4 septembre et composé de vingt délégués de chacun des quatre comités républicains d'arrondissement, proposa immédiatement la proclamation de la Commune. La société de l'*Alliance républicaine* eut un moment d'hésitation, le Comité central républicain en profita pour faire nommer, séance tenante, dans une réunion d'officiers, un Comité central de la garde nationale, et avec lui précéda le peuple à l'Hôtel-de-Ville, qui fut pris sans coup férir.

M. de l'Espée, envoyé à Saint-Etienne pour rétablir l'ordre et qui disait bien haut : « La canaille ne me fait pas peur ; je sais ce que c'est qu'une émeute et comment on la dompte, » fut reconnu dans la bagarre par un ouvrier armurier, et mis en état d'arrestation. Sans perdre une heure, le Comité central convoqua les électeurs stéphanois en ces termes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

—
COMMUNE DE ST-ETIENNE.

Citoyens,

La garde nationale vient d'établir la Commune.

La Commune, ce n'est ni l'incendie, ni le vol, ni le pil-

lage, comme on se plait à le répéter, mais la conquête des franchises et de l'indépendance que vous avaient enlevées les législations impériales et monarchiques; elle est la vraie base de la République.

Une Commission provisoire composée de quatre membres de la garde nationale par compagnie a été installée.

Elle administrera, jusqu'à la nomination par voie du suffrage universel du conseil définitif.

Les élections, à cet effet, auront lieu le mercredi 29 courant par scrutin de liste contenant 36 noms.....

La Commission provisoire compte sur le patriotisme des bons citoyens pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, qui seuls peuvent assurer le travail et tarir la source de nos misères.

Vive la République !

Fait à l'Hôtel-de-Ville de St-Etienne, le 26 mars 1871.

Par ordre du Comité de la garde nationale,

JOLIVALT.

On avait remarqué depuis quelques jours à Saint-Etienne l'exaltation d'un vieux républicain de 1851 nommé Fillon. Ce citoyen se promenait par la ville, portant le chassepot en bandoulière, un revolver à sa ceinture d'un rouge éclatant, et coiffé d'un immense chapeau montagnard entouré d'une énorme flote de laine rouge; il allait haranguant les groupes, et poussant au soulèvement. Arrivé l'un des premiers à l'Hôtel-de-Ville, il fut chargé avec un autre citoyen appelé

Victoire (et non Gidrol comme l'ont dit certains journaux), de garder le préfet prisonnier.

Dans l'état où était Fillon, les choses tournèrent vite au tragique. Victoire, ayant voulu intervenir en faveur du préfet, reçut une décharge de revolver qui l'étendit roide mort ; le meurtrier tira ensuite sur le préfet qui tomba également baigné dans son sang. En ce moment rentrèrent quelques gardes nationaux attirés par le bruit. Un coup de feu partit, et à son tour Fillon tomba mourant sur ses deux victimes. Voilà dans quelles circonstances fut tué M. de l'Espée. Mais les gens de Versailles, fidèles à leur politique de mensonge et de calomnie, accusèrent de sa mort le parti républicain stéphanois, tandis que ce meurtre était l'œuvre de l'un de ces cerveaux déséquilibrés que l'effervescence des foules achève de rendre fous.

En apprenant ces tristes événements, le Comité central sentit son courage faiblir ; au lieu d'expliquer au peuple de Saint-Etienne de quelle façon s'étaient passées les choses, il se tint dans une inaction complète. Pourtant tout l'élément populaire était soulevé ; les mineurs étaient montés des puits et inondaient la place, les armuriers et les passementiers étaient dans le mou-

vement ; la révolution aurait pu être menée à bonne fin. Mais l'inaction du Comité lassa tout le monde. Le lendemain la foule était bien moins nombreuse, et ne comprenait rien à un mouvement dont ne se dégageait aucune action collective ; elle n'opposa aucune résistance aux dix mille hommes de troupes qui reprirent l'Hôtel-de-Ville.

Des menaces à toute la population, et des arrestations nombreuses, achevèrent le *rétablissement de l'ordre*. La majorité de la ville, sans avoir appuyé le mouvement d'une façon effective, s'effrayait de l'audace de la réaction, et l'*Eclair* de *Saint-Etienne* disait tristement :

« Si le gouvernement et l'Assemblée de Versailles l'avaient voulu, s'ils avaient réellement travaillé à consolider, à affermir la République, s'ils avaient ôté tout espoir aux prétendants, Paris ne se serait pas soulevé, et après Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Etienne, etc. Mais on a agi comme si l'on voulait provoquer à la guerre civile, et maintenant nous l'avons eue.

» Nous le demandons aux réactionnaires, sont-ils bien fiers de leur œuvre ? Le pays menacé par les Prussiens se déchire lui-même comme si la France allait réellement s'anéantir. Est-ce

là ce qu'ils voulaient, et pensaient-ils que la nation n'est pas encore assez épuisée pour être replacée sous le joug d'une monarchie quelconque ? »

De même que le peuple de Saint-Etienne, le peuple de Narbonne se leva dans les derniers jours de mars, s'empara de l'Hôtel-de-Ville et proclama sa Commune. Bientôt la ville entière apprit par la proclamation suivante la signification du mouvement révolutionnaire qui venait d'arborer le drapeau rouge :

PEUPLE DE NARBONNE !

Cédant enfin à vos patriotiques et légitimes désirs, souvent exprimés dans les réunions publiques, nous avons demandé au Conseil municipal de proclamer la Commune centrale de l'arrondissement, à l'exemple de l'héroïque Paris.

C'est en vain que nous avons prié pour obtenir même la convocation du Conseil municipal.

Dans cette situation, nous avons dû suivre votre irrésistible impulsion et rentrer résolument dans l'Hôtel-de-Ville pour y arborer le drapeau de la revendication de vos droits trop longtemps méconnus.

À peine y étions-nous installés, que nous avons été attaqués par la force armée envoyée par ceux qui n'ont de courage que lorsqu'ils sont abrités par les soldats ; cette attaque a tourné à la confusion de nos ennemis : les soldats se sont

souvenus qu'ils ne sont que les enfants du peuple dont on cherche à faire les bourreaux de leurs frères.

Depuis lors, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner dans Narbonne ; malgré l'effervescence publique, les propriétés et les personnes ont été respectées : si des mesures exceptionnelles ont été prises à l'égard de M. Raynal aîné, c'est parce que des renseignements certains nous l'ont représenté comme l'instigateur réel de l'attaque à main armée dont nous avons été l'objet ; c'est comme mesure de sûreté publique qu'il a été arrêté.

M. Raynal aîné a été entre nos mains une garantie du maintien de l'ordre et un otage pour la sûreté de ceux qui se sont levés pour la défense de vos droits.

On cherche à nous décourager en nous disant que les villes qui nous environnent n'ont pas encore imité notre exemple, mais est-ce une raison pour abaisser devant la force brutale ce drapeau rongé teint avec le sang de nos martyrs et que nous sommes prêts à tremper dans le nôtre ?

Que d'autres consentent à vivre éternellement opprimés, qu'ils continuent à être le vil troupeau dont nos oppresseurs tondent la laine et mangent la chair.

Quant à nous, nous ne désarmerons que lorsque l'on aura fait droit à nos justes revendications, et si on a recours encore à la force pour les repousser, nous le disons à la face du ciel, nous saurons les défendre jusqu'à la mort.

Nous voulons que la Commune centrale soit reconnue telle qu'elle a été acclamée par le Peuple réuni sous ce balcon, avec union à la Commune nationale de Paris.

Nous voulons que la garde nationale soit organisée par de nouvelles élections de cadre, et que de plus on lui donne enfin des armes et des munitions.

Ceux qui trouveraient nos prétentions exagérées ne pourraient être que les sicaires des tyrans dont on cherche à restaurer les trônes trois fois brisés par la colère du peuple.

Ne seront-ils pas ceux-là les véritables auteurs des malheurs qui se préparent !

Oui, c'est sur eux que vous devrez en faire retomber la terrible responsabilité !

Oui, c'est sur eux que retomberont les malédictions de la postérité.

S'ils osent vous faire égorger, ô Femmes héroïques, Femmes dignes des Femmes de Sparte, ils seront maudits dans leurs enfants, dans toute leur descendance.

Vive la République démocratique !

Vive la Commune de Paris !

*Le chef provisoire de la Commune centrale
de l'arrondissement de Narbonne,*

E. DIGEON.

Là encore la victoire ne dura pas longtemps. Selon la tactique des Versaillais, l'armée, qui d'abord s'était retirée, revint à la charge avec des renforts, et vainquit.

La *Fraternité* de Carcassonne fit en ces termes le récit de cette nouvelle défaite du peuple :

« Elle vient de succomber, au milieu de l'isolement où l'avaient laissée les autres villes, notamment Toulouse, et devant des forces envoyées de plusieurs points pour la vaincre par le canon et le chassepot des turcos. Montpellier a fourni

deux compagnies du génie, Toulouse une demi-batterie d'artillerie, Foix 120 hommes d'infanterie, Carcassonne un escadron de cavalerie, Perpignan des compagnies d'Africains, ces soldats nés dans le pays des hyènes et des chacals.(1) Ces troupes, réunies au 42^e en garnison à Narbonne, formaient une petite armée. Rien n'y manquait, toutes les armes étaient représentées.

» Le général Zentz avait été expédié de Toulouse pour prendre le commandement de ces forces, en remplacement de M. Robinet qu'on n'a pas trouvé sans doute assez impitoyable pour exécuter les ordres envoyés.

» Dans la nuit du jeudi au vendredi, des barricades avaient été formées dans les rues qui débouchent aux abords de l'Archevêché. Vers les trois heures du matin, une barricade reçut le feu des turcos sans aucune sommation préalable et sans avoir été attaqués. Un des hommes de la barricade tomba raide mort et trois autres furent grièvement blessés.

(1) Si les Africains sont nés dans le pays des hyènes et des chacals, ils peuvent néanmoins s'incliner en fait de férocité devant les soldats français, qui leur ont appris de quelle façon on désole un pays par le pillage, l'incendie et le massacre, sous prétexte de conquête civilisatrice.

» A deux heures du soir, dans la journée du vendredi, arriva à Carcassonne une dépêche annonçant que les insurgés avaient capitulé. Ils sortirent de l'Hôtel-de-Ville et, seul, M. Digeon y resta, ne voulant pas abandonner son poste. Un groupe de citoyens et de femmes du peuple montèrent dans la salle où il se trouvait et l'enlevèrent de vive force, malgré sa résistance. On le porta plutôt qu'on ne le conduisit dans une maison de la ville, où il est resté depuis ce moment jusqu'au lendemain à huit heures du matin, refusant de pourvoir à sa sûreté personnelle. Il n'ignorait pas qu'un mandat d'amener avait été lancé contre lui.

» A huit heures, il a été arrêté par la gendarmerie dans le domicile qu'il occupait depuis la veille. »

Au gré du gouvernement de Versailles, il n'y avait pas assez de sang populaire de versé, et des officiers condamnèrent à la peine de mort dix-neuf soldats coupables de ne pas avoir fait feu sur leurs frères de Narbonne. Voici les noms de ces infortunés qui ont été condamnés à la peine de mort :

Meunier, Varache, Renou, Bossard, caporaux : Meyer, Parreneinc, Malaret, Lestage, Royer, Ar-

naud, Legal, Monavent, Adam, Delibessart, Ducos, René, du 52^e de ligne, Garnier, Charuet, appartenant à d'autres régiments (1)...

« Ils ont refusé de tirer sur les *Communiers* de Narbonne. Ils ont passé dans leurs rangs et sont restés quelques jours avec eux dans l'Hôtel-de-Ville de Narbonne.

» Savaient-ils bien ce qu'ils faisaient? Ils avaient entendu parler de la révolution de Paris, du soulèvement de Lyon, de Marseille; ils croyaient que le gouvernement qui était en fuite aurait le même sort final que celui de 1830, 1848 et du 4 septembre. Ils savaient qu'aux journées de juillet et du 24 février, des régiments avaient levé la crosse en l'air et qu'ils avaient été ensuite, avec leurs colonels, l'objet d'ovations populaires...

» L'effet de cette terrible condamnation ne sera pas moins grand dans toute la France que dans notre département, où cette douloureuse nouvelle a été accueillie comme un deuil public et a porté la tristesse dans les âmes les moins compatissantes. Elle rappelle, en effet, les plus tristes époques de notre histoire, celles où les lois martia-

(1) Ces dix-neuf citoyens dont les peines ont été commuées, sont actuellement au bagne! Le peuple ne les oubliera pas.

les, appliquées dans leur inexorable rigueur, faisaient des victimes d'une idée, le germe de représailles terribles qui couvaient dans les cœurs et se propageaient avec la contagion de la rage vengeresse qu'engendre l'admiration d'une cause populaire. » (*Les droits de l'Homme* de Montpellier.)

La population ouvrière du Creuzot ne resta pas indifférente à ce mouvement communal. Depuis le 5 septembre elle avait l'administration de la ville. Un ouvrier mécanicien, Dumay, était maire, un ouvrier horloger, Supplissy, était commissaire central ; dans le Conseil municipal siégeaient Gaffiot, Nigault, les frères Lemoine, Bontemps, Alemanus fils et autres socialistes.

A la nouvelle du 18 mars, une foule nombreuse se réunit à la salle du théâtre, et déclara au milieu d'un enthousiasme indescriptible qu'elle voulait suivre l'exemple de Paris. Gaffiot annonça que le lendemain une grande revue aurait lieu, et il invita la garde nationale à rester fidèle à son origine populaire. C'était assez explicite ; aussi le préfet de Saône-et-Loire se hâta-t-il d'envoyer de nouvelles troupes au Creuzot. La revue venait d'avoir lieu, la garde nationale suivie d'une immense foule où les femmes en groupes nom-

breux se faisaient remarquer par leurs cris enthousiastes de vive la Commune, se portait sur la place de la Mairie. En avant de la place étaient massés un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie. Le colonel somma le peuple de se retirer, le peuple répondit par un immense cri de vive la Commune ; en même temps une dizaine de citoyens s'élançèrent au devant des soldats, les adjurant de ne pas faire feu sur leurs frères. Le colonel commande le feu : pas un fusil ne s'abaisse. Vive la ligne ! vive la République ! s'écrie la foule. Les gens de l'ordre voulaient absolument une effusion de sang ; la cavalerie s'avance pour charger. Les gardes nationaux croisent résolument la baïonnette, les chevaux s'arrêtent, toutes les poitrines sont oppressées.

— Mais que voulez-vous donc, s'écrie alors le chef militaire ?

— La Commune, lui fut-il répondu. !

— Eh bien, faites-la, votre Commune, répliqua-t-il. Et il fit retirer ses troupes.

Bientôt la place de la Mairie est pleine, et le maire Dumay annonce au nom du peuple que la Commune est proclamée au Creuzot. Et le drapeau rouge fut arboré au milieu des

cris enthousiastes de vive la Commune ! vive la République ! vive Paris !

Cette belle journée eut un bien triste lendemain. Dès le jour suivant, l'armée, qui avait reçu des renforts considérables, revint à la charge, dispersa un meeting qui se tenait sur la grande place, et s'empara de la Mairie. C'était le soir. Pendant la nuit les arrestations sévèrent : l'ordre était rétabli au Creuzot.

Il est incontestable que le Creuzot s'était soulevé à l'exemple de Paris ; mais, comme Paris lui-même, il avait été provoqué par le gouvernement Thiers. C'est ainsi que le 1^{er} mars au soir (immédiatement après la signature des préliminaires de paix), la ville s'étonna d'être sans gaz ; les révolutionnaires flairèrent quelque chose d'insolite, et ils ne s'étaient pas trompés. Quelques agents provocateurs, mêlés à des créatures de Schneider, coururent les rues en criant : *Vive 93 ! Vive la guillotine !* Ils sonnèrent le tocsin, mais furent repoussés de la mairie par Dumay et Supplissy, qui arrêtèrent sept des principaux meneurs (lesquels furent relâchés le lendemain par ordre du parquet d'Autun). — Cette affaire fut accompagnée d'une circonstance étrange. Il est de tradition au Creuzot, que chaque fois qu'il y a de

l'agitation, la population se porte en masse à Montchanin, autre centre ouvrier ; le cri à *Montchanin !* est l'accompagnement obligé de tous les mouvements. Or, par une singulière coïncidence, dans cette nuit du 1^{er} au 2 mars, où les agents provocateurs firent leur tentative avortée, des personnages mystérieux plaçaient sur la route de Montchanin des engins chargés de fulminate ; mais ils s'y prirent maladroitement, et, dans l'opération, une explosion eut lieu et tua quinze d'entre eux. A qui étaient destinées ces meurtrières torpilles ? La réponse est facile : on avait voulu attirer dans un piège infernal la population révolutionnaire du Creuzot. Tels sont les moyens de la réaction.

Bordeaux, Toulouse, Aix, Limoges, Nevers, Cosne, Nantes, Vierzon, Grenoble s'agitèrent plus ou moins profondément en faveur de la Révolution communale ; mais partout, à grand renfort de répression sanglante et d'arrestations, force resta à Versailles.

La seconde ville de France, Lyon, ne pouvait pas s'en tenir à son essai stérile du 22 mars, et vers la fin d'avril un mouvement insurrectionnel plus sérieux s'organisa. Dans la nuit du samedi au dimanche fut placardé cet appel :

Citoyens,

L'heure est venue : La cité lyonnaise, la première qui, le 4 septembre, ait revendiqué ses droits à la Commune, ne peut pas plus longtemps laisser égorger sa sœur, l'héroïque cité de Paris.

Les traitres de Versailles ont dépassé leur mandat ; après avoir accepté pour la France, sans discussion, toutes les conditions faites par l'ennemi, ils veulent encore s'imposer à nous comme gouvernement constituant, servant d'échelon à une royauté.

La population lyonnaise a voulu voir jusqu'où irait leur audace, mais sa patience est à bout, et elle ne peut souffrir plus longtemps qu'une Assemblée factieuse agite en France le drapeau de la guerre civile.

Les élections municipales étaient le dernier coup porté à la République, ce sera le signal de la chute de nos oppresseurs.

En conséquence :

Les révolutionnaires lyonnais, tous d'accord, se sont assemblés, et ont nommé une Commission provisoire ayant les pouvoirs les plus étendus.

Cette Commune, sans se faire connaître, a préparé la Révolution qui s'accomplit aujourd'hui, et restera dépositaire de tous les pouvoirs, jusqu'à ce que, dans un bref délai, des élections logiques et opportunes soient faites.

La situation actuelle est difficile, citoyens, et nous comptons sur votre concours énergique ; mais les membres qui composent la Commune provisoire sont résolus à employer tous les éléments de succès qui sont en leur pouvoir, et ils sont surtout résolus, plutôt que de se voir ravir la victoire,

à ne faire qu'un monceau de ruines d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République.

Vive la République démocratique, sociale et universelle !

Immédiatement la Guillotière se couvrit de barricades, et la Mairie de cet arrondissement, occupée par les gardes nationaux favorables à la révolution, devint le quartier général du mouvement.

Mais aux premiers bruits d'insurrection le préfet Valentin et le général Crouzat, à la tête des gardes nationaux bourgeois et de l'armée régulière, attaquèrent la Guillotière qu'ils prirent après cinq heures de combat. Le peuple laissait une cinquantaine des siens sur le champ de bataille.

Toutes ces tentatives échouèrent pour être restées indépendantes les unes des autres. Cet échec avait été prévu par quelques organisateurs, parmi lesquels Albert Leblanc, délégué de l'Internationale, qui tentèrent vainement de solidariser les efforts isolés. C'est dans le même sens qu'agissaient les communistes du Creuzot, lorsqu'ils envoyèrent après le 18 mars l'un des leurs, Gaffiot, à Lyon, pour s'entendre avec la Commune lyonnaise, sur la possibilité de faire de Lyon, où se seraient rendus en armes les révolutionnaires des départements voisins, une troisième citadelle de

la révolution (Marseille était encore debout). Mais on avait fait craindre aux Lyonnais une intervention prussienne, et il ne fut pas donné suite à ce projet de Fédération révolutionnaire des provinces du Rhône, que quelques-uns avaient rêvé et qui aurait été le salut peut-être.

A côté de ces mouvements insurrectionnels qui furent tous comprimés en détail, une autre agitation, moins essentiellement populaire, se produisait dans toute la France. Malgré les manœuvres des monarchistes et les calomnies gouvernementales de Versailles contre Paris, presque toutes les communes nommèrent, à l'élection du 30 avril, des municipalités républicaines. Une idée générale se dégagait des proclamations des nouveaux élus : cessation du conflit entre Paris et Versailles, sur le terrain de la reconnaissance des franchises municipales réclamées par les Parisiens et acceptées par la France.

Un groupe de républicains bordelais avait ouvert la marche en publiant la résolution suivante :

Art. 1^{er}. Un Congrès de délégués des villes de France est convoqué à Bordeaux dans le but de délibérer sur les mesures les plus propres à *terminer la guerre civile, assurer les franchises municipales et consolider la République.*

Art. 2. Chaque ville enverra un délégué par 20,000

habitants. Toutefois, une fraction supplémentaire excédant 5,000 donnera droit à un délégué de plus. Les chefs-lieux de département ou d'arrondissement de moins de 20,000 habitants enverront chacun un délégué.

Art. 3. Les délégués devant être naturellement indiqués par le suffrage des citoyens, les invitations nominatives seront adressées aux conseillers municipaux nommés aux élections du 30 avril 1871, en suivant l'ordre du tableau, jusqu'à concurrence du nombre des représentants auquel la ville aura droit et jusqu'à épuisement de la liste, en cas de refus, décès, démission ou empêchement des premiers inscrits.

Art. 4. Afin de prévenir toute objection à la légalité de ses assemblées, le Congrès conservera le caractère de réunion privée. Nul n'y sera admis que ses membres, les représentants de la presse et autres personnes invitées par son bureau.

Art. 5. Le Congrès se réunira à Bordeaux, dans les dix jours qui suivront les élections du 30 avril.

Art. 6. Une souscription sera ouverte dans chaque ville pour subvenir aux dépenses du Congrès, proportionnellement au nombre de délégués de chacune.

Art. 7. Les électeurs, les Comités, les journaux, sont invités à répandre cette convocation et à assurer la réunion du Congrès.

Bordeaux, le 25 avril 1871.

Le Comité provisoire d'organisation :

Léon Billot, journaliste ; J. Chevalier, négociant ;
D. Cousteau, armateur ; P.-A. Delboy, conseiller
municipal sortant ; E. Deligny, ingénieur civil ;

Delpuget, négociant ; O. Lureau, capitaine de la garde nationale ; P.-P. Martin, négociant ; Millour, chef de bataillon de la garde nationale ; Parabère, idem ; docteur Paulet, conseiller municipal sortant ; Peychez, journaliste ; J. Rousset, négociant ; O. Sarraut, journaliste ; Saugéon, ancien conseiller général de la Gironde ; Tresse, propriétaire.

Voici maintenant l'appel de la municipalité lyonnaise :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

—
COMMUNE DE LYON.

Lyon, le 5 mai 1871.

Citoyens,

La France n'a pu assister impassible à la guerre fratricide qui se poursuit entre Paris et Versailles.

De tous côtés des adresses ont été envoyées à l'Assemblée et à la Commune pour leur porter des paroles d'apaisement ; après les adresses, des délégations. Ces voix isolées se sont perdues dans les bruits du combat. Il faut parler plus haut, il faut que la grande voix de la France s'élève et fasse taire enfin celle du canon.

Assez de sang répandu, assez de ruines, assez de deuils ! Faudra-t-il donc que des Français consomment l'œuvre de destruction que la haine de l'étranger avait rêvée et qu'elle semble n'avoir laissée inachevée que pour nous réserver l'éternel remords de l'avoir accomplie ?

Paris, assiégé par une armée française après l'avoir été par des hordes prussiennes, tend, une fois encore, ses mains vers la province. Il ne sollicite pas son concours armé, mais son appui moral. Il demande que son autorité pacifique s'interpose pour désarmer les combattants. La province pourrait-elle rester sourde à ce suprême appel ?

Paris n'est pas la Commune, mais, tout en désapprouvant ses excès, Paris veut les libertés municipales comme base de la République. *La cause qu'il défend est celle de toutes les villes de France.*

Comment pourraient-elles ne pas intervenir dans un conflit où leurs intérêts les plus précieux sont engagés ? Quel esprit impartial pourrait soutenir que leurs tendances, leurs aspirations sont réellement représentées dans l'Assemblée : Comment dès lors n'auraient-elles pas le droit et le devoir de faire entendre leurs vœux ?

Ces vœux, d'ailleurs, ne sont-ils pas ceux du pays tout entier ? Les élections municipales qui viennent de s'accomplir peuvent-elles avoir un autre sens ? En dépit des terreurs que la guerre civile pouvait projeter sur le scrutin, ne crient-elles pas à l'Assemblée : Paix et Liberté ?

C'est sous l'inspiration de ces pensées que Lyon a résolu de former dans son sein un Congrès où il invite toutes les municipalités à envoyer des délégués. *Ces délégués auront à se concerter sur les meilleures mesures à prendre pour faire cesser la guerre civile, assurer les franchises municipales et affermir la République.*

Le Congrès s'ouvrira dimanche, 14 mai, à midi, au Grand-Théâtre, où devront se présenter les délégués, munis de leurs pouvoirs.

Nous comptons sur votre empressement à répondre à

notre appel. D'une prompt intervention peut dépendre le salut de la France et de la République.

Recevez, chers citoyens, nos salutations fraternelles.

Les membres de l'ancien Conseil municipal :

Barodet, Barbecot, Baudy, Bouchu, Bouvatier, Briou, Chepié, Colon, Condamin, Chaverot, Cottin, Chrestin, Dégoulet, Despeignes, Durand, Ferrouillat, Fertoret, Hénon (membres du Conseil sortants) ; Hivert, Michaud, Outhier, Pascot, Ruffin, Vaille, Vallier, Chapuis, Verrières (élus du 30 avril, démissionnaires).

A Montpellier, les délégués des conseils municipaux de Cette, Béziers, Lunel, Clermont l'Hérault, Marseillan, Montbazin, Gigean, Marsillargues, Maraussan, Abeilhan, Villeneuve-lès-Béziers, Saint-Thibéry, etc., réunis jeudi soir, 4 mai, en congrès initiateur, prirent les résolutions suivantes :

Art. 1^{er}. Les Conseils municipaux républicains du département enverront chacun un de leurs membres à Versailles pour faire cesser immédiatement l'effusion du sang.

Art. 2. Les Communes qui se trouveraient dans la regrettable impossibilité d'envoyer un délégué, sont autorisées à confier leurs pouvoirs au délégué d'une des Communes de leur canton respectif.

Art. 3. Le mandat des délégués est défini par la motion suivante adoptée en assemblée générale et qu'ils doivent soumettre à l'Assemblée de Versailles :

Les délégués des Conseils municipaux du département de l'Hérault dont les noms suivent :

Considérant que le suffrage universel est un, toujours égal à lui-même, et que son dernier verdict fait loi ;

Considérant que les élus du 8 février dont le mandat était limité à la question de paix ou de guerre ne sauraient en droit contester ou restreindre la souveraineté des élus du 30 avril ;

Considérant que dans les dernières élections municipales, à une grande majorité, le pays a affirmé sa volonté de voir mettre un terme immédiat à une lutte fratricide qui n'a déjà que trop duré ;

Considérant que la guerre civile succédant à la guerre étrangère achève d'épuiser nos ressources et consommerait notre ruine si elle n'était pas arrêtée à temps ;

Considérant que l'Assemblée nationale doit être la première à désirer le rétablissement de la paix intérieure et ne saurait se refuser aux sacrifices nécessaires ;

Considérant qu'une Assemblée nouvelle, élue dans un esprit de concorde et de fraternité, aura seule la force d'effacer le passé et d'assurer l'avenir,

Ont l'honneur de soumettre à l'Assemblée nationale le projet de transaction suivant :

I. Dissolution de l'Assemblée et de la Commune de Paris, et convocation à bref délai de la France dans ses comices ;

II. En attendant qu'ait pu se réunir à Paris la nouvelle assemblée, délégation à M. Thiers, qui a toute sa confiance, des pouvoirs nécessaires pour faire respecter les préliminaires de paix et assurer la marche des services publics ;

III Remise d'autre part des intérêts de Paris à M. Louis

Blanc, sorti le premier de l'urne parisienne, en attendant que la capitale ait pu procéder à l'élection de son Conseil municipal.

Ils ne veulent pas douter un instant de l'acceptation par l'Assemblée et par la Commune d'une transaction aussi honorable, et par laquelle la France départementale et la France parisienne se trouveront en mesure de faire elles-mêmes leurs destinées.

En cas de refus, soit de l'Assemblée soit de la Commune, ils ne pourraient que rejeter sur celle des deux parties non acceptante la responsabilité des événements qui suivraient.

Nevers envoya à la Commune ce chaleureux salut d'adhésion :

A LA VILLE DE PARIS.

A toi, Paris, capitale de la France ! qui, après avoir lutté héroïquement contre l'invasion étrangère, viens de relever le défi porté à la République par l'Assemblée de Versailles !

A toi, Paris ! qui as si noblement répondu aux nombreuses provocations des *ruraux*, en affirmant ton autonomie et ton amour ardent de la République !

A toi, Paris ! qui, *ayant épuisé vis-à-vis du gouvernement tous les moyens de conciliation rejetés avec mépris ou coupable indifférence, as su prendre une virile résolution !*

A toi, Paris ! qui, usant de ton initiative souveraine, afin d'éviter la guerre civile qui aurait succédé à la guerre étrangère, as fait appel au scrutin !

Le scrutin s'est prononcé, dimanche 26 mars, pour la

politique radicale, basée sur la réorganisation de la Commune, fondement de la République et du véritable progrès par l'affranchissement de la pensée et du travail.

Les soussignés sont heureux de se trouver aujourd'hui, comme au 8 février dernier, en complète communion d'idées et de sentiments avec la capitale, à laquelle ils envoient leurs cordiales félicitations, en même temps que leur énergique adhésion et l'assurance de leur concours absolu pour la défense de la République et des fonctions municipales.

Ils joignent leurs voix à celle de Paris pour demander la prompte dissolution et au besoin la déchéance de l'Assemblée de Versailles dont le mandat est expiré.

Union indissoluble entre la capitale et la province!!!

Vive Paris ! Vive la République !

De leur côté, Grenoble, Valence, Mâcon, Nyons, Troyes, Perpignan, Avignon, Chalon, Tarare, Roanne, Lodève, Montélimar, Vienne, Beaune, Agen, Charolles, Dragnignan, Nîmes, Pamiers, Limoux, Béziers — des centaines d'autres villes et des milliers de communes envoyaient à Versailles l'expression de leur horreur pour la guerre civile et de leur désir de voir la guerre cesser, par la reconnaissance de la République et des franchises municipales de Paris. Les journaux républicains entrèrent dans ce mouvement universel. Dès le 14 avril, la *Liberté de l'Hérault* avait publié l'appel suivant :

A LA PRESSE DÉPARTEMENTALE.

Si le cœur de tout Français ne débordait pas d'angoisses, commandant aux mains de se tendre pour un suprême effort de conciliation, l'intérêt de chacun crierait assez haut les mots qui se pressent sur nos lèvres : *Paix ! oubli !*

Levons-nous tous, non pour combattre et pour proscrire des républicains, mais pour faire entendre les paroles du pardon réciproque et de l'union républicaine.

Manifestons avec énergie les sentiments éprouvés par tous les hommes de cœur, au spectacle des malheurs qui accablent et menacent encore la population de Paris. Il faut que le pouvoir légal connaisse ces sentiments et s'en inspire pour mettre fin à l'horrible conflit.

Des Conseils municipaux, des corporations, des associations de toute sorte interviennent déjà. Leur voix acclame la paix intérieure et la République, ces deux termes synonymes du pacte qui seul peut terminer de déplorables dissensions.

La presse départementale, qui est une des manifestations les plus complètes de l'opinion publique, ne pourrait-elle faire plus et mieux que des articles où la crainte de paraître céder aux passions de parti peut, dans un sens ou dans l'autre, étouffer les conseils de l'esprit de conciliation ?

Qu'un Congrès de représentants de la presse départementale se réunisse dans une ville centrale du pays.

Le temps presse. Chaque moment perdu représente la perte de milliers de vies humaines.

Il est facile, dans une telle réunion, d'arrêter au plus vite les termes d'une résolution commune, qui serait portée à Versailles, au chef du pouvoir exécutif, par le Congrès tout entier ou par ses délégués.

Montpellier, le 14 avril 1871.

LA RÉDACTION.

Quarante-huit journaux reproduisirent cet appel.
En voici la liste :

Les *Droits de l'Homme*, de Montpellier ; Le *Progrès*, de Lyon ; L'*Emancipation*, de Toulouse ; L'*Egalité*, de Marseille ; Le *Havre*, du Havre ; Le *Franc-Parleur*, de Caen ; Le *Républicain de l'Indre-et-Loire*, de Tours ; Le *Progrès de Saône-et-Loire*, de Chalon-sur-Saône ; L'*Alliance républicaine*, de Mâcon ; La *Liberté de l'Yonne*, d'Auxerre ; Le *Réveil du Dauphiné*, de Grenoble ; Le *Contribuable*, de Rochefort ; Le *Républicain de la France centrale*, de Clermont-Ferrand ; Le *Républicain de l'Allier*, de Moulins ; La *Dépêche*, de Toulouse ; Le *Moniteur de la Manche*, de Valognes ; Le *Républicain de l'Aveyron*, de Rodez ; Le *Progrès du Var*, de Toulon ; Le *Phare du Morbihan*, de Lorient ; Les *Pyrénées*, de Tarbes ; L'*Alliance républicaine*, d'Alger ; L'*Indépendant*, de Constantine ; L'*Eclaireur*, de Saint-Affrique ; Le *Républicain du Jura*, de Lons-le-Saulnier ; La *Démocratie du midi*, d'Avignon ; Le *Patriote albigeois*, d'Albi ; La *Tribune nivernaise*, de Nevers ; Le *Gard républicain*, de Nîmes ; Le *Réveil de Lot-et-Garonne*, d'Agen ; L'*Est*, de Besançon ; Le *Journal de Lunel*, de Lunel ; L'*Indépendant*, de Lodève ; L'*Indépendant des Pyrénées*

nées-Orientales, de Perpignan ; *L'Eclaireur*, de Saint-Etienne ; *Le Phare de la Loire*, de Nantes ; *L'Union démocratique*, de Nantes ; *La Feuille du village*, du Mans ; *Le Vrai Républicain*, de Marseille ; *Le Réveil de la Saintonge*, de Saint-Jean-d'Angély ; *L'Avenir*, de Rennes ; *Le Républicain Landais*, de Mont-de-Marsan ; *La Tribune*, de Bordeaux ; *La Défense républicaine*, de Limoges ; *L'Indépendance de la Savoie*, de Chambéry ; *Le Courrier de Roanne*, de Roanne ; *Le Réveil de l'Ardèche*, de Privas ; *L'Ardèche*, d'Annonay ; *Le Chablais républicain*, de Bonneville ; *Le Patriote*, d'Angers ; *La Liberté de l'Hérault et du Gard*, de Montpellier.

Les Alliances, les Liges républicaines s'agitèrent dans le même sens ; rien n'ébranla le féroce petit homme qui s'était juré d'anéantir le Paris révolutionnaire. Il continua d'inonder la province de ces odieux et ridicules bulletins, où l'on décernait les éloges les plus hyperboliques aux gendarmes, sergents de ville, soldats et autres sicaires de l'ordre ; le bonapartiste Mac-Mahon était transformé en *nouveau Bayard*, les soldats avaient toujours *bien mérité* ; quant aux Parisiens, c'était un *ramassis de bandits cosmopolites*, de *lâches scélérats*, de *brigands*, etc.

Cette absence de sens moral, de simple bon sens, cette burlesque haine était sévèrement jugée en province par ceux qui n'en étaient pas dupes. Malheureusement ceux-là étaient en minorité. La foule, peu instruite et peu réfléchie, croit facilement ce qu'on lui dit. Thiers le savait aussi bien que Bazile.

Néanmoins il y eut de fortes protestations. Dans toutes les gardes nationales de France se trouvait un fort élément républicain qui resta constamment avec Paris. Il y eut même certaines villes, comme Saint-Etienne, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Narbonne, Limoges, Cosnes, etc., où la majorité de la garde nationale fut franchement communaliste et le montra. A Lyon et à Marseille l'élément bourgeois aida à la répression avec la vigueur que montrent toujours ces messieurs quand on leur a fait croire qu'il s'agit non pas d'honneur, de patrie ou de progrès, mais bien de leurs privilèges et de leur coffre-fort ; mais ce fut tout. Les plus forcenés souteneurs de *l'ordre* refusèrent de venir, comme en juin 1848, mettre les Parisiens à la raison. Ainsi Cathelineau et Charette couvrirent sans succès les murs des villes et communes départementales d'affiches convoquant les Chouans de France et de Navarre

à la chasse sanglante des révolutionnaires. Il y eut des volontaires, mais ils vinrent se ranger sous le drapeau rouge de la Commune, déployé par Paris au nom de la République universelle, de l'affranchissement communal et de l'égalité sociale.

Tant de faits démontrant à l'Assemblée de Versailles qu'elle était en hostilité flagrante avec la France intelligente, que les grandes villes ont improprement appelée rurale, ne lui firent rien rabattre de ses prétentions surannées. Bien plus, la majorité monarchique, jugeant venu le moment favorable, déploya le drapeau royaliste ; on parlementa entre *légitime* et *bâtard*, et l'on s'entendit au moins pour combattre la République d'un commun accord.

En même temps Dufaure rédigeait des lois d'écrasement contre les révolutionnaires qu'on espérait bientôt tenir entre ses mains ; l'Assemblée votait ces lois avec l'enthousiasme de la vengeance bientôt satisfaite, et la conciliation devenait un *crime*, ainsi que la chose fut révélée à la France par circulaire gouvernementale.

Le digne chef de ces hommes de haine, Thiers, voulut aussi donner au monde un gage de son inflexibilité contre le malheureux Paris. Après

avoir hautainement repoussé tous les délégués de conciliation que lui avaient envoyés la France et Paris lui-même, il interdit les Congrès municipaux, cette planche de salut que la République tendait à la patrie au bord de l'abîme.

Dès lors les départements n'avaient plus qu'à se soulever contre Versailles ou à assister à la destruction de la grande capitale.

Les républicains ardents ne se découragèrent pas entièrement et continuèrent sans succès contre l'Assemblée la guerre d'idée entreprise en faveur de l'homme. Si leur petit nombre rendait inefficaces toutes leurs tentatives, ils eurent au moins l'honneur de protester jusqu'au dernier jour contre les massacres que Versailles allait ordonner.

Le Congrès de Bordeaux, le plus important, ne put donc avoir lieu. Mais pour tourner la difficulté, les organisateurs du Congrès de Lyon, au lieu de tenir haut le drapeau de la conciliation républicaine, qu'ils avaient arboré, déclarèrent qu'ils étaient moins un Congrès municipal qu'une assemblée de *notables*. Grâce à ce changement de nom, ils purent se réunir, mais leurs résolutions étaient frappées d'avance de stérilité pour cette faiblesse. Elles ne pouvaient plus être la voix de la France, enjoignant aux deux parties de déposer les armes, car en devenant une simple

réunion de citoyens, fussent-ils *notables*, le prétendu Congrès n'avait et ne pouvait avoir que des supplications à adresser à Versailles.

L'insuccès final le démontra bien. Voici les résolutions qui furent prises dans cette assemblée :

*Au chef du pouvoir exécutif de la République française
et à la Commune de Paris.*

Les délégués, membres de Conseils municipaux de seize départements, réunis à Lyon,

Au nom des populations qu'ils représentent, affirment la République comme le seul gouvernement légitime et possible du pays, l'autonomie communale comme la seule base du gouvernement républicain, et demandent :

La cessation des hostilités,

La dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat est terminé, la paix étant signée,

La dissolution de la Commune,

Des élections municipales dans Paris,

Les élections pour une Constituante dans la France entière.

Dans le cas où ces résolutions seraient repoussées par l'Assemblée ou par la Commune, ils rendraient responsables devant la nation souveraine celui des deux combattants qui refuserait et menacerait ainsi de donner à la guerre civile de nouveaux aliments.

Ont signé les délégués des départements suivants :

Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cher, Drôme, Gard,

Hérault, Isère, Loire, Haute-Loire, Nièvre,

Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire,

Savoie, Var, Vaucluse.

Les délégués partirent immédiatement. Ils n'obtinrent qu'un accueil ironique à Versailles, qui touchait à son but de vengeance, et ils n'arrivèrent dans Paris que peu d'heures avant l'entrée des troupes.

Le Congrès des journaux républicains qui se tint le 17 et 18 mai, à Moulins, prit une résolution analogue qui ne put pas être transmise.

Quoi qu'il en soit, les adhésions les plus ardentes à l'idée communale se trouvaient toujours dans le prolétariat socialiste. Dans les grandes villes, les débris des insurrections vaincues étaient loin d'être découragés et n'attendaient que le moment propice pour reprendre les armes.

Les délégués de la Commune en province trouvaient des groupes révolutionnaires parfaitement décidés à de nouvelles tentatives. Certainement une diversion imposante aurait pu avoir lieu si les sectionnaires de l'*Internationale* et les Comités insurrectionnels des villes avaient eu plus de temps pour achever leurs préparatifs et pour s'entendre. Devant l'inflexibilité des gens de Versailles et leur désir bien arrêté d'écraser Paris, le seul moyen d'intervenir était, en effet, de faire dans les départements une nouvelle levée révolutionnaire de boucliers.

Que pouvait-on attendre des démarches de conciliation ?

N'avait-on pas en face de soi des hommes qui appelaient *crime* une tentative de conciliation entre eux et ce Paris qu'ils voulaient détruire ?

N'était-ce pas les mêmes hommes qui avaient signé avec la Prusse la paix la plus désastreuse et la plus honteuse qu'ait subi la France, en spécifiant que le premier dixième des cinq milliards *serait payé trente jours après la pacification de Paris* ? C'était dire hautement que si la Commune, par impossible, devenait victorieuse, les Prussiens seraient chargés par un gouvernement, qui se dit Français, de faire régner à Paris, dans le sang et dans les flammes, l'ordre de Bazeilles (1).

N'était-ce pas enfin ces mêmes hommes qui, pouvant rétablir la paix eux-mêmes, déchainaient le massacre, et comme pour se jouer de cette malheureuse nation, qu'ils menaient à l'abîme, si ce n'est pas par crétinisme pur, votaient en plein pays de libre pensée, en pleine évolution scientifique, des *prières publiques* ? En vain Rochefort

(1) Devant les désastres accumulés devant Paris par les Versaillais, devant les torrents de sang qu'ils ont versés, on peut demander si l'entrée des Prussiens n'eût pas été un malheur moindre.

évoqua-t-il Molière, en vain l'opinion éclairée de la France se demanda-t-elle de quel Charenton étaient sortis ces ridicules et sinistres bigots, égarés dans notre XIX^e siècle pour la honte et le malheur des peuples. Les prières publiques eurent lieu le jour même où commençait à Paris l'extermination des socialistes.

Les ouvriers européens ne se trompèrent pas sur le caractère de la lutte parisienne, ils en virent nettement le côté social, et leurs adhésions formelles à la Commune ne firent pas défaut. De toutes parts des meetings furent tenus, des adresses de sympathie fraternelle pour les ouvriers parisiens furent votées. L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, jusqu'à l'Amérique eurent leurs assemblées ouvrières, dans lesquelles on déclara que le prolétariat parisien avait bien mérité de la grande cause du travail.

Mais avant que ces manifestations sympathiques eussent pu aboutir à un concours effectif, la date sombre du 21 mai était arrivée. Dans les rues de Paris commençait déjà le gigantesque engagement des sept jours. Le Caligula à 700 têtes qui digère à Versailles voyait poindre la réalisation de son rêve tant caressé : l'extermination du so-

cialisme dans un seul massacre. En avant donc au nom de *l'ordre!* que la mort couvre le grand Paris de ses ailes funèbres, — cent cinquante mille meurtriers lui préparent un triomphe digne d'elle!

Fally, massacreur à Transnonain, vainqueur à Mentana; Cavaignac, toi qu'on appela le boucher de Paris après tes massacres de Juin; Bonaparte, qui avec une demi-douzaine de gens tarés, étranglas par une nuit sombre la République française et tuas ou déportas ses plus braves défenseurs; duc d'Orléans, vainqueur des ouvriers de Lyon en 1832; Mourawieff, *pacificateur* de la Pologne; Radetzki, devastateur de Milan; roi Bomba, destructeur de Palerme; Haynau le *pendeur*, vainqueur de la Hongrie; Prussiens de Bazeilles, réjouissez-vous, vous ne serez plus l'exécration de l'histoire, les forfaits qui vont se commettre effaceront les vôtres!



VIII

LA SEMAINE SANGLANTE



Avant de commencer ce lamentable récit, je me recueille, et sentant grandir mon indignation, je me promets, et je promets à ceux qui me liront, de rechercher scrupuleusement la vérité ; si quelque erreur de détail m'échappe, elle sera involontaire. Il est vrai qu'il est difficile de calomnier les Versaillais.

Pour écrire l'histoire de cette horrible semaine, il faudrait des volumes, c'est là une œuvre impossible en ce moment. Que chacun dise ce qu'il sait, l'histoire se fera plus tard. L'histoire bûnera l'héroïsme, le sacrifice des obscurs combat-

tants tombés pour la République égalitaire. Mais elle n'aura pas assez de malédictions et de flétrissures pour les organisateurs et les instruments de cette Saint-Barthélemy du socialisme.

Depuis deux ou trois jours, la porte de Saint-Cloud, qu'un bombardement effroyable rendait intenable, avait été abandonnée par les fédérés. Ils s'étaient repliés à quelques centaines de mètres en arrière, vers le viaduc d'Auteuil. Le pont-levis, fracassé par les obus, était retombé sur le fossé et formait pont de ses deux ais, faits de deux fortes poutres de chêne, que n'avaient pu briser ni les obus ni les boulets des batteries de brèche.

Un membre de la Commune, Lefrançais, fit une excursion de ce côté, le 21 au matin ; il franchit même le fossé des remparts sur les débris du pont-levis abattu. Il put voir à quelques mètres des palissades les gabions des Versaillais.

Revenu sain et sauf, Lefrançais envoya immédiatement à Delescluze communication de ce qu'il avait vu. Cette communication ne parvint pas à son adresse.

Quelques heures plus tard, un partisan de Versailles fit la même excursion. Il avertit les Versaillais de l'abandon des remparts. Une compagnie de marins s'introduisit immédiatement par la porte

de Saint-Cloud pour explorer les lieux. Des fantassins les suivent ; on suspend le bombardement. et tous ces soldats, longeant le rempart du côté du nord, baissent le pont-levis de la porte d'Auteuil, également abandonnée par les fédérés. Il en était de même aux portes de Châtillon et d'Issy. Les Versaillais se hâtèrent d'en profiter. Le soir même, la moitié de l'armée était dans Paris.

Dombrowski, établi à la Muette, avait immédiatement envoyé à la Commune la dépêche citée plus haut et avait tenté vainement de se porter contre l'avant-garde versaillaise. En voyant l'armée dans les murs, les fédérés n'avaient plus pensé qu'aux barricades de leurs quartiers et s'étaient refusés à marcher en avant. Ce chauvinisme du quartier, qui avait été la principale cause de défaite des insurgés de juin, s'empara des fédérés dès qu'ils furent appelés aux barricades. C'est ce qui explique le peu de résistance sur les premiers points envahis. Quelques instants après, Dombrowski était arrêté avec tout son état-major pour être conduit devant le Comité de salut public. Un membre de la Commune, Ostyn, ayant rencontré le cortège, demanda au chef du détachement qui lui avait donné l'ordre d'arrêter Dombrowski ? Celui-ci répondit que c'était un commandant dont

il ignorait le nom. A l'Hôtel-de-Ville Dombrowski fut remis en liberté, sans qu'on pût s'expliquer le mystère de cette singulière arrestation dans un moment si terrible.

Pendant la nuit, les Versaillais, opérant avec une célérité remarquable, s'emparaient de Grenelle, du Trocadéro, où ils prenaient Assi et 1500 fédérés, et de l'Arc-de-Triomphe. A l'Arc-de-Triomphe, les fédérés montaient une batterie ; ils n'eurent que le temps de descendre les pièces au grand trot par les Champs-Élysées, sous une pluie de balles. Les Versaillais tournèrent la redoute contre la terrasse des Tuileries, solidement armée par les fédérés. Tout Vaugirard était également envahi, et à 6 heures du matin, le Champ-de-Mars était occupé et la droite de l'armée versaillaise touchait à la gare Montparnasse.

Depuis 2 heures du matin, la générale et le tocsin retentissaient dans Paris ; les rues se remplissaient. *Aux barricades ! Aux barricades !* crie-on de toutes parts. Hommes, femmes, enfants, tous ceux qui aiment la révolution communale s'y mettent, et quelques heures après, la ville surprise avait réussi à mettre plusieurs centaines de barricades entre elle et ses ennemis. Déjà la bataille grondait des Batignolles à Montparnasse.

« Les barricades poussent de terre, dit un de nos adversaires (1), au bout de chaque rue, à l'angle de chaque carrefour, même dans les quartiers hostiles à la Commune, comme celui de l'Opéra, de la Bourse, du faubourg Saint-Germain ; c'est que le gros des fédérés ont envahi le centre de Paris, choisissant les emplacements ; un premier cordon est tiré le long de la chaussée, puis toute la bande se met à l'ouvrage, chaque passant doit apporter son pavé..... Dans les quartiers hauts, l'agitation est grande, les bataillons descendent par les boulevards au centre de la ville, musique en tête et canons en queue..... Dans les rangs se trouvent un bon nombre de femmes, fusil au dos et court vêtues comme les camarades ; même il passe sur les boulevards un bataillon exclusivement féminin. Les *fédérés* gesticulent et crient la *Marseillaise*.

» La journée du lundi est donc employée par les fédérés à descendre dans les quartiers du centre, à les barricader. Les boulevards intérieurs, les deux quais de la rue du Bac, les abords de l'Opéra, de Notre-Dame-de-Lorette, ainsi que les alentours de Saint-Sulpice et du Panthéon, tels sont les points spécialement travaillés, afin de

(1) L. Jezierski, *La bataille des sept jours*.

protéger par une ligne continue, de Montrouge à Montmartre, le quartier général de l'Hôtel-de-Ville. »

« Dans la matinée du lundi, dit de son côté le *Daily News*, il n'y avait pas plus de quatre barricades à l'intérieur de Paris ; mais, à dix heures, les rues étaient déjà impraticables. Les hommes en blouse, les messieurs en habit, les femmes en guenilles et les femmes en robe de soie étaient également mis en réquisition, et travaillaient comme des enrégés à empiler des pierres, des sacs de sable et de boue.

» La tour Saint-Jacques était encombrée d'hommes creusant la terre pour faire des barricades. De jeunes enfants se faisaient surtout remarquer, maniant des bèches et des pioches aussi grandes qu'eux et chantant sans cesse le *Chant du départ* et la *Marseillaise*.

» Les Tuileries présentaient un aspect des plus curieux. Les magnifiques jardins étaient encombrés de canons, et je fus obligé de marcher au milieu de la rue ; car on jetait à profusion par les fenêtres des matelas, des chaises et des objets mobiliers de toute sorte qui étaient immédiatement transformés en barricades.

» Des canons étaient semés par toute la place,

et chaque figure que je rencontrais semblait briller d'espoir et de résolution. Le pétilllement de la mousqueterie et le grondement du canon, les cris des hommes, les rires et les chants des gamins, le cliquetis des pioches et les supplications des femmes exhortant les hommes au travail, formaient un concert qui avait une sorte de terrible fascination. »

Le plus souvent les barricades s'élevaient au milieu d'un sombre silence ; on n'entendait que le bruit lourd des pavés tombant les uns sur les autres et les voix graves des fédérés qui disaient aux passants : « Un coup de main, citoyens, c'est pour votre liberté que nous allons mourir. »

Tel était Paris se préparant à la grande bataille.

L'armée versaillaise s'était divisée en cinq colonnes ayant respectivement pour objectif la barrière d'Italie et le Panthéon, les positions du centre, et les hauteurs de la rive droite : Montmartre et la Chapelle ; il s'agissait évidemment d'acculer la révolution à Belleville.

Le canon ne tarda pas à gronder. Le Trocadéro et l'Arc-de-Triomphe versaillais, visés par la forte batterie des fédérés sur la terrasse des

Tuileries et par celle de Montmartre, tiraient sans relâche sur ces positions, pendant que les avant-postes fédérés de Neuilly, de Levallois et de Clichy, menacés d'être enveloppés, rentraient précipitamment par la porte de Clichy et venaient se mêler aux combattants de Paris. Ceux-ci, abrités par leurs barricades improvisées, recevaient le premier choc et maintenaient l'armée envahissante, forte déjà de plus de 100,000 hommes. Les membres de la Commune dont les arrondissements n'étaient pas encore attaqués, siégeaient à l'Hôtel-de-Ville, à côté de Delescluze et du Comité de salut public, activant et organisant la défense.

Pendant que la bataille grandissait sur toute la ligne, le Comité central en séance vota des conditions de paix entre Versailles et la Commune. Un délégué fut envoyé à l'Union républicaine. L'Union objecta qu'il n'y avait aucune chance de faire accepter par Versailles ces conditions dont voici d'ailleurs le texte :

1° L'Assemblée nationale dont le rôle est terminé doit se dissoudre ;

2° La Commune se dissoudra également ;

3° L'armée dite *régulière* quittera Paris, et devra s'en éloigner d'au moins 25 kilomètres ;

4° Il sera nommé un pouvoir intérimaire composé des délégués des villes de 50,000 habitants. Ce pouvoir choisira parmi ses membres un gouvernement provisoire, qui aura la mission de faire procéder aux élections d'une Constituante et de la Commune de Paris ;

5° Il ne sera exercé de représailles ni contre les membres de l'Assemblée, ni contre les membres de la Commune pour tous les faits postérieurs au 18 mars.

Voilà les seules conditions acceptables.

Que tout le sang versé dans une lutte fratricide retombe sur la tête de ceux qui les repousseraient.

Cette proposition de conciliation n'eut d'autre résultat que de jeter l'indécision et le découragement dans les quartiers où elle fut affichée. Il serait intéressant de connaître l'individu qui fit commettre au Comité central cette regrettable erreur.

Malheureusement le temps n'était plus à la conciliation ; la mort des socialistes était résolue ; il ne s'agissait plus pour eux que de bien combattre et, au besoin, de bien savoir mourir.

Dans l'après-midi, tandis que roulaient sur une longueur de 10 kilomètres la fusillade et la canonnade, on vit des langues de flamme projetant une noire et épaisse fumée s'élever du Ministère des finances ; c'étaient les obus à pétrole des Ver-

saillais, qui préludaient aux incendies; les bourgeois crurent que cet incendie avait été allumé par les fédérés et se hâtèrent d'en répandre le bruit.

Dans cette première journée, les succès de l'armée ne furent pourtant pas décisifs. Sur la rive droite, Batignolles avait soutenu un combat incessant, sans perdre une barricade. Mais au centre, le Palais de l'industrie avait été occupé sans coup férir; de même l'Ecole militaire, que son commandant Razoua évacuait. La caserne de la Pépinière, l'église Saint-Augustin et la gare Saint-Lazare étaient également, après une vive résistance, tombés au pouvoir des Versaillais. Sur la rive gauche, la gare Montparnasse, la grande barricade de la route d'Orléans étaient prises.

Là, commencèrent vers le soir ces fusillades en bloc, horrible abattage humain, dont les plus âpres ennemis des Versaillais ne les auraient pas crus capables.

Dans la nuit on afficha sur les murs des quartiers non occupés encore, la proclamation suivante :

COMMUNE DE PARIS.

Que tous les bons citoyens se lèvent !
Aux barricades ! l'ennemi est dans nos murs.

Pas d'hésitation !
En avant pour la République, pour la Commune et pour
la liberté !
Aux armes !

Le Comité du salut public.

Comme pour répondre à cet ardent appel, les hauts quartiers continuent à élever silencieusement de formidables barricades et à envoyer dans le centre leurs colonnes d'attaques qui descendaient de plus en plus nombreuses, tambours et musique en avant, drapeau rouge déployé, leurs canons à la suite. De ces rangs, où les femmes, le chassepot sur l'épaule, étaient nombreuses, s'élevaient des cris enthousiastes de : Vive la République ! Vive la Commune ! Vive la République universelle ! et les mâles accents de la *Marseillaise*, du *Chant du départ* ou *Mourir pour la patrie*.

Sous cette énergique impulsion, les travaux de défense de la première ligne, ayant pour centre l'Hôtel-de-Ville, se terminaient ; l'on activait les travaux de la seconde ligne, ayant pour front le Château-d'Eau et la Bastille, et pour centre la mairie du 11^e arrondissement.

Pendant ce temps les Versaillais, avançant sur la rive gauche jusqu'aux limites du faubourg Saint-

Germain, attaquaient à la fois Montrouge et Saint-Marceau. Sur la rive droite, ils avaient fortifié le collège Chaptal, et tournant Batignolles, venaient attaquer Montmartre par la zone neutre que les Prussiens leur avaient fraternellement livrée.

Toute la nuit, le canon gronda, et le mardi au matin la situation s'était singulièrement empirée.

Pendant toute la matinée du mardi, Montmartre subit un bombardement violent sans faire de riposte efficace. A neuf heures du matin, après cinq heures d'une nouvelle et sanglante lutte, les combattants de Batignolles, sur le point d'être cernés, se retirèrent en toute hâte sur Montmartre, où ils comptaient trouver une forte résistance et qui se rendit presque sans combat. A dix heures, la barricade centrale de la place de Clichy était perdue, et le drapeau tricolore remplaçait le drapeau rouge à la mairie du 17^e arrondissement au bruit des décharges des pelotons d'exécution, assassinant les fédérés tombés entre les mains des Versaillais.

On avait déjà vu la tactique de ces derniers. Elle consistait à tourner toutes les positions secondaires et à n'attaquer que les clefs de positions; encore les attaquaient-ils de la façon sui-

vante : Des pièces de canon ou des mitrailleuses étaient braquées aux angles de la rue dont ils voulaient s'emparer ; ils les avançaient vivement pour tirer et les reculaient non moins vite pour les recharger à l'abri. Pendant ce temps des soldats envahissaient les maisons, et tandis que les uns dirigeaient des croisées un feu meurtrier sur les fédérés, les autres perçaient les murs, et de maison en maison, s'avançaient par des cheminements intérieurs, sans être aperçus, jusqu'au pied de la barricade. Alors de toutes les croisées des maisons attenantes, ils dirigeaient à coup sûr un feu plongeant sur les fédérés qui tombaient foudroyés. Profitant de la panique, ils cernaient ensuite la barricade et fusillaient à bout portant les fédérés qui n'étaient pas tombés sous les premières décharges.

Il se passait là des choses horribles, le sang coulait à flots au milieu de cris déchirants ; puis l'officier criait : Bravo ! (1) et les soldats quittaient la place ayant fait un monceau de morts ou de mourants de ce qui était auparavant des pères,

(1) J'ai entendu ce mot de la bouche de l'officier qui venait de prendre la deuxième barricade de la rue des Dames à Batignolles, le 23 mai, au moment où les Batignollais se repliaient sur Montmartre.

des frères, des sœurs ou des fils, — des êtres humains pleins de vie, de passion, d'espoir.

D'autres fois les Versaillais se mettaient bien à l'abri, ouvraient contre les fédérés un feu intermittent jusqu'à ce que ceux-ci, tirant sans cesse, n'eussent plus de munitions; à ce moment les soldats s'avançaient au pas de course en nombre décuple, et prenaient tous les défenseurs de la barricade, qu'ils fusillaient ordinairement séance tenante.

C'est pour parer à cette singulière tactique que l'ordre fut donné aux chefs de barricades de faire sauter ou d'incendier les maisons attenantes aux barricades centrales, afin de forcer les soldats à venir à découvert.

Les chefs de barricades furent en outre autorisés à requérir l'ouverture des portes des maisons là où ils le jugeraient nécessaire;

A réquisitionner pour leurs hommes tous les vivres et objets utiles à la défense, dont ils devaient donner récépissé et dont la Commune devait faire état à qui de droit.

Dans cette guerre de classe, les auxiliaires ne manquaient pas, dans Paris même, aux soldats de l'ordre. Pendant le siège, plus d'un fédéré avait

été atteint par la balle d'un fusil à vent, braqué derrière les jalousies d'un appartement bourgeois. Maintenant que l'armée était là, à quelques centaines de mètres, les réactionnaires plus hardis se servaient de véritables chassepots, tout au moins de fusils de chasse. Ils tiraient surtout sur les officiers supérieurs et sur les membres de la Commune, reconnaissables à leur écharpe rouge. Quelquefois ils tiraient aussi en plein dans les colonnes de fédérés qui passaient.

Pour répondre à cette façon de combattre, le Comité de salut public prit un arrêté ordonnant ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les persiennes ou volets des fenêtres demeureront ouverts.

Art. 2. Toute maison de laquelle partira un seul coup de fusil ou une agression quelconque contre la garde nationale, sera immédiatement brûlée.

Art. 3. La garde nationale est chargée de veiller à l'exécution stricte du présent décret.

Cet arrêté était réclamé d'urgence, mais il ne fut pas exécuté, il ne pouvait l'être ; c'est par milliers qu'il aurait fallu brûler les maisons, dans lesquelles soit des réactionnaires, heureux de se venger des socialistes, soit des agents apostés par Versailles, tiraient des croisées sur les fédérés.

Nous voici arrivés au moment où la nature de la guerre que les Versaillais apportent dans Paris se caractérise. Les détonations lugubres des pelotons d'exécution fusillant les prisonniers se mêlent au bruit terrible de l'immense bataille ; déjà le parc Monceaux est jonché de cadavres ; rue des Carrières, 12 fédérés sont pris derrière une barricade et fusillés. Tous les isolés sont sûrs de leur affaire aussitôt qu'ils sont pris. Dans le quartier des Epinettes, tous les fédérés que l'on peut prendre sont conduits à la porte Clichy et fusillés. De ce nombre, trois femmes, soupçonnées d'avoir travaillé à une barricade.

« Un soldat, à Batignolles, las de tuer, refuse de fusiller des femmes et des enfants inoffensifs ; il est mis à mort immédiatement sur l'ordre de l'officier. Dans le même arrondissement, on a vu un homme qui n'a pris aucune part à la lutte, entraîné aux yeux de sa femme (comme il sortait pour se procurer un peu de nourriture dans sa famille) par une sollatesque ivre de sang, sa femme accourt, un enfant dans les bras, pour protester de son innocence ; on n'écoute rien, et comme elle tenait son mari étroitement embrassé et qu'il aurait été trop long de les détacher, on fusille homme, femme et enfant. M. Iz-

quierdo, docteur médecin, se précipite pour donner des soins à l'enfant qui respire encore — il est saisi et fusillé à son tour. (1) »

Les perquisitions générales et les arrestations en masse achèvent la *pacification* de Batignolles.

Montmartre est attaqué par trois points à la fois. Au nord par Saint-Ouen, au centre par le cimetière, au sud par les boulevards. Rue Houdon, un détachement de femmes soutient bravement la première attaque. Au moulin de la Gallette, les débris des défenseurs de Batignolles livrent un court combat ; à la rue Lepic on résiste plus longtemps.

Mais les Versaillais ne tardent pas à s'emparer de la mairie et ils gravissent les Buttes où brillaient au soleil deux rangées de canons muets par manque de munitions. La plupart des fédérés de Montmartre combattaient dans l'intérieur de Paris, et le désordre le plus complet régnait dans cet arrondissement, sur la résistance duquel on avait le droit de compter.

Les derniers défenseurs se replièrent sur la Chapelle pendant que, boulevard Ornano, une

(1) V. d'Esbœufs, *La vérité sur la Commune et les Versaillais, par un témoin oculaire.*

formidable barricade, énergiquement défendue, arrêtait net la marche en avant des Versaillais.

Mais ils tenaient Montmartre, l'Aventin démagogique, l'acropole de l'émeute, comme disaient les journaux de la réaction.

Les perquisitions servirent de prétexte à un véritable pillage ; non contents d'emporter, les soldats brisaient tout. Grâce à la retraite sur la Chapelle, ils firent peu de prisonniers. On fusilla ce qu'on avait pu prendre sur les marches de l'Elysée-Montmartre, rue des Rosiers, devant la mairie et dans divers carrefours ; et de rage, sans doute, de ne pas avoir plus de victimes à exécuter, on fit une razzia dans les maisons. C'étaient généralement des réfractaires à la Commune et quelquefois des adversaires déclarés du 18 mars, n'importe ; on ne pouvait pas avoir pris Montmartre pour si peu. Ces amis de Versailles réfléchissent en ce moment sur les pontons à l'honnêteté du gouvernement qu'ils ont défendu.

La prise de Montmartre portait un coup décisif à la résistance ; le centre se trouvait débordé et Belleville allait être foudroyé par les canons des Buttes.

La nouvelle de ce désastre se répandit lente-

ment dans Paris ; les fédérés ne pouvaient y croire, tant on était habitué à regarder Montmartre comme le fort principal de la défense. On se battait avec fureur dans le haut du 9^e arrondissement, et notamment avenue Trudaine. Des renforts leur arrivant sans cesse, les Versaillais emportèrent toutes ces positions en faisant un grand nombre de prisonniers, et les sinistres pelotons d'exécution fonctionnèrent avenue Trudaine à l'angle de la rue Vintimille.

A la même heure, le fort de Montrouge capitulait, et une division de l'armée s'emparait définitivement de Neuilly, de Levallois, de Clichy et de Saint-Ouen. 105 bouches à feu et un grand nombre de prisonniers y furent pris par les Versaillais.

Au centre, la grande barricade, élevée de longue main place de la Concorde et à l'angle de la rue Royale, résistait avec succès, lorsqu'un corps d'armée, entrant par les boulevards, la tourna. Les défenseurs se replièrent rapidement, au nombre de plus de 300, dans l'église de la Madeleine. L'armée les y suivit, enfonça les portes à coups de canon et consumma dans l'église le massacre de tous les fédérés. Pas un n'échappa ; le sabre-baïonnette fit bien les choses. Le même soir

étaient prises l'église de la Trinité et la place Vendôme, qui n'avaient pas été mieux défendues que l'École militaire.

Sur la rive gauche, une autre division de l'armée de Versailles attaquait Montrouge avec une nouvelle fureur. Deux barricades, l'une place Saint-Pierre, l'autre ancienne barrière d'Enfer, la tinrent longtemps en échec ; elles furent prises dans la soirée, et le drapeau tricolore flotta sur la mairie du 14^e arrondissement.

Néanmoins, tout n'était pas fait de ce côté ; les fédérés, solidement retranchés au coin des rues du Vieux-Colombier, de Vaugirard et de Rennes, d'où ils couronnent toute la rue de Rennes et la gare de l'Ouest, résistent plusieurs heures encore et réussissent à prendre un instant l'offensive. La perte de ces boulevards du sud-ouest livra tout le faubourg Saint-Germain.

L'armée de la rive gauche se heurta ensuite à une véritable forteresse faite de trois barricades, qui barraient la rue Gay-Lussac, la rue Saint-Michel et la rue Royer-Collard. Cette forteresse avait été instantanément élevée et était audacieusement défendue par une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants. En même temps avait lieu, au carrefour de la Croix-rouge, un long et sanglant

combat ; là, les fédérés, retranchés derrière un demi-cercle de barricades, résistèrent victorieusement aux attaques réitérées d'une armée dix fois plus nombreuse. Ils tinrent jusqu'à la nuit suivante, et ce ne fut que lorsqu'ils se virent tournés qu'ils abandonnèrent ce champ de bataille, couvert de leurs morts.

« Mercredi matin la Bourse est prise. Le 9^e et le 2^e arrondissement sont délivrés (?), les fenêtres se pavoièrent de drapeaux tricolores ; déjà des gardes nationaux anti-communeux ont exhumé leur uniforme : képis et manches sont embellis de bandes tricolores, en signe de ralliement et de reconnaissance. On forme les faisceaux sur la place de la Bourse, *et gare aux communeux du quartier qui s'aventurent en costume civil au milieu de ce réveil joyeux : ils sont reconnus, dénoncés, entourés, enlevés haut la main.* Bientôt l'ordre de désarmement intervient, calmant ce zèle exubérant. Sur le boulevard, quelques cafés ouvrent : *ils se remplissent de consommateurs belliqueux, qui mitraillent les insurgés en paroles ; on y voit quelques retours de Versailles : l'absinthe de mercredi, 24 mai, au café du Helder, sera, pour aucuns, un exploit consigné sur les*

tablettes de l'établissement. On raconte une douloureuse nouvelle : le commandant Poulizac a été tué mardi sur une barricade de la rue de Grammont.

» Mais la nouvelle la plus lugubre, la plus funèbre, est celle de l'incendie des Tuileries. On ne sait encore si le Louvre est épargné. Malgré les obus, la foule se porte sur la place du Théâtre-Français : une épaisse fumée monte au-dessus des Tuileries ; le dôme est déjà écroulé ; dans l'aile de l'ex-ministère d'Etat, on voit, à travers les fenêtres, la flamme ruisseler, lourde et huileuse : c'est bien le feu du pétrole. Tout près, la fusillade et la canonnade roulent ; c'est l'orchestre infernal qui accompagne ce spectacle de désolation.

» *Alors la fureur s'empare de la foule ; jusque-là elle était plutôt au sentiment heureux de la délivrance ; mais la joie s'exaspère, tourne aux passions impitoyables de la vengeance et des représailles.* On se raconte, en frémissant, que le feu du pétrole consume également une moitié de la rue Royale, le Ministère des finances et tous les monuments du quai d'Orsay, ainsi que la rue du Bac. Ces incendies projettent des nuages de fumée noire : ils allument, dans les cœurs, un autre in-

condie non moins féroce. « *Fusillez les prisonniers ! Pas de quartier ! A mort les pétroliers !* » crient les groupes affolés aux soldats, qui avaient conservé, dans leur rude besogne, un remarquable esprit d'humanité (en fusillant en masse ?). *Alors s'organise la chasse aux suspects, hommes et femmes ; on arrête et on fusille sur place ; la foule applaudit.* Dans les maisons, concierges et boutiquiers bouchent avec soin toutes les ouvertures, telles que les soupiraux des caves, les embrasures des sous-sols.

» Les nouveaux incendies, qui éclatent sans relâche jusqu'à samedi, joints à l'égorgement des otages dans les prisons, nourrissent et exaspèrent cet emportement de justice dérégulée et sauvage. De plus, des obus à pétrole pleuvaient en grand nombre, surtout la nuit, des Buttes-Chaumont et du Père-Lachaise, sur les quartiers du centre. *Aussi, les exécutions sommaires, réclamées par la voix publique, se multiplient dans les carrefours et sur les quais (1).* »

L'auteur versaillais oublie de dire que dès le lundi et tout le mardi, alors qu'aucun incendie ne s'était manifesté (si ce n'est au Ministère des

(1) Jezierski, *La bataille des sept jours.*

finances, où les obus à pétrole de Versailles avaient mis le feu), la foule bourgeoise du centre était non moins cruelle et non moins lâche. Les incendies servirent de prétexte. Ils servirent surtout à inventer des *pétroleuses*, sortes de femmes qui, d'après l'imagination des réactionnaires, auraient consenti, moyennant salaire, à porter l'incendie dans Paris, la torche d'une main et le bidon de pétrole de l'autre. On avait bien inventé *les mobiles sciés entre deux planches* en 1848, on ne pouvait rester en arrière en 1871. Mais combien cet impudent mensonge a-t-il fait commettre d'assassinats? Le Paris de la réaction s'en est donné à cœur joie. On était revenu aux temps flétris par Tacite, aux temps où, dans Rome en décadence, les repus du monde païen se vautraient dans l'orgie, tandis qu'en leur nom et par leurs ordres le massacre, l'impitoyable massacre, s'abattait sur les quartiers plébéiens, marquant son passage par des monceaux de cadavres et des ruisseaux de sang. Ainsi firent les repus du monde chrétien. Pour leur conserver le produit du travail des autres, une armée de forcenés portait dans Paris le fer et le feu. Ils tuaient, ils tuaient sans cesse. Comme le faucheur fauche les épis jusqu'au bout du sillon, ils portaient la mort dans tous les re-

coins de l'immense ville. Ils n'épargnaient ni l'âge ni le sexe, car comme aux jours de l'Empire romain, tous ceux qui avaient blasphémé les dieux du vieux monde, tous ceux qui espéraient la fin des souffrances humaines, tous ceux qui caressaient un avenir resplendissant de science et de bonheur pour tous, étaient voués à la mort, et de ceux-là le nombre dans Paris était incalculable.

Pendant que le carnage avait lieu, les beaux fils arrivant de Versailles fourmillaient de nouveau sur les boulevards délivrés. Les belles de nuit qui les avaient suivis revenaient avec eux, et la débauche impudique et sans frein annonçait le retour des *honnêtes gens*. On se serait cru en plein Empire. La Commune avait aboli l'insolente prostitution des trottoirs ; tous ces Versaillais s'en vengeaient, en criant entre deux absinthes et entre deux prostituées : « A mort ! Fusillez les brigands ! »

Aussi, sur la place de la Bourse, les exécutions sommaires furent-elles de beaucoup les plus nombreuses ; on attachait aux grilles les récalcitrants et ils étaient fusillés à bout portant. Là fut assassiné, en compagnie d'un citoyen qu'on prit pour Lefrançais, Pottier, l'un des membres les plus sympathiques de la Commune, et de même un

jeune homme qu'on prit pour Serrailier.

Si tous ceux qui étaient pris les armes à la main, qui étaient dénoncés ou qui paraissaient suspects, étaient fusillés sur-le-champ, les razzias que l'on faisait à domicile et les groupes que l'on enlevait par tas n'en donnaient pas moins aux Versaillais un grand nombre de prisonniers.

On se rappelle les fusillades bourgeoises dans les caves des Tuileries et les exécutions du Champ-de-Mars, ordonnées par Cavaignac, lors de la dé faite des ouvriers de Paris, en juin 1848; mais jamais dans ces tristes jours on ne vit une rage contre les vaincus approchant de celle que nous aurons sous les yeux.

Depuis le lundi soir, on voit passer de longues files de plusieurs centaines de prisonniers ramassés un peu partout; on les lie quatre par quatre, quelquefois on leur attache les mains derrière le dos; d'un soufflet on les décoiffe, et on les conduit entre deux doubles haies de soldats, les officiers ayant le revolver au poing, les soldats le fusil chargé et la baïonnette au bout du canon. A la moindre tentative de fuite, une décharge à bout portant fait du prisonnier un cadavre. Ils n'arrivent pas toujours à Versailles. Lorsque

pendant le trajet, il plaît à l'officier qui commande le détachement de faire quelques exécutions, il choisit dans le tas, et les pelotons d'exécution commencent leur lugubre besogne.

Par exemple, le marquis de Galiffet, conduisant un convoi, fait crier halte devant le bastion 56, choisit les plus âgés parmi les prisonniers et les fait fusiller sur-le-champ, au nombre de 80 ; après quoi il ordonne à la colonne de se remettre en marche. Mais le plus horrible, c'est encore l'attitude incroyablement lâche et féroce de la population réactionnaire devant les prisonniers. Elle les accable d'insultes grossières, de calomnies, d'injures ignobles et de cris : « A mort ! A mort les brigands, les incendiaires, les assassins !... » A Versailles, cette haine pour les vaincus dépasse les limites de la rage. Là, on va jusqu'à frapper les malheureux vaincus, on les déchirerait si les gendarmes et les soldats, déjà si féroces eux-mêmes, ne les protégeaient un peu contre cette incroyable fureur qui s'applique à tous les habitants de Paris.

Voici ce qu'en dit un témoin oculaire, correspondant d'un journal modéré, *l'Indépendant rémois* :

« L'exaspération contre Paris et les Parisiens

est grande ici. Ainsi que je vous le disais hier, quand un détachement de prisonniers arrive, la foule se porte sur son passage, et sans la prudence et la fermeté des troupes, il est certain *qu'on n'attendrait pas, pour en faire justice, que la loi puisse leur être appliquée.* La colère des Versaillais se manifeste non-seulement contre les fédérés, mais contre tous les habitants de Paris. *C'est un repaire de bandits, dit-on autour de moi, et il faut qu'on nous débarrasse de tous ceux qui y sont restés. Qu'on détruise partout le loup, la louve et les louveteaux* (c'est ainsi que j'ai entendu désigner les familles parisiennes), et la tranquillité renaftra pour longtemps. »

Arrivés au lieu de destination, les prisonniers sont parqués en plein air sous un soleil brûlant, ou sous la pluie et dans la boue, selon la température.

D'autres fois, ils sont entassés sur la terre nue, dans les caves et dans les écuries du Château, empilés les uns sur les autres, dans la plus effrayante promiscuité, hommes, femmes, enfants. Ils sont dévorés par la vermine ; ils ne reçoivent pour nourriture que du pain et de l'eau qu'on leur jette comme à des chiens en quantité insuffisante et en les injuriant ignominieusement. Un

grand nombre, parmi les femmes surtout, sont atteints de folie. Le manque d'air, l'entassement, la fraîcheur du sol leur causent d'horribles souffrances. Il y a, au milieu d'eux, des enfants de huit ans et des vieillards de soixante-dix ans. De temps en temps un des plus faibles râle dans un coin ; quand l'agonie est bien constatée, un gardien le traîne dehors pour y mourir. Au moindre bruit, au moindre cri séditieux qui s'échappe de ce tas humain, les fusils s'abaissent, de sourdes détonations se font entendre ; les balles sifflent au hasard. Heureux ceux qui, mortellement atteints, tombent foudroyés, une horrible agonie leur est épargnée !

« On m'a raconté des choses effroyables sur les traitements qui ont été infligés aux premiers convois de prisonniers. Tout le jour sans air et sans nourriture, entassés debout dans des wagons de marchandises fermés, à moitié étouffés, à moitié morts de faim ; beaucoup en ont été retirés morts. Il faut espérer que ceci a été quelque peu exagéré, mais ce que j'ai appris par un employé du gouvernement, qui n'avait pas précisément le cœur tendre, c'est la conduite d'une compagnie de soldats au camp de Salory qui, lorsque quelque symptôme d'agitation se manifestait parmi les

prisonniers, sans tarder déchargeait ses chasse-pots durant dix minutes dans le tas (1). »

Dès le premier jour, les Versaillais avaient trouvé que la fusillade ordinaire n'allait pas assez vite. On avait d'abord inventé la fusillade à bout portant, où chaque fusil abattait son homme ; puis la fusillade par rangées de 6, de 10, de 12 ou de 20, mais tout cela ne suffisait pas ; ils inventèrent la *mitrillade*. — Voici à ce sujet l'affirmation catégorique d'un témoin oculaire, le correspondant du journal *les Droits de l'Homme*, de Montpellier :

« Je n'avais pas osé le croire ; mais un officier de l'armée me l'a confirmé hier soir : *c'était à l'aide de mitrailleuses que l'on exécutait à l'École militaire. Voici comment on procédait. On amenait quarante prisonniers, on les rangeait sur deux rangs, liés les uns aux autres, puis on démasquait deux mitrailleuses. Après la décharge, les soldats s'approchaient des victimes et les achevaient à coups de baïonnette ! »*

On procédait de la même façon aux casernes Lobau et de la Pépinière ; on allait faire de même

(1) *Gazette de Francfort.*

aux Gobelins, au Luxembourg, aux Buttes-Chaumont, au Père-Lachaise, etc. Les principaux centres de fusillades étaient, en dehors des casernes Lobau, de la Pépinière et de l'École militaire, — la gare du Nord, le parc Monceaux, le Châtelet et les coins de tous les carrefours occupés. Là, on fusillait au chassepot par rangées de six. Après avoir laissé les cadavres des journées entières étendus sur les dalles et forcé les victimes à passer sur le corps de ceux qu'on venait de tuer pour s'adosser au mur ensanglanté, on transporta les cadavres par charretées un peu partout, ceux de l'École militaire au Champ-de-Mars, ceux du parc Monceaux dans les terrains vagues des Terres ; ceux de la caserne Lobau étaient transportés au square Saint-Jacques, ceux des carrefours dans différents autres squares. Les fédérés fusillés au bord de la Seine sont laissés sur place. Il y a d'horribles agonies qui durent de longues heures, surtout parmi les *mitrillés*. Pêle-mêle on les jette sur une charrette ; pêle-mêle on les verse dans de grandes tranchées transformées en fosse commune. Combien de blessés jetés avec les morts ?

Près du boulevard du Prince-Jérôme, les habitants entendirent un jour, pendant huit mor-

telles heures, les lugubres gémissements d'agonie de malheureux fédérés recouverts de terre et que la mitrailleuse n'avait pas achevés. Des factionnaires empêchaient que l'on portât secours. Au square Saint-Jacques, un des enterrés vivants parvint à sortir les bras de terre ; les habitants de cet aristocratique quartier fuyaient d'épouvante.

Dans cette ardeur de carnage la cupidité n'était pas oubliée ; les fusillés étaient presque toujours dépouillés de tout ce qu'ils avaient sur eux, argent, bijoux, et ces dépouilles des morts étaient distribuées aux soldats. Très souvent on prenait jusqu'aux chaussures. Quant aux femmes fusillées, on les traitait à peu près comme les malheureuses Arabes des tribus insurgées : après les avoir tuées, on les dépouillait, agonisantes encore, d'une partie de leurs vêtements, et quelquefois l'insulte allait plus loin, comme au bas du faubourg Montmartre et sur la place Vendôme, où des femmes furent laissées nues et souillées sur les trottoirs.

On pense bien que les blessés n'avaient pas de quartier à attendre de ces *mitrailleurs* en bloc. Voici un fait : Un capitaine se présente à l'ambulance du séminaire Saint-Sulpice et dit : « On a tiré de cette maison. » (Le fait était faux, mais cette façon de dire était le signal convenu pour

porter le massacre dans un établissement.) Le chef de l'ambulance, un jeune docteur espagnol, nommé Fano, protesta du contraire. L'officier, qui n'avait que 20 hommes, sortit. Il revint quelques instants après, avec une compagnie toute entière, en disant : « J'affirme qu'on a tiré de cette maison. » Aussitôt, les soldats se précipitent ; des blessés, ceux qui étaient debout, sont adossés au mur et fusillés, au nombre de trente ; ceux qui étaient couchés, environ une trentaine aussi, sont massacrés dans les lits à coups de baïonnette ou assommés à coups de crosse. Pendant que les soldats exécutaient ponctuellement leur consigne, le digne officier brûlait la cervelle au jeune docteur.

Obéissant à des *ordres directs*, l'armée recherchait surtout, pour les exécuter sur le champ, les membres et les personnalités de la Commune ; elle réussit quelquefois ; c'est ainsi que dans les premiers jours furent fusillés Pottier, J. Durand et Pillot. Mais ils se trompèrent souvent. Malheur aux infortunés qui avaient quelque ressemblance avec l'un des élus de Paris ; une mort horrible les attendait.

Un mercier du nom de Constant fut pris parce qu'on avait dit : « C'est Billioray. » Il eut beau

prouver son identité, il fut fusillé séance tenante; les soldats disaient qu'il était mort en lâche, et les feuilles à scandale en tirèrent parti pendant plusieurs jours contre les révolutionnaires, jusqu'au moment où l'on apprit que ce n'était pas Billioray. On n'avait pas manqué d'ajouter que le prétendu Billioray avait été trouvé porteur de plusieurs centaines de mille francs.

Un citoyen inconnu eut le malheur de rencontrer un individu qui s'écria : « C'est Vallès ! » Il fut immédiatement entouré par un peloton ; un officier lui fendit la figure d'un coup de sabre. Ce malheureux eut la force de riposter par un coup de poing, les soldats le lardèrent aussitôt de coups de baïonnette. Il n'était pas mort cependant ; un assistant moins féroce s'écria : « Oh ! achevez-le, ce malheureux ! » Cet homme prononça son propre arrêt de mort, il fut immédiatement livré au peloton d'exécution. On assassina de la même façon tous ceux qui furent pris pour des membres de la Commune. Plus tard, on fusilla encore d'autres Vallès, un Longuet, un Ostyn, un Protot, un Amouroux, un Ferré, un Gambon, un Courbet, un Vaillant, plusieurs Lefrançais ; on conduisit à Versailles, les mains liées derrière le dos, en l'accablant d'insultes, en le frappant

même, un jeune homme de Batignolles, parce qu'un individu avait dit : « C'est Malon. » Jamais on n'avait vu une telle orgie de férocité, et ce n'était rien encore en comparaison de ce qui allait se passer.

Vingt-cinq membres de la Commune environ siégeaient encore à l'Hôtel-de-Ville, où se tenait aussi Delescluze. Un certain nombre étaient aux barricades, d'autres organisaient la défense dans leurs arrondissements. Un très petit nombre, heureusement pour l'honneur de la révolution, hésitèrent devant le danger. La Commune en masse paya de sa personne, comme c'était son devoir strict.

De plus en plus, c'est-à-dire à mesure que grandissait le massacre organisé par Versailles, la haine montait au cœur des fédérés qui tombaient par centaines, en criant vengeance.

Va-t-on demander à ceux que l'on traque comme des bêtes fauves, qu'on extermine par tas, partout où on les rencontre, avec une joie sauvage, qu'on massacre blessés, qu'on fait déchirer par la mitraille, qu'on enterre vivants quelquefois, — va-t-on leur demander de livrer sans vengeance leur poi-

trine aux balles ? Va-t-on enfin leur demander d'être calmes, quand tout est passion et fureur autour d'eux, et quand leurs ennemis leur donnent le spectacle de la férocité en délire ?

Dans la nuit du 23 au 24, l'incendie se déclare aux Tuileries, sans qu'on sache d'une manière certaine quels en sont les auteurs. Le palais des rois se souleva comme un volcan avec un bruit épouvantable, roulant comme cent tonnerres. L'explosion couvrit au loin tout le fracas de l'immense bataille ; un nuage noir voila le ciel, obscurcissant l'air, et le vieux monument s'affaissa en grondant toujours et en lançant des flammes.

Quoi qu'il en soit, il était permis au peuple de Paris, à ce peuple magnanime, qui, depuis un siècle, sacrifie l'élite de chacune de ses générations pour le progrès du monde ; à ce peuple qu'on massacrait en ce moment même pour sa foi républicaine et socialiste, et à qui on voulait imposer une monarchie et le maintien du régime d'exploitation ; il était permis à ce peuple, avant-garde du monde nouveau, qui sait si bien combattre et si bien mourir, de brûler le palais des rois. Pour réussir, les premiers chrétiens s'attaquèrent aux temples du paganisme, et les dieux

déconsidérés tombèrent avec les temples. Paris ne veut plus de rois (1).

Dans cette journée commencèrent les fusillades d'otages.

Chaudey et trois gendarmes furent fusillés à Sainte-Pélagie par ordre de Rigault. Le lendemain, un autre membre de la Sûreté générale se porta à la Roquette et dit :

« Six membres de la Commune viennent d'être fusillés (c'était l'opinion générale); œil pour œil, dent pour dent : six otages seront exécutés. »

Et, en effet, on exécuta six otages, parmi lesquels l'archevêque de Paris.

Il y avait dans ces exécutions autant de fureur que dans l'ordre donné par Versailles de fusiller tout ce qui appartenait à la Commune, — seulement ce n'étaient que des représailles.

Les otages expièrent l'horrible guerre de tigres que Versailles avait déchaînée sur Paris.

Si les Versaillais n'avaient pas, dès les premiers jours d'avril, assassiné les prisonniers, la Com-

(1) Les journaux réactionnaires ont parlé de 400 blessés brûlés dans les Tuileries. C'est un de leurs nombreux mensonges, les blessés étaient évacués depuis longtemps. Des blessés ont trouvé une mort affreuse dans ces tristes jours, mais ce sont ceux que les Versaillais ont assassinés dans leur lit à coup de crosse et de baïonnettes.

mune n'aurait pas pris d'otages. Si Thiers avait voulu rendre Blanqui, on aurait relâché l'archevêque et presque tous les prêtres arrêtés. Mais il entraînait dans les calculs de Thiers que les fédérés commissent des représailles qu'on changerait en crimes et qu'on exploiterait contre la révolution. En les réduisant au désespoir par une guerre d'extermination après avoir refusé d'échanger les otages, le chef de la bourgeoisie française savait ce qu'il faisait. Il savait jusqu'où vont les désespérés et combien l'assassinat de l'archevêque de Paris et de ses compagnons pouvait servir la cause de l'ordre !

Thiers n'était pas moins intéressé aux incendies. Ses obus à pétrole ont mis le feu au Ministère des finances : il dit que ce sont les fédérés. La sauvage tactique de ses soldats qui s'avancent sur les barricades par des cheminements intérieurs, en dévastant les maisons, force les fédérés, à moins d'abandonner la lutte et de se livrer sans défense aux massacreurs, de faire sauter ou d'incendier les maisons attenantes aux principales barricades ; il répand le bruit que les fédérés incendient systématiquement Paris.

Oui, il y eut des incendies regrettables, mais en connaît-on les auteurs ? Qui a mis le feu au

Palais-Royal et à la Cour des Comptes, par exemple ? Je dirai tout de suite, parce que c'est la vérité, que le massacre des otages et que certains incendies regrettables, comme celui de l'Hôtel-de-Ville (1), sont l'œuvre, non de la Commune en tant que corps délibérant, mais celle de quelques individualités, agissant d'après les mobiles que j'ai indiqués plus haut et qui sont, on le reconnaîtra, singulièrement atténuants. Mais les plus intéressés à brûler certains monuments n'étaient pas les fédérés, et quand on a affaire à des Thiers, à des Favre, à des Simon et à des Picard, toutes les suppositions sont permises. Le 9 novembre 1870, on a voulu incendier la Préfecture de police : étaient-ce les fédérés ? Que les hommes du 4 septembre répondent !

Quant aux otages, le lecteur se rappellera que pendant toute la durée du gouvernement communal, malgré les assassinats commis par Versailles, pas un otage n'a été exécuté (2). La Com-

(1) Voir plus loin.

(2) Des exécutions d'espions ont eu lieu au fort de Bicêtre, après condamnation d'un Conseil de guerre présidé par Léo Melliet, alors gouverneur du fort. Un espion a été également exécuté après jugement d'un Conseil de guerre présidé par Johannard au quartier général de La Cécilia. Les lois de la guerre relatives aux espions sont formelles. Mais que ces exécutions soient blâmables ou non, c'est à Melliet et à Johannard seuls, qui ont agi sans l'assentiment de leurs collègues, à en répondre devant l'histoire.

mune a-t-elle donc tant mérité cette épithète de sanglante que lui donnèrent ses bourreaux ?

Les nouveaux incendies et le massacre de dix otages mirent le comble à la sauvage fureur de l'armée et de la population bourgeoise.

Le massacre déjà épouvantable redoubla de furie et le cercle de la bataille alla s'élargissant. De part et d'autre les moyens de destruction étaient terribles. Une pluie de bombes à pétrole, d'obus, de boîtes à mitraille tombaient sur la Villette, Belleville, le Panthéon, la barrière d'Italie, la Bastille, le faubourg du Temple, le quartier Popincourt, etc. Rien ne décourageait les indomptables fédérés, ils se battaient en héros, et les Buttes-Chaumont se vengeaient du bombardement de Belleville en bombardant l'intérieur de Paris.

Mais les Versaillais avançaient toujours, ils attaquent les barricades du Pont-Neuf, de la pointe Saint-Eustache et de la rue Rivoli ; ces positions sont emportées après une longue et meurtrière résistance. Bientôt l'aile droite de l'ennemi touche à Notre-Dame, sur la rive gauche. Sur la rive droite, il est maître des gares de l'Est et du Nord et vient attaquer les barricades du faubourg Saint-Denis qui résistent vaillamment et où leurs obus

à pétrole mettent le feu au théâtre de la porte Saint-Martin.

Mais le grand combat de ce jour a lieu aux environs de l'Hôtel-de-Ville, où des travaux formidables ont été élevés : de part et d'autre l'artillerie fait rage et couvre de ses détonations lugubres le crépitement d'une fusillade effroyable. Après plusieurs heures de lutte, les lignes de bataille des Versaillais se resserrèrent ; la position des fédérés n'était plus tenable, leurs pertes étaient graves ; ils durent songer à la retraite. Ils font alors sauter les maisons attenantes aux barricades, mettent le feu aux poudrières de l'Hôtel-de-Ville et se retirent sur le Château-d'Eau, en défendant encore le terrain pied à pied. Une épouvantable détonation qui dure plusieurs minutes et qui est à la canonnade ce que la canonnade est à la fusillade, annonce à Paris l'explosion du vieux Palais municipal qui se consume lentement dans un nuage de fumée et de flammes.

L'incendie de l'Hôtel-de-Ville fut l'œuvre de quelques personnages qui n'étaient nullement autorisés à agir ainsi. Les membres de la Commune, réunis au 11^e arrondissement, blâmèrent généralement, Delescluze entre autres, cet acte regrettable. Au point de vue politique, ce fut une

lourde faute. La Commune devait faire et voulait faire, en effet, de l'Hôtel-de-Ville son dernier centre de résistance; et à cet effet, par les soins de Lefrançais, de E. Gérardin et du chef de légion Noro, le 4^e arrondissement s'était hérissé de barricades bien fournies de défenseurs. Tout le monde sentait bien que hors de leur Hôtel-de-Ville les élus de Paris ne seraient plus que des vaincus fugitifs. C'est ce qui arriva. Quelques représentants de la Commune eurent beau siéger à la Mairie du 11^e arrondissement, la révolution n'avait plus de direction.

Les Versaillais poursuivent leur marche victorieuse; ils vont attaquer la Bastille à droite. L'Opéra est pris, après une sanglante résistance; sont également emportées, après de violents combats, les barricades des rues de Châteaudun et des Martyrs. Enfin, tous les quartiers des 16^e, 15^e, 14^e, 6^e, 2^e, 8^e, 9^e, 17^e, 18^e et 1^{er} arrondissements sont au pouvoir des Versaillais. Ils fusillent en cent endroits, et pour ne pas avoir à enterrer les fédérés qu'on vient de fusiller, ils creusent une tranchée au pied de la barricade prise, les y jettent morts ou mourants, les recouvrent de quelques pouces de terre et volent à d'autres exploits.

Des combats acharnés, effrayants, se livrent

dans les 4^e, 5^e et 10^e arrondissements. A chacune des petites rues du quartier des Halles, est une barricade héroïquement défendue.

Des actes d'héroïsme de la part des fédérés ont lieu sur tous les points de la lutte. Tantôt c'est un seul homme manœuvrant cinq ou six fusils et tenant tête à toute une compagnie, tantôt quelques braves tiennent avec une audace inouïe contre une colonne entière et se font tuer jusqu'au dernier en disputant le terrain pied à pied ; tantôt ce sont des enfants perdus de la lutte révolutionnaire qui follement tentent une offensive impossible, et vont la tête haute à une mort certaine. C'est par centaines qu'ils faudrait rappeler les actes d'héroïsme ; en voici quelques-uns.

« Certes, les fédérés sont morts fièrement.

» Quel que soit l'injuste anathème dont on enveloppe leur mémoire, nul ne leur refusera le courage, j'en appelle au témoignage de leurs ennemis politiques. Tous les récits ont été unanimes. Les uns ont été tués derrière la barricade, d'autres, fusillés, sont tombés au cri de *Vive la Commune !* « Rends-toi ! » crient plusieurs soldats à un enfant de seize ans. « Non ! non ! » Et il se fait tuer sur les marches de la rue Hautefeuille.

» Un convoi de prisonniers descend le boulevard Saint-Michel. « Hurlez donc : Vive la Commune ! C'est le moment, » disent des bourgeois ironiques.—« Vive la Commune ! » répondent les gardes nationaux, qui savent prononcer leur arrêt de mort.

» Plus loin, on amène cinq prisonniers. On en fusille quatre ; le cinquième paraît trop jeune ; le capitaine veut le sauver, mais lui réclame. N'a-t-il pas droit à la mort ? Il montre son livret, son uniforme..... On l'exécute.

» Un enfant de quinze ans demande si c'est dans l'oreille droite ou dans la gauche que l'on va placer le canon du fusil : Il se plante gaiement devant le peloton et tombe foudroyé.

» Un garde isolé passe dans une rue : « N'allez pas par-là ! les Versaillais y sont ! » — « Raison de plus ! » répond-il ; il arme son fusil et court se faire tuer (1). »

A la porte Saint-Martin, un fédéré, debout sur un tas de pavés, tenait un drapeau rouge à la main. Les balles pleuvaient, il semblait ne pas y prendre garde et s'appuyait indolemment contre un tonneau. — Tu es donc fatigué, lui crie un

(1) *Les Droits de l'homme.*

camarade. — Jamais, répondit-il, je m'appuie pour rester debout quand je serai tué.

Dans le 10^e arrondissement, une barricade est prise ; tous les défenseurs sont naturellement fusillés ; reste le dernier, un enfant. On l'adosse au mur ; mais l'enfant s'adressant à l'officier, lui remet une montre en argent, en le priant de la faire parvenir à sa mère, concierge d'une des maisons voisines. L'officier, en veine de générosité, répondit : « Je vois ce que tu veux, vas y toi-même, gamin. » L'enfant partit comme un trait et revint tout essoufflé, quelques minutes après. Il courut, enjambant les cadavres, s'adosser au mur et dit à l'officier qui n'en pouvait croire ses yeux : « Me voilà, capitaine. » Tant d'héroïsme toucha cet homme, l'enfant ne fut pas fusillé (1).

Dans une conférence donnée à la Chaux-de-Fonds, M^{me} André Léo raconte le fait suivant en ces termes :

« Une femme connue dans les lettres, qui n'est point démocrate et qui habitait le quartier du Panthéon, a raconté ce qui suit : « Ma maison se trouvait entourée de quatre barricades dont une sous mes fenêtres. Les soldats entraient dans les

(1) Les Conseils de guerre l'ont envoyé dans une maison de correction.

maisons, y traçaient des cheminements et venaient tirer à feu plongeant sur les défenseurs de la barricade qui devenaient incapables dès lors de s'y maintenir. On n'est pas entré chez moi, je me serais plutôt fait tuer. Je n'étais pas pour l'insurrection, mais cela était lâche, et je ne comprends que la guerre loyale. Les fédérés n'entraient pas dans les maisons, les Versaillais auraient dû en faire autant.

» Ces fédérés se battaient en lions ; ils étaient magnifiques, éclatants d'héroïsme, et à la fin, quand ils virent qu'ils ne pouvaient tenir plus longtemps, qu'ils étaient vaincus, oh ! alors ce fut sublime ! L'un d'eux, debout au milieu des balles, fit un discours :

« Encore une fois la cause du peuple succombe.
« Encore une fois la justice nous est refusée, et
« nous retombons dans l'esclavage. Eh bien, non,
« dans la mort plutôt ! Dans la mort ! Dans la
« mort ! »

» Alors tous, poussant ce cri, se précipitèrent sur la barricade, découvrant leur poitrine avec l'enthousiasme du désespoir ; — et ils tombèrent. Ces héros qui ne voulaient de la vie que noble et libre, se réfugièrent dans la mort, et la bande soldée de ces pauvres, armés contre la liberté du pauvre, passa sur leurs corps. »

C'était de tels hommes dont un bourgeois disait :
« Je voudrais leur faire subir trois morts à chacun ;
les écarteler, les étrangler et les fusiller. » — Ah,
la peur, la peur est féroce, — et ils avaient eu
si peur !

Un perruquier de Montrouge ne marchait pas
avec les fédérés, mais une fois les Versaillais en-
trés, indigné de leur conduite, il prend son fusil,
un fusil à piston, et sort dans la rue. Il voit pas-
ser un capitaine et un sergent. Il ajuste le capi-
taine et tue le sergent. Il recharge son fusil. Des
soldats arrivent :

— Que faites-vous là ?

— J'ai manqué le capitaine ; je recharge mon
fusil pour le tuer.

Il jette sa montre à sa femme, se retourne vers
son fils, un moutard de dix ans.

— Jure-moi de me venger !

— Je le jure ! dit l'enfant, que les soldats veu-
lent tuer, mais que sauvent des voisins.

Puis ce perruquier s'adosse au mur de sa mai-
son :

— Je suis prêt.

Les soldats le fusillent.

Le canon tonnait sans relâche des deux côtés.

« La nuit, pour ainsi dire, ne parut pas sur le théâtre de la lutte ; car elle fut éclairée par l'éclat de l'incendie qui remplit le ciel de son effrayante clarté. L'Hôtel-de-Ville flamboyait par les quatre coins.

» Avant d'aborder la troisième position du centre, le Château-d'Eau, relevons, au même instant, le dernier combat important de la rive gauche.

» D'une part l'armée régulière, dépassant la barricade de la barrière d'Enfer et le Luxembourg, s'est, mercredi 24 mai, emparée du Panthéon ; d'autre part la colonne qui suit les fortifications, arrive à la Bièvre. Ce n'est qu'un ruisseau, mais il creuse une vallée assez profonde, — notamment en avant du boulevard d'Italie.

» Dans ce canton le terrain forme la hauteur dite Butte-aux-Cailles, élevée de 65 mètres. C'est sur cette pente que les fédérés ont pris position en force considérable, 7 à 8 mille environ. Avec leur artillerie, ils battent le quartier de Montrouge ; les tirailleurs descendent dans la vallée et font une démonstration offensive contre les troupes régulières.

» Celles-ci se trouvaient arrêtées dans leur mouvement. Elles tinrent bon la soirée et toute la

nit. Jeudi matin on était encore à la même place ; il fallait absolument en finir. Des renforts arrivèrent, une batterie fut installée derrière le chemin de fer de Sceaux qui couvrit de feux la Butte-aux-Cailles. Cependant les soldats partirent de l'avant ; après une lutte meurtrière, ils avaient dans l'après-midi emporté la position.

» Ce fut certainement un des épisodes les plus meurtriers et les plus chauds. Il se termina par l'incendie des Gobelins. Mais toute la rive gauche appartenait à l'armée. En même temps tombaient les forts de Bicêtre et d'Ivry. Cette rapide victoire, enlevée par la cavalerie du général Du Barrail, s'explique par ce fait que, après le combat de la Butte-aux-Cailles, la garnison des forts se trouvait coupée, isolée et réduite à l'impuissance (1). »

Maîtres de toute la rive gauche, de la rive droite jusqu'à la Villette, pendant que le canon de Montmartre couvre Belleville de feu et de mitraille, les Versaillais s'avancent au centre par le 10^e et le 3^e arrondissement, couverts de barricades, bravement défendues, et qu'il faut emporter ou tourner. Cette marche en avant contre la Bastille et le Château-d'Eau est un combat continuel, meur-

(1) Jezierski.

trier pour les envahisseurs, bien qu'ils soient incomparablement plus nombreux.

Ici se place un épisode.

Un détachement versaillais se présente à l'hospice Saint-Antoine, enlève tous les blessés qu'il y trouve et les fusille dans la cour. La sinistre besogne faite, quatre fédérés arrivèrent, portant deux des leurs sur un brancard ; en l'espace de dix minutes, les six sont fusillés. Ce n'est pas là un fait isolé. Dans chaque hospice, dans chaque ambulance, les vainqueurs de Paris demandaient les blessés et les enlevaient.

Ces derniers n'étaient pourtant pas toujours fusillés sur le champ. A Batignolles, par exemple, les soldats pénètrent dans l'ambulance établie rue Brochant, fusillent l'infirmier en chef, père de cinq enfants, enlèvent d'un côté les blessés, et de l'autre toutes les femmes qu'ils trouvent donnant des soins aux blessés ou en visite auprès des leurs, les lient deux par deux et les expédient d'abord à la caserne de la Nouvelle-France, puis à Versailles, au milieu des cris, des injures, des menaces de la population des boulevards, qui les force souvent de se mettre à genoux au milieu de la chaussée, leur jette des pierres et crie : à mort les *pétroleuses* !

Généralement, les femmes que l'on conduisait à Versailles, au milieu des vociférations de la foule, étaient aussi coupables d'incendie que les citoyennes de Batignolles.

Que dira l'histoire de ce parti, qui, non content de massacrer une population en masse, invente contre elle les plus incroyables calomnies ? Que dira-t-elle de ces sept cents effarés de l'Assemblée qui n'ont pas un regret, pas un remords, pas une tristesse, pas un sentiment de pitié, devant l'innarrable horreur qui s'appelle le sac et le massacre de Paris ; et qui ne savent que voter des lois de vengeance, couronnées par ce décret qui suffirait seul à les vouer à l'exécration de l'avenir :

« *Les armées de terre et de mer et le chef du pouvoir exécutif ont bien mérité de la patrie.* »
(22 mai.)

Tolain et un autre député dont j'ignore le nom, votèrent seuls contre.

L'armée, cependant, continuait à se rendre digne du vote de l'Assemblée.

« C'était à ce point : *Un homme passe. Voilà un « communéux ! » dit quelqu'un ; on le fusille. Une femme traverse la rue, « elle était sans doute infirmière dans un bataillon, » prétend un survenant ; on la fusille.*

» Combien, en dehors de haines particulières ou de basses vengeances, combien, pour faire du zèle, ont dénoncé des inconnus !

» — Avez-vous des blessés insurgés ? » dit un commandant au directeur d'un de nos grands hôpitaux. « Il nous faut en fusiller 300 (trois cents) des plus légèrement atteints. » Et sur la réponse : « Nous n'avons pas ici d'insurgés, nous n'avons que des malades. » — « Prenez garde à vous ! » reprend le commandant. « Seriez-vous par hasard un des leurs ? »

» Un coup de feu part d'une fenêtre de la rue des Ecoles ; de quelle main ? de quel étage ? On l'ignore. Les soldats se précipitent à l'aventure, trouvent un jeune homme, un Suisse, et le clouent par terre d'un coup de baïonnette. « Vous tuez un honnête homme ! » dit le malheureux en tombant.

» Sur les toits un infirmier regarde le combat, un piquet entre, enlève au hasard un malade et l'entraîne sous les arbres voisins.....

» Au poste de la Charité, les officiers et les soldats étaient honteux de leur infâme rôle. L'horreur le disputait au dégoût. Mais, paraît-il, les ordres parlaient de plus haut.

» Un fédéré fut transporté blessé à l'ambulance

du Luxembourg, on allait lui faire subir l'opération de la désarticulation de l'épaule. Des officiers et des soldats entrent à l'ambulance.

» — Remettez-nous cet homme !

» Les médecins protestent.

» — Il ne s'agit pas de tout cela ! Soldats, enlevez-le !

» On le porte dans la cour, on l'y jette et on le fusille.

» *Tout garde pris isolément était fusillé.* A deux pas de notre porte, avenue de Clichy, un marchand de tabac a été exécuté à genoux, devant sa boutique, en présence de sa femme. C'est là un fait entre mille (1). »

« Un détachement du 51^e régiment de ligne avait fait prisonniers un certain nombre de bourgeois, qu'il emmena avec lui. On campa en plein air et l'on mit les fusils en pyramide, quand tout à coup une bombe tomba dans le voisinage et blessa plusieurs personnes. Immédiatement l'officier qui commandait le détachement fit placer quinze des prisonniers contre un mur et les fit fusiller, *pour se venger de la bombe* (2). »

« Dans un hôtel meublé de la rue du Cloître-

(1) *Les Droits de l'homme.*

(2) *La Gazette de Francfort.*

Notre-Dame, tous les locataires, au nombre de quatorze, ont été fusillés, ainsi que l'hôtelier qui se permit des observations. Pourquoi cette tuerie ? On l'ignore ; ce n'étaient pas des gardes nationaux. Les soldats étaient lancés, voilà tout. Un M. D^{***}, demeurant rue Richelieu, qui connaissait parmi les officiers un colonel et un capitaine, leur demanda pourquoi ils n'avaient pas arrêté leurs soldats. Ils répondirent : « Nous n'aurions pas été obéis ; les soldats avaient reçu des ordres directs. »

» Une institutrice a vu fusiller une femme et ses quatre enfants, parce que cette mère de famille venait d'acheter un peu de pétrole pour son éclairage (1). »

Les *Débats*, à propos des exécutions qui ont eu lieu dans la caserne de la Garde républicaine, place Lobau, après jugement de la cour martiale, siégeant au Châtelet, disent qu'ils ont vu sortir de ce bâtiment et conduire à la caserne pour être fusillés, de jeunes garçons âgés de quinze à seize ans.

Un autre journal, la *Petite Presse*, dit :

« Rue de Bretagne, une femme passait près d'un groupe de soldats ; elle se mit à les apostropher violemment. L'officier qui commandait le poste,

(1) André Léo, *les Défenseurs de l'ordre*.

tire son sabre et *laboure* la figure de la mégère ; elle a été achevée à coups de baïonnettes. »

Et les horreurs du genre de celles qu'on vient de lire peuvent se nombrer par centaines ! C'est pourtant par de tels exploits qu'aux yeux des parlementaires de Versailles et des fauteurs de toutes les réactions, les soldats *méritaient bien* de la patrie.

Pauvre France ! Pauvre peuple !

Si pendant tout le second siège, le gouvernement Thiers avait habilement empêché les nouvelles de Paris d'arriver en province et en Europe, à plus forte raison, pendant que se consommait la Saint-Barthélemy des prolétaires, fallait-il resserrer le cercle de fer autour de la cité martyre. Toutes les portes furent fermées ; ni personnes, ni lettres, ni journaux ne pouvaient sortir. Paris était devenu un immense champ de carnage, clos de toutes parts, et au milieu duquel une population désespérée et vaincue se débattait sous les coups d'une soldatesque effrénée, ivre de carnage, et surexcitée aux massacres contre une classe maudite. Pendant ce temps, à Versailles, dans le *Journal officiel*, dans les feuilles scandaleuses, dans les circulaires gouvernemen-

tales, les mensonges les plus odieux, les plus ignominieuses calomnies, les plus incroyables exagérations, les plus sanguinaires malédictions, vouaient les vaincus de Paris à l'exécration de la France, de l'Europe et du monde : il fallait bien faire accepter la destruction systématique, voulue, organisée de toute une population. Thiers ne disait-il pas pendant les massacres : *Le sol est jonché de leurs cadavres. — Les événements suivent le cours que nous avons le droit de prévoir.*

C'est horrible ! Paris transformé en abattoir humain, voilà un des événements qu'*avait le droit de prévoir* cet histrion féroce !

Ce n'est pas assez ; il faut persuader l'Europe et le monde que les communiens écrasés ne sont qu'une horde de scélérats, souillés des plus exécrables forfaits. Il faut que pas un n'échappe et que même le droit d'asile leur soit refusé. Jules Favre envoie donc à tous les gouvernements la circulaire suivante :

Monsieur, l'œuvre abominable des scélérats qui succombent sous l'héroïque effort de notre armée ne peut être confondue avec un acte politique. Elle constitue une série de forfaits prévus et punis par les lois de tous les peuples civilisés. L'assassinat, le vol, l'incendie systématiquement ordonnés, préparés avec une infernale habileté, ne

doivent permettre à leurs auteurs ou à leurs complices d'autre refuge que celui de l'expiation légale. Aucune nation ne peut les couvrir d'immunité, et sur le sol de toutes leur présence serait une honte et un péril. Si donc vous apprenez qu'un individu compromis dans l'attentat de Paris a franchi la frontière de la nation près de laquelle vous êtes accrédité, je vous invite à solliciter des autorités locales son arrestation immédiate et à m'en donner de suite avis pour que je régularise cette situation par une demande d'extradition.

Recevez, monsieur, les assurances de ma haute considération.

(signé) : Jules FAVRE.

Ainsi agissaient les vainqueurs de la Commune. Mais la lutte n'est pas encore finie : ils ont réduit toute une classe au désespoir, ils auront jusqu'au bout la bataille désespérée.

Une nouvelle explosion annonça l'incendie de la Préfecture de police. Ce palais était assurément l'un des instruments les plus odieux du despotisme en France ; il y a cependant de grands doutes sur le point de savoir quels sont les auteurs de cet incendie.

Les débris de la Commune sont réunis à la Mairie du 11^e arrondissement. Devant tant de sang qui coule, quelques membres présents se demandent

s'il n'y a pas un moyen d'arrêter cette horrible guerre. Rastoul se lève et dit à peu près ces paroles :

« Nous sommes l'objet de la haine particulière des gens de Versailles ; dévouons-nous donc pour le salut de cet héroïque peuple. Allons, ceints de nos écharpes, au quartier général de l'armée, et disons à nos ennemis : Nous voici, fusillez-nous ; mais arrêtez les massacres ! »

Cette proposition généreuse est applaudie, mais en y réfléchissant on est bien forcé de s'avouer qu'elle est impraticable. D'abord, les membres de la Commune ne pourraient pas arriver au quartier général ; l'écharpe rouge suffirait pour les faire fusiller dès les premiers pas par les soldats versaillais ; ensuite, arriveraient-ils, qu'on les traiterait en simples malfaiteurs, et ce qu'on appelle à Versailles la répression de l'émeute n'en continuerait pas moins, tandis que, de leur côté, les fédérés, déjà exaspérés par la défaite, croiraient à une trahison. Cette proposition fut donc abandonnée.

« Le même jour, le secrétaire de M. Washburne vint offrir à la Commune une proposition émanée des Prussiens pour un arrangement entre les Versaillais et les fédérés sur les bases suivantes :

- » Suspension des hostilités ;
- » Réélection de la Commune d'un côté, et de l'Assemblée nationale de l'autre ;
- » Les troupes de Versailles quittent Paris et s'installent autour des fortifications ;
- » La garde de Paris continue à être confiée à la garde nationale ;
- » Personne ne pourra être poursuivi comme servant ou ayant servi dans l'armée des fédérés.
- » La Commune, dans une séance extraordinaire, accepta ces propositions, en stipulant que la France aurait deux mois pour se préparer aux élections générales pour une Assemblée constituante.
- » Une seconde entrevue eut lieu avec le secrétaire de l'ambassade américaine. Dans sa séance du matin, 25 mai, la Commune résolut d'envoyer cinq citoyens, — parmi lesquels Vermorel, Delescluze et Arnold, — comme plénipotentiaires à Vincennes, où, d'après l'information donnée par M. Washburne, un délégué prussien devait se trouver. Mais la députation fut empêchée par les gardes nationaux à la porte de Vincennes.
- » A la suite de cela, une dernière entrevue eut lieu entre le même secrétaire américain et le citoyen Arnold, le 26 mai : celui-ci, muni d'un

sauf-conduit américain, se présenta le même jour à Saint-Denis, mais il ne fut pas reçu par les Prussiens.

» Le résultat de cette intervention américaine (qui fit croire à un armistice et à une intervention des Prussiens entre les belligérants) fut, dans le moment le plus critique, de paralyser la défense pour deux jours. En dépit des précautions prises pour tenir secrètes les négociations, elles vinrent à la connaissance des gardes nationaux, qui, pleins de confiance dans la neutralité prussienne, se rendirent dans les lignes prussiennes, pour se constituer prisonniers. On sait comment leur confiance fut trompée par les Prussiens, qui reçurent à coups de fusil et livrèrent les survivants au gouvernement de Versailles (1). »

La Commune avait cru médiocrement à ces tentatives suprêmes de conciliation, et n'avait cessé d'activer et de diriger la défense, autant que peut être dirigée la résistance d'un peuple réduit au désespoir et qui se bat pour vendre chèrement sa vie à d'implacables ennemis.

De leur côté, le Comité central et l'Union ré-

(1) Adresse du Conseil général de l'Association Internationale des Travailleurs au Conseil central de New-York pour les Etats-Unis.

publicaine cherchaient, et sans plus de succès, à arrêter l'effusion de sang.

Après avoir déchainé le carnage, le gouvernement Thiers et les députés de Versailles regardaient s'accomplir l'œuvre de sang, n'élevant la voix que pour jeter les dernières insultes aux vaincus, féliciter les vainqueurs ou inventer tantôt des calomnies atroces et tantôt des lois de vengeance.

En juin 1848, on avait vu quelques représentants porter des paroles de paix jusque sur les barricades ; cette fois pas un ne quitte Versailles, et de Versailles même pas une parole d'apaisement, pas un mot de pitié ne se fait entendre. Les dieux irresponsables du parlementarisme contemplent du haut de leur souveraineté collective des hommes qui s'égorgent pour la plus grande gloire de quelques ambitions surannées, et pour l'assouvissement de la haine des hommes du passé contre tout ce qui est liberté, avenir, justice.

Quelques-uns, nouveaux Nérons, vinrent contempler avec joie du haut du Mont-Valérien le grand Paris, écrasé sous une pluie de fer et de feu ; ravagé, dépeuplé, souillé, ensanglanté, sac-cagé, abattu par leurs 150,000 sicaires.

Non, gens de Versailles, s'il est vrai que les

hommes de sang et de haine sont déchirés par le remords, vous ne mourrez pas en paix !

Nous voici au 25 mai.

Le tonnerre de la bataille gronde sans cesse. Une vapeur rougeâtre plane sur Paris, qui semble flamboyer dans toute son étendue ; des nuages de papiers brûlés, projetés par les flammes du Ministère des finances, de la Cour des Comptes, de l'Hôtel-de-Ville, des Tuileries et de la Préfecture, en petites feuilles noires de deux ou trois centimètres, couvrent le ciel sur un espace de plusieurs lieues.

Après avoir pris toutes les barricades des rues Montorgueil, des Deux-Portes-Saint-Sauveur, des Gravilliers, Turbigo, Réaumur, Meslay, Nazareth, du Vertbois ; l'église Notre-Dame-des-Champs, les Arts et Métiers, le marché Saint-Martin, l'école Turgot, le marché et le square du Temple, et plusieurs barricades des rues voisines, l'armée attaque le Château-d'Eau et la Bastille. Le Château-d'Eau, protégé par les Buttes-Chaumont et le Père-Lachaise, est de beaucoup la position la plus importante des fédérés. Sept avenues, des boulevards, débouchent sur cette place : rue Turbigo, boulevard Saint-Martin, rue du Faubourg-du-Temple,

boulevard Magenta, boulevard des Amandiers, boulevard Voltaire. Reste encore le boulevard du Temple, couvert par la Bastille. A l'entrée de chacune de ces voies, une formidable barricade est construite, et les combattants, parmi lesquels se trouvent aussi un grand nombre de femmes, sont décidés à combattre jusqu'à la mort. Les Versaillais s'avancèrent simultanément par les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin, par le Conservatoire des Arts et Métiers, par les rues Turbigo et du Temple, par la Chapelle et la Villette et par la Bastille. Leurs canons, braqués à l'angle des petites rues, tonnent avec fureur contre les barricades du Château-d'Eau, et couvrent de feu et de mitraille l'intérieur de la place. Cependant les Buttes-Chaumont, canonnées par Montmartre, ne cessent de tirer à toute volée contre les quartiers occupés par l'armée. La bataille, une bataille sanglante, s'abat sur ces quartiers, à leur tour.

« Ce fut de mercredi à vendredi un combat incessant ; bien des maisons du quartier en portent la trace. Le théâtre Saint-Martin incendié, ainsi que les maisons à l'entrée de la rue Turbigo et du boulevard Voltaire ; les devantures éventrées, les plaques de tôle tordues, d'énormes

blocs de pierres détachés et gisant à terre, du sang aux pavés, tout cela dépasse en sombre horreur ce que l'on a pu voir sur les champs de bataille prussiens. Les habitants ont vécu, pendant ces mortelles heures, dans les caves, affamés, tenus en angoisse par les détonations qui se rapprochaient jusque dans les allées, car les fédérés avaient exigé qu'on les laissât ouvertes. Là, on se fusillait, on s'égorgeait à bout portant avec des cris horribles, des gémissements poignants, des silences de mort (1). »

Vers midi, les Versaillais s'emparaient de l'église Saint-Laurent, et dans l'après-midi, des barricades de la rue Turbigo et du boulevard Voltaire. Dans la nuit, les fédérés évacuèrent la caserne du Prince-Eugène et se retranchèrent fortement dans les Magasins-Réunis. Un étudiant en médecine anglais, témoin oculaire, fait de ces combats le récit suivant :

« Après une nuit passée dans la crainte incessante de ne pas revoir le jour, nous fûmes réveillés (car la fatigue nous avait forcés à nous coucher) par l'entrée des troupes qui s'avancèrent en tirant. Lorsque nous eûmes été faits prisonniers, l'ordre de nous fusiller fut donné par

(1) Jezierski.

un lieutenant du 85^e bataillon de réguliers, — mais par bonheur un médecin que je connaissais bien, intercéda pour nous, et un répit nous fut accordé pour que le grand prévôt procédât à notre interrogatoire. Il va sans dire que nous n'attendîmes pas cette formalité et que nous nous enfûmes de la station au risque de nos jours.

» Nous réussîmes, en prenant des rues détournées, à arriver jusqu'à la place du Château-d'Eau, près la barricade Voltaire ; et après avoir parlé quelque peu avec les gardes nationaux, nous nous installâmes dans une maison voisine, et nous nous mîmes en quête de matériel pour établir une ambulance.

» Puis commença le plus terrible peut-être de tous les combats de rues que j'eusse encore vus. Juste au moment où les gardes nationaux se mettaient en retraite, survint un bataillon de femmes qui s'avancait au pas de course et commença à tirer aux cris de : « Vive la Commune ! » Elles étaient armées de la carabine Snider et tiraient admirablement. Il y avait là beaucoup de jeunes filles, qui étaient sans doute destinées à de meilleures actions qu'à tuer des hommes. Elles se battaient comme des démons, et *j'eus la douleur d'en voir fusiller cinquante-deux après qu'elles eurent été cernées et désarmées par les troupes.*

» *Je vis fusiller environ soixante hommes à la même place et en même temps que ces femmes.* Un petit incident touchant, qui m'accabla complètement, frappa mes regards. Tandis que Paris brûlait au milieu de la nuit, que le canon grondait et que la mousqueterie pétillait, une pauvre femme se débattait dans une charrette et sanglotait amèrement. Je lui offris un verre de vin et un morceau de pain. Elle refusa en disant : « Pour le peu de temps que j'ai à vivre, cela n'en vaut pas la peine. »

» Une grande rumeur suivit de notre côté de la barricade ; et je vis la pauvre femme saisie par quatre troupiers, qui la dépouillaient rapidement de ses vêtements. J'entendis la voix impérieuse de l'officier commandant qui interrogeait la femme, disant : « Vous avez tué deux de mes hommes. » La femme se mit à rire ironiquement et répondit d'un ton rude : « Puisse Dieu me punir pour n'en avoir pas tué plus ! J'avais deux fils à Issy, ils ont été tués tous deux, et deux à Neuilly, qui ont subi le même sort. Mon mari est mort à cette barricade, et maintenant faites de moi ce que vous voudrez. » Je n'en entendis pas davantage ; je m'éloignai en rampant, mais pas assez tôt pour ne pas entendre le commandement de : « Feu ! » qui m'apprit que tout était fini. »

Pendant que ceci se passait, la bataille grondait également à la place de la Bastille, puissamment entourée d'un cercle de hautes barricades, aux entrées du boulevard Beaumarchais, des rues Saint-Antoine, Charenton et la Roquette. Là, comme à l'Hôtel-de-Ville, comme au Château-d'Eau, comme à la Croix-Rouge, comme aux Buttes-aux-Cailles, comme à Montrouge, comme à la place Clichy, se livre un long et sanglant combat ; les fédérés défendent le terrain pied à pied : ils s'obstinent aux barricades trouées et ravagées par l'artillerie ; les barricades emportées, ils tirent des fenêtres, aussi le champ de bataille est jonché de cadavres. Derrière la seule barricade de la rue Charenton, les fédérés laissent plus de 100 morts. Enfin, les soldats victorieux poursuivent leur marche en avant contre la place du Trône et Belleville, cernant le faubourg du Temple, qu'ils n'ont pu emporter.

La prolongation de la lutte augmentait la rage des Versaillais, et leurs victoires ne faisaient qu'agrandir le cercle de l'extermination ; ils prélevaient à l'occupation des nouveaux quartiers, en fusillant par tas les vaincus, en opérant dans chaque maison des perquisitions qui dégénéraient

parfois en pillage, en faisant des razzias au hasard.

Dans cette journée du 26 furent exécutés de nouveaux otages à la Roquette.

En ce moment était incendié le Grenier d'abondance. Selon la méthode adoptée, on accusa de ce crime la Commune. Deux faits contredisent cette opinion. D'abord, le Comité central qui avait la prépondérance dans ces quartiers, avait envoyé un ordre exprès, signé Grélier, d'épargner cet établissement ; ensuite, des officiers versaillais se vantèrent de cet incendie, qui, selon eux, avait dû causer la mort de beaucoup de fédérés. Quant aux fédérés, n'ayant aucune barricade tenable dans les environs, ils avaient dû se replier en toute hâte vers le pont d'Austerlitz et la Bastille.

Les Buttes-Chaumont continuaient de bombarder l'intérieur de Paris, et la population bourgeoise de ces quartiers en poussait de plus belle à l'extermination des fédérés. Un de leurs journaux l'avoue dans ces lignes qui suintent la rage cynique :

« Depuis trois fois vingt-quatre heures, à chaque lever du soleil chacun se dit :

» — C'est pour aujourd'hui.

» Et, pendant ces trois jours, la lutte a continué,

sanglante, horrible. Nos soldats avancent, les progrès de nos troupes se suivent d'heure en heure, et cependant le dernier centre de l'insurrection, attaqué de toutes parts, cerné de tous les côtés, servait encore de refuge ce matin aux bandes insurgées.

» Tout nous dit cependant que ces affreuses scènes vont finir aujourd'hui même. Toutes les dispositions sont prises pour l'attaque décisive. Par exemple, il n'y a plus de quartier à espérer pour les fédérés : *simples gardes ou officiers à galons, tout ce qui sera pris portant des armes sera passé par les armes. Les soldats, exaspérés, ne veulent plus faire de prisonniers.*

» *La population civile, d'ailleurs, est plus furieuse encore peut-être. Ecrasée sous le joug de la Commune et de ses sicaires, elle montre aujourd'hui contre eux un acharnement que l'on qualifierait de féroce, si l'on pouvait parler de férocité vis-à-vis des scélérats contre lesquels s'exerce cette haine. Chaque obus venu des Buttes-Chaumont, chaque victime nouvelle de la sauvagerie des derniers bataillons de la Commune, vient donner comme un nouveau coup de fouet à ce sentiment d'exaspération (1).* »

(1) *Petite Presse.*

Pendant toute la journée du vendredi, la place du Trône, défendue par un réseau de barricades, à l'entrée des boulevards Voltaire, Philippe-Auguste et de Charonne, résiste à une attaque furieuse. Elle succomba dans la nuit. Une nouvelle et épouvantable explosion annonça l'incendie des docks de la Villette, dû, on ne saurait en douter, aux obus à pétrole des Versaillais. Je m'en tiens à ce sujet à la courageuse et publique affirmation de Passedouet, l'intelligent administrateur du 19^e arrondissement pendant la Commune.

En ce moment, Paris offre un de ces spectacles de splendide horreur qui font époque dans l'histoire. Le tonnerre continuel de la bataille, le sifflement, l'éclatement des obus, des boîtes à mitraille, qui s'entrecroisent dans l'espace enflammé, portant dans tout Paris l'incendie et la mort ; le grincement sinistre des mitrailleuses, le roulement strident de la fusillade, entrecoupé seulement par le cliquetis des baïonnettes, par les cris lugubres de l'agonie, et les sourds gémissements des mourants ; tout cela dans une atmosphère de feu, sous un ciel rouge, coupé par d'immenses nuages enflammés, s'élevant au-dessus des palais incendiés, frappait les plus forts d'une stupeur inconnue.

Paris entier semblait s'affaisser dans une destruction totale

Un Versaillais, fou de terreur, écrivait du haut du Mont-Valérien : « Nous assistons épouvantés à la fin d'une ville, presque à l'écroulement d'un monde. » Un autre ajoutait, avec un éclat de rire sinistre : « Paris, la ville des villes et l'admiration des peuples, Paris, pour inaugurer la réalisation des rêves du prolétariat, s'est dressé terrible contre la civilisation. La civilisation s'est levée dans sa force et l'a foudroyé, après des combats titanesques. La citadelle de la révolution n'est plus. »

Dans ce langage ignominieux dont les feuilles de l'ordre ont le secret, le journal *le Français* fait le tableau suivant du champ de bataille de la Villette ; par celui-là on jugera des autres :

« Sur le boulevard de la Villette, à partir du haut de la rue Château-Landon, commence le champ de bataille de la lutte suprême qui a rendu Paris à lui-même et à l'ordre. ...

» Le combat a été rude sur ce point. Les maisons du boulevard sont criblées de balles et d'atteintes d'obus, depuis le sol jusqu'à la toiture. On voit que les insurgés ne se contentaient pas de

faire feu derrière leurs barricades, mais qu'il fallut encore les déloger des fenêtres.

» Les bancs sont arrachés des deux côtés de la chaussée ; les arbres tordus, broyés, déchiquetés, jonchent littéralement le sol de leurs débris. On marche sur des tapis de branches, de brindilles et de feuilles. Les candélabres brisés gisent à terre et les baraquements construits pendant le siège pour abriter les mobiles sont défoncés, brûlés, percés à jour, mis en pièces.

» Dans la plupart de ces abris sont entassés, les uns contre les autres, des insurgés tués dans la bataille. Les visages barbouillés de sang et de boue, défoncés par les balles, sont horribles et répugnants à voir. Nous les couvrons de feuillages ramassés sur les avenues ; *mais la curiosité, cet instinct atroce qui demande à se repaître quand même d'émotions violentes, ne respecte pas longtemps ce suaire ; les femmes (du parti de l'ordre, bien entendu) surtout viennent successivement dépouiller les morts de ce dernier linceul (1).*

» Derrière la barricade, faite de pavés maçonnés et de tonneaux remplis de terre, les morts

(1) Sommes-nous assez en pleine St-Barthélemy ? Ne se croirait-on pas à ce matin du 25 août 1572 où les femmes de la Médicis venaient contempler les secrets du corps sur les cadavres des Huguenots massacrés ?

ont été relevés ; mais ils devaient être nombreux ; le sang coule dans les ruisseaux. Des canons, des affûts brisés, des fusils en tas, maculés de sang, des chevaux étendus raides, des mares noirâtres, des bouteilles cassées, des boîtes de conserve vides et des pains entiers, voilà ce que l'on retrouve derrière chaque barricade du quartier de la Villette.

» Sur l'injonction de la troupe qui monte la garde autour des positions qu'elle a conquises, les habitants renversent les travaux de l'émeute. Nous avons pu passer en voiture jusqu'aux Buttes-Chaumont et dans toutes les rues qui aboutissent au canal Saint-Martin. Seule, la rue Grange-aux-Belles n'était pas encore déblayée à cinq heures du soir.

» La bataille a duré là trois jours et trois nuits. A la seule barricade de la rue Puebla, soixante insurgés se sont fait tuer. Ils sentaient, les infâmes (?), qu'ils n'avaient plus qu'à vendre leur vie, que leur cause était perdue sans aucune ressource. C'est ce qui explique l'énergie de leur dernière résistance. *Ce n'étaient plus des combattants, mais des bêtes féroces acculées se débattant dans les convulsions de l'agonie.* »

Le vendredi soir, 26, les Versaillais tiennent

une partie de la Villette d'un côté, campent dans les abords de Charonne de l'autre, tandis qu'ils poursuivent l'attaque du faubourg du Temple; les fédérés sont cernés dans Belleville, Ménilmontant et Charonne. La place du Trône vient d'être emportée et l'on y fusille 700 fédérés. L'éternelle fusillade ne s'interrompt pas dans les hauts quartiers, et dit l'acharnement du combat. Le ciel est gris, l'air lourd, chaud et sec, malgré la pluie qui tombe; une tempête d'artillerie s'abat sur Belleville; les obus tombent drus et serrés sur les Buttes-Chaumont, qui ne cessent de tirer à toute volée. La droite des fédérés s'étend encore rue de la Roquette et boulevard Richard Lenoir; on combat avec fureur au faubourg du Temple, la caserne du Château-d'Eau sert de cible à la barricade de la rue Fontaine-au-Roy, mais les troupes ont pris la barricade de la rue Grange-aux-Belles et atteignent l'hôpital Saint-Louis. Elles attaquent les barricades, proches du canal, par la rue d'Angoulême, le boulevard du Prince-Eugène et l'extrémité du boulevard Richard Lenoir. Au près de celle de la rue des Trois-Bornes, des meurtrières sont disposées aux fenêtres, fermées par des moëllons ou des matelas. La barricade de la rue Saint-Sébastien a soixante mètres de

long, avec fossés, redoutes et embrasures ; des sacs de papiers amoncelés la revêtent à l'extérieur. Les ailes sont soutenues par des amas de pavés dans les rues qui débouchent sur le canal couvert. L'armée tourne vers la Bastille et réussit à prendre la barricade entre deux feux. Les fédérés sont forcés de se retirer ; le sol est jonché de morts et de mourants. Partout, les maisons effondrées, les caissons renversés, les chevaux éventrés, des armes brisées, sur la terre humide de sang.

A mesure que la lutte avançait, le désastre devenait plus grand pour les fédérés ; ils étaient cernés par milliers. Il n'y avait plus moyen de les tuer tous sur place ; on imagina de couvrir Paris de cours prévôtales. Il en eut une au Château-d'Eau, une au Luxembourg, une aux Gobelins, une à la caserne de la Pépinière, une à la caserne Lobau, d'autres dans diverses mairies, une à l'Ecole militaire, une au Châtelet, une au parc Monceaux, etc., etc. Là, on interrogeait les prisonniers, mais on n'acquittait jamais, ou du moins pas une fois sur 500. L'interrogatoire et le jugement duraient en tout moins de dix minutes. Le président disait : *Transférez à la brigade*. Cela voulait dire : *Emmenez dans la cour*

et fusillez. Et c'était fait. — De nombreuses files d'hommes, de femmes et d'enfants, ramassés un peu partout, étaient continuellement dirigées sur Versailles.

Belleville tenait toujours sous la direction de Ranvier. Mais dans la nuit du 27 au 28, les Buttes-Chaumont furent prises d'assaut par les Versaillais, débouchant par le chemin de fer de Ceinture. Belleville, incendié par le bombardement versaillais, n'était plus qu'un brasier immense, « du fond duquel se dressaient çà et là de gigantesques langues de feu, et sur lequel planait la voix assourdissante de l'artillerie et de la mousqueterie mêlées (1). » Le cimetière du Père-Lachaise venait également d'être pris. Alors commencèrent au parc des Buttes-Chaumont et au Père-Lachaise les *mitrillades* en grand des fédérés, pris au nombre de huit ou dix mille sur ces deux points. On ne pouvait pas tout fusiller ; on choisissait les figures les plus ingrates, et l'on fonctionnait comme à l'École militaire : deux décharges de mitrailleuses pour 40 hommes : seulement, on avait eu le soin de faire creuser à l'avance de profondes tranchées, au bord desquelles on alignait les fédérés. Quand ils

(1) *Histoire de la Commune de Paris*, auteur anonyme.

étaient atteints, ils tombaient dans cette fosse improvisée, et l'on n'avait pas la peine d'enlever les cadavres par charretées, comme cela se pratiquait aux abords des Cours prévôtales. Pendant qu'on *mitraillait* ainsi officiellement, les soldats s'en donnaient à cœur joie dans les rues de Belleville et un peu dans tous les quartiers. Rue des Trois-Couronnes, un membre de la Commune vit fusiller des enfants de huit à dix ans, qui avaient, il est vrai, travaillé aux barricades, et dont l'un n'avait commis d'autre crime que de refuser de dire où demeurait son père.

Nous voici au 29, le dernier combat se livre au faubourg du Temple. Le vainqueur et massacreur en chef des ouvriers de Paris, Mac-Mahon, annonce par proclamation « que l'armée de la France est venue délivrer Paris, que Paris est délivré; que *l'ordre est rétabli*, que le travail et la sécurité vont renaître. »

Cependant, les Cours prévôtales continuent leur lugubre besogne, et, selon l'expression d'un publiciste, l'armée n'est plus *qu'un vaste peloton d'exécution*. Le désastre est complet et les pertes de la révolution sont immenses.

Il est bon de dire ici que les combats de bar-

ricades furent moins meurtriers qu'on ne l'aurait cru ; on a tellement pris de précautions contre les nouveaux engins de guerre, que les combats sont moins sanglants qu'ils n'étaient auparavant. On peut estimer que moins de 3,000 défenseurs des barricades ont été frappés dans le feu de la lutte ; mais où les pertes ont été incalculables, c'est dans le massacre à froid de tous ceux qui étaient pris les armes à la main. Comme toujours, les exécuteurs ont agi aveuglément et ont fusillé à tort et à travers amis et ennemis. Le nombre des partisans de Versailles ou des indifférents ainsi sacrifiés, atteint plusieurs centaines. Des milliers de personnes de la même catégorie attendent dans les caves de Versailles, dans le parquemet de Satory, dans l'Orangerie, ou sur les pontons le bon vouloir des hommes de leur choix. Mac-Mahon avoue, dit-on, 15,000 fusillés ou mitraillés, sans compter les fusillades isolées des coins des rues, consommées par des soldats zélés. Ce nombre est très approximatif. Tous les renseignements concordent pour affirmer qu'au moins 20,000 personnes, sur lesquelles 4,000 femmes et enfants, ont été *fusillées* ou *mitraillées*, ce qui, avec les pertes des barricades, porterait le chiffre des morts à près de 25,000. Les Versaillais éva-

luaient dès le mois de juin le nombre des prisonniers à 31,000. De nombreuses razzias ont été faites depuis; on peut donc, sans exagération, parler maintenant de près de 50,000 prisonniers. Ainsi, 50,000 prisonniers, 25,000 tués, voilà le bilan de nos pertes pendant la semaine sanglante. Avant, les fédérés avaient perdu près de 20,000 hommes dont au moins 12,000 tués dans le combat. Nous aurions donc perdu 37,000 tués, et près de 60,000 prisonniers, soit 97,000 des nôtres, sans compter les fugitifs. Que reste-t-il du Paris de la révolution, dans Paris?

Parmi les chefs, Dombrowski et Delescluze n'étaient plus.

Dès le 23, Dombrowski vint à cheval, ramenant des fuyards, à la barricade de la rue Myrrha. C'était se donner pour cible aux Versaillais; aussi tomba-t-il mortellement blessé. Transporté à l'hospice Lariboisière, il mourut le lendemain, après avoir horriblement souffert et en disant: « Croiront-ils encore que je les ai trahis? »

Les funérailles de l'héroïque martyr furent faites, au milieu de la bataille, avec une certaine solennité par ce qui restait de la Commune. C'é-

tait pourtant le 26, et les Versaillais tenaient les trois quarts de Paris.

Quand le cadavre fut déposé dans la fosse, au Père-Lachaise, pendant que les obus versaillais sifflaient dans l'air et éclataient parmi les tombes, Vermorel, au nom de la Commune, prononça une oraison funèbre, qui peut se résumer ainsi :

« Citoyens, nous voilà au milieu des désastres, la cause du peuple est perdue, chaque minute qui s'écoule est remplie par des agonies terribles. Car c'est une guerre sans pitié que nous font nos ennemis ; ils ne voient leur triomphe que dans l'extermination de tous les combattants de la révolution, et ils exterminent. Pauvre peuple ! après tant d'héroïsme, te voilà donc à la discrétion de tes implacables bourreaux. C'est avec des larmes de sang qu'il faudra écrire l'histoire de ces jours terribles. Et nous, mandataires de ce peuple malheureux, avons-nous bien été dignes de lui ? Non, hélas ! Nous avons commis bien des fautes, mais il n'est plus temps de récriminer, il faut combattre et mourir ! — Mais toi, noble champion de la république universelle, héroïque Dombrowski, voilà donc la récompense accordée à ton admirable dévouement, à ton courage légendaire ; tu es mort, en désespérant de la cause pour laquelle tu t'es

sacrifié. Au moins, tu ne vois pas, tu ne verras pas les dernières horreurs de la défaite. Nous t'admirons ; mais nous sommes trop malheureux pour te plaindre. Dombrowski ! devant ton cadavre, malgré la nuit sanglante qui nous enveloppe, je ne puis me défendre d'un rayon d'espoir. Oui, la justice triomphera un jour ! Et malgré tout : Vive la République universelle ! vive la Commune ! Maintenant, citoyens, allons faire notre devoir ! »

Quelques heures plus tard, Vermorel tombait blessé derrière une barricade du Château-d'Eau ; il avait voulu mourir lui aussi. Vermorel fut frappé d'une balle au moment où, avec Theisz et Jaclard, il relevait Lisbonne blessé (1). Presque tous les défenseurs de la barricade étaient tombés ; un enfant de douze ans saisit un drapeau rouge, s'élança sur la barricade, et s'adressant aux Versaillais : « Assassins, leur dit-il, vous avez tué mon père. » Il n'avait pas fini qu'il tombait transpercé de plusieurs balles.

Pendant que Theisz, Jaclard et quelques fédérés rapportaient Vermorel et Lisbonne blessés,

(1) Vermorel fait prisonnier mourut de sa blessure à Versailles, vers le milieu de juin, après avoir forcé ses bourreaux à l'admiration de son courage.

Delescluze disait aux collègues qui l'entouraient : « Vous qui êtes encore jeunes, combattez sans désespoir, échappez si possible à l'extermination qui suivra notre défaite ; vous serez utiles plus tard. Moi qui ai vu Cayenne et le coup d'État, je suis las de proscriptions, de combats et de désastres, je ne veux pas survivre à notre malheur. » Après quoi, le vieux lutteur allait chercher et trouvait la mort. Il tomba en avant de la barricade Bataclan, et son corps fut enlevé par les Versaillais. Ainsi mourut cet homme de tête et de cœur. Quoique jacobin, son profond dévouement pour le peuple l'avait attaché à la révolution communale, dont il fut le chef le plus influent.

Rigault, arrêté rue Gay-Lussac, fut immédiatement massacré. Il mourut bravement. A l'injonction d'un officier qui lui ordonnait de crier : Vive Versailles ! à bas la Commune ! — il répondit en criant : Vive la Commune ! à bas les assassins ! — L'officier lui brûla la cervelle avec son propre revolver.

Brunel fut assassiné dans son domicile, où il s'était réfugié après les combats. Trouvant qu'assassiner un homme désarmé dans son domicile n'était pas assez odieux, les Versaillais lardèrent

de coups de baïonnettes M^{me} Brunel ; ils crurent l'avoir tuée ; cette malheureuse femme n'était que blessée. Pendant trois jours, au milieu d'horribles souffrances, elle agonisa près de son mari. Des voisins la relevèrent après ce long temps, et elle est revenue à la vie.

Varlin, à peine échappé de l'une des dernières barricades (rue Fontaine-au-Roy, 30 mai), où il avait combattu en compagnie de Gambon, Ferré, J.-B. Clément, Géresme, de la Commune, Lacord, et un autre membre du Comité central, fut arrêté rue Lafayette, angle du faubourg Saint-Denis, et conduit au supplice à Montmartre. Un journal royaliste (1) fait de sa mort le récit suivant, qui paraît authentique :

« Varlin, arrêté rue de Lafayette, avait été conduit à Montmartre.

» La foule grossissait de plus en plus, et l'on arriva avec beaucoup de peine au bas des Buttes-Montmartre, où le prisonnier fut conduit devant un général dont nous n'avons pu retenir le nom ; alors l'officier de service chargé de cette triste mission s'avança et causa quelques instants avec le général, qui lui répondit d'une voix basse et grave : « *Là, derrière ce mur.* »

(1) Le *Tricolore*, cité par la *Liberté* de Bruxelles.

» Nous n'avions entendu que ces quatre mots, et quoique nous doutant de leur signification, nous avons voulu voir jusqu'au bout la fin d'un des acteurs de cet affreux drame que nous avons vu se dérouler devant nos yeux depuis plus de deux mois; mais la vindicte publique en avait décidé autrement. Arrivé à l'endroit désigné, une voix dont nous n'avons pu reconnaître l'auteur et qui fut immédiatement suivie de beaucoup d'autres, se mit à crier : *Il faut le promener encore, il est trop tôt*; une voix seule alors ajoute : *Il faut que justice soit faite rue des Rosiers, où ces misérables ont assassiné les généraux Clément Thomas et Lecomte.*

» Le triste cortège alors se remit en marche, suivi par près de deux mille personnes, dont la moitié appartenant à la population de Montmartre.

» Arrivé rue des Rosiers, l'état-major ayant son quartier-général dans cette rue, s'opposa à l'exécution.

» Il fallut donc, toujours suivi de cette foule augmentant à chaque pas, reprendre le chemin des Buttes-Montmartre. C'était de plus en plus funèbre, car, malgré tous les crimes que cet homme avait pu commettre, *il marchait avec tant de fermeté, sachant le sort qui l'attendait depuis*

plus d'une heure, que l'on arrivait à souffrir d'une aussi longue agonie.

» Enfin, le voilà arrivé ; on l'adosse au mur et, pendant que l'officier faisait ranger ses hommes, se préparant à commander le feu, le fusil d'un soldat, qui était sans doute mal épaulé, partit, mais le coup rata ; immédiatement les autres soldats firent feu, et Varlin n'existait plus.

» Aussitôt après, les soldats, craignant sans doute qu'il ne fût pas mort, se jetèrent sur lui pour l'achever à coups de crosse ; mais l'officier leur dit : « Vous voyez bien qu'il est mort, laissez-le. »

Ainsi mourut, avec un admirable courage, après avoir été insulté, conpués par d'autres pharisiens en gravissant un autre calvaire, un magnanime enfant du peuple.

L'*Internationale* française a perdu en lui son propagateur le plus intelligent et le plus constant ; les ouvriers ont perdu un ami, un conseiller de toutes les heures.

Varlin avait 31 ans ; venu jeune à Paris, il s'était instruit aux cours philotechniques du soir. L'un des fondateurs de l'*Internationale*, il a lutté et souffert pour elle, à partir de 1865. Depuis la

fin de 1868, il en était à Paris la personnalité prépondérante. Doué d'une activité prodigieuse, d'une fermeté qui ne se démentit jamais, et jouissant d'une grande influence, fruit de son dévouement et de son intégrité universellement reconnus, il se trouva mêlé à presque tous les mouvements ouvriers de l'Europe. Le vide creusé par sa mort sera difficilement comblé, et les travailleurs conserveront le souvenir de cet homme du peuple qui a tant fait pour les siens, et qui est mort pour eux.

L'Internationale a encore fait une grande perte dans la personne de Pindy. Le 28 mai, il fut blessé et pris à Vincennes. Déchiré à coups de sabre, assommé à coups de pierres, percé de coups de baïonnette, il tomba en lambeaux et fut foulé aux pieds par les féroces exécuteurs de Versailles.

Le colonel Parent qui se défendait à quelques pas de là, put tout voir, et, pour éviter un sort semblable, se fit sauter la cervelle d'une décharge de revolver. Il se tua sur le coup, et les Versaillais ne purent insulter que son cadavre.

Mais que penser de ces bêtes féroces qui trouvaient la mort trop douce et l'accompagnaient de pareilles tortures !

Pindy, ouvrier menuisier, n'était âgé que de trente ans; c'était l'un des propagateurs les plus sympathiques et les plus actifs de l'*Internationale*. Le peuple l'avait délégué à la Commune. Nommé par celle-ci gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, il avait très-convenablement rempli ce poste jusqu'au jour où il tomba victime de son dévouement pour ses frères.

Parmi les victimes se trouvent encore Perrin et Nègre, de l'*Internationale*, que les électeurs socialistes du 14^e arrondissement avaient nommés adjoints aux élections de novembre 1870; Tony Moilin, qui n'avait pas pris part à la dernière lutte, mais qu'on fusilla *parce qu'il était l'un des chefs du socialisme*, lui dit cyniquement certain officier président de l'une des cours sanguinaires qui régularisaient l'assassinat dans Paris; Treillard, directeur de l'Assistance publique, et une foule d'autres défenseurs de la cause ouvrière connus dans les quartiers populaires.

On se rappelle que Millière avait publié plusieurs pièces démontrant d'une façon péremptoire que Jules Favre était un faussaire. Cette publication devait lui coûter la vie. Millière n'avait jamais suivi complètement la Commune, n'avait reçu d'elle aucun commandement, aucune

fonction, et pendant la guerre des rues se trouvait chez son beau-père, rue d'Ulm. Une bande de soldats vint l'y chercher; il n'y était pas en ce moment. Les soldats emmenaient déjà comme otages, en menaçant de les fusiller, le beau-père de Millière, deux de ses belles-sœurs, et deux nièces de dix à douze ans. Dans l'escalier ils rencontrèrent Millière. Les soldats, avec ce culte bête pour l'homme bien habillé, qui a permis à tant de membres de la Commune d'échapper aux fusillades, le prirent pour le propriétaire et levèrent servilement leurs képis. Mais Millière leur dit: « Laissez ma famille, me voici, je suis Millière. » On l'emmena au Panthéon pour le fusiller. Trois fois l'officier qui commandait le feu fit abaisser les armes et le fit mettre en joue. Ce ne fut qu'à la troisième fois qu'il se décida à faire cesser son supplice. A chaque fois, Millière cria: Vive la Commune! vive la République! Pendant cette agonie, pas une faiblesse. Il tomba en criant: Vive l'Humanité! vive . . .

Pendant ce temps, un commissaire de police se présentait rue d'Ulm; il cherchait aussi Millière, quand deux soldats revinrent, apportant quelques papiers et une montre que le mourant avait prié de remettre aux siens. Ils apprirent la

mort de Millière au commissaire, qui parut contrarié et dit : « Il ne fallait pas le fusiller tout de suite. » Sans doute les émissaires de Jules Favre auraient voulu d'abord obtenir une rétractation.

Les journaux réactionnaires accusèrent ensuite Millière d'avoir fait fusiller 32 réfractaires au Panthéon. On n'avait pas fusillé de réfractaires au Panthéon, et comment Millière aurait-il commandé l'exécution, puisqu'il était simple particulier. Pour avoir un prétexte de le fusiller, on feignit aussi de le prendre pour le chef de la 18^e légion, jeune homme du même nom, plein de courage, qui fut tué au Château-d'Eau, et qui n'était même pas connu de Millière. Enfin Jules Favre s'était vengé.

Quand on retrace à son souvenir les horreurs de cette semaine terrible, on se demande comment il a pu se trouver des soldats pour consommer tant de massacres et se jeter comme des bêtes fauves contre des hommes, des femmes, des enfants, et l'on se sent pris de vertige en voyant à quelle férocité peuvent descendre des êtres humains.

Il faut se rappeler que les gouvernants français ont depuis quarante ans développé chez les

soldats de la France, cette férocité nécessaire pour accomplir ce que les bourreaux des peuples appellent *le rétablissement de l'ordre*, en vouant la belle et malheureuse race arabe à la plus révoltante spoliation et à la plus odieuse extermination. En effet, quand ils ont porté pendant quelques années l'incendie dans les villages algériens, le massacre dans les tribus, les soldats sont aptes à ensanglanter les rues de nos villes.

Tous les généraux versaillais sont de cette école. On sait aussi que Bonaparte a développé en maître la qualité requise pour *pacifier* une ville, par les criminelles expéditions du Mexique et de l'extrême Orient, où le vol et l'assassinat ont été les moindres peccadilles des soldats, qui portent le nom de Français.

On sait enfin que la classe dirigeante française, tout comme les maîtres d'esclaves de l'antiquité, les barons du moyen-âge et les propriétaires de noirs, affecte de croire que tous les moyens sont permis pour remettre sous le joug les exploités en révolte, que par conséquent lorsque les soldats ont en face d'eux des prolétaires qui demandent leur place au soleil, l'extermination est de règle. Toutes ces raisons ne suffisent pas encore.

Rien n'a coûté aux hommes qui avaient l'audace de mentir à la face du monde pour exciter la fureur de l'armée. Ils ont parlé aux officiers de privilèges à maintenir, de grades à conquérir ; pour les soldats ignorants, ils ont peint les Parisiens comme un *ramassis de brigands* ; ils ont inventé *les pétroleuses, les louves de ces loups* ; ils ont parlé de *Peaux-Rouges, de bandes infernales, de forfaits abominables, de criminels en rupture de ban...*

Tout ce que la langue a d'injures, ils l'ont employé contre les malheureux fédérés.

Et les soldats transformés en bourreaux ont consommé au nom de l'ordre cet immense massacre, qui sera l'effroi de l'histoire et l'une des hontes de l'humanité.



IX

LA TERREUR TRICOLERE

Voilà donc ; les rues sont rouges de sang, les carrefours sont noirs de cadavres, les squares, les places, les parcs sont changés en cimetières, les faubourgs sont écrasés et dépeuplés, la terreur, le désespoir et la mort couvrent Paris de leurs voiles funèbres. Le peuple révolutionnaire est anéanti : l'ordre règne à Paris. Que vont faire les Versaillais ? Quand tant de sang et tant de larmes ont été versés, il est fréquent de voir passer sur les vainqueurs ces courants de tristesse et d'attendrissement qui les portent à ménager les vaincus survivants, et à se dire : Oh, la guerre

est affreuse ! nous ne fêterons pas notre victoire ; nous n'exercerons plus de vengeances ! — Ainsi firent les républicains d'Amérique après avoir vaincu les esclavagistes. Dans la bourgeoisie française, rien de pareil ; la rage survit au triomphe ; pendant huit jours et huit nuits ils fusillèrent, ils mitraillèrent. Pendant un mois leurs sanguinaires cours prévôtales fonctionnèrent ; quarante jours durant on entendra, dans la nuit, le bruit sinistre des exécutions sommaires. Les arrestations en masses dépassent ce qu'avait pu rêver l'imagination. Et quel sort que celui des gens arrêtés !

« Certes, elle fut horrible et amère, la mort de ces créatures humaines que l'on conduisait par centaines, les mains liées derrière le dos, soit dans un cimetière au milieu des tombes, eux tout pleins de vie, soit dans les parcs au milieu des arbres d'où s'envolaient les oiseaux effarouchés, et que l'on faisait aligner pour la mort, hommes, femmes, enfants, sans respect pour l'héroïsme de ceux qui mouraient la tête haute, sans pitié pour ces pâles et ces tremblants chez qui la nature frémit et pleure. Oui, ce fut horrible ! et pour les victimes et pour les bourreaux, au sein desquels vit ce souvenir, et pour nous tous qui sommes de l'humanité où ces choses se passent.

» Mais, après tout, ils sont morts. L'épouvante, l'horreur, l'amertume se sont éteintes dans ce cœur qui ne bat plus ; ils ont cessé de souffrir. Mais les prisonniers, quelles longues tortures ! et souvent, à la fin, quelle mort ! Tous, les femmes (et les enfants) comme les hommes, sont emmenés à pied à Versailles ; ils traversent Paris au milieu d'une foule hurlante qui les suit, les accable d'invectives, de coups, de huées, et de temps en temps crie : A genoux ! ordre que les soldats font exécuter en couchant en joue les prisonniers. Dans ces derniers jours de mai, au soleil ardent, on les obligeait de marcher tête nue pendant des lieues. Pourquoi ? *Parce que les bandits doivent être découverts devant les honnêtes gens !* C'est le *Figaro* qui parle ainsi. En de telles crises, la bouffonnerie se mêle souvent à l'horrible (1). »

Nous avons vu dans le chapitre précédent de quelle façon étaient traités les prisonniers à Versailles, il importe d'y revenir. La fin de la lutte ne changea rien à la férocité froide des vainqueurs ; la foule versaillaise continua de dépasser les bornes de la lâcheté.

« Les groupes de prisonniers, à leur arrivée à

(1) André Léo, *Les Défenseurs de l'Ordre à Paris, en mai 1871*.

Versailles, sont affreusement maltraités, sans que les surveillants fassent rien pour les protéger ; au contraire, quand ils voyaient quantité de gens, surtout des femmes de sergents de ville et de gendarmes, s'acharner après ces malheureux, les maltraiter, *les égratigner, les mordre, les frapper de leurs ombrelles*, ils excitaient ces fureurs en criant de plus belle : *Place à cette canaille ! à ces brigands, à ces bandits*, etc. Parmi cette canaille se trouvaient des femmes portant un enfant à la mamelle ; elles n'étaient pas épargnées.

» Là où ils sont parqués, les prisonniers manquent de tout ; ils ont à supporter le froid, l'humidité, le manque d'air, n'ayant que du pain et de l'eau en quantité insuffisante. Les gardiens ont poussé la rigueur jusqu'à les empêcher de se mouvoir. Au moindre mouvement, ils les frappent de coups de bâton, sans crainte de les meurtrir. Il y en a qui sont à peine vêtus ; on refuse néanmoins de recevoir les vêtements qu'on leur apporte. Ce qu'il y a de déchirant, c'est le désespoir des malheureuses femmes à qui on refuse de laisser voir les prisonniers de leur famille. On en voit passant des jours, des nuits aux portes de l'Orangerie, de la Prévôté, autour de Satory, attendant, questionnant, suppliant et ne recevant

pour réponse que de grossières injures ou des menaces.

» Quand une de ces malheureuses passe à côté des lignards, on entend ceux-ci murmurer, comme s'ils parlaient d'animaux repoussants et dangereux : *Une communeuse ! Une femme d'insurgé !* et les pauvres femmes doivent se hâter de se garer (1). »

Un organe de la bourgeoisie belge, l'*Echo du Parlement*, extrait d'une correspondance particulière, datée de Corbeil, le 27 mai, les détails suivants :

« Ce matin, j'ai visité le camp de Satory, où il y a 2,500 prisonniers, hommes et femmes pêle-mêle. Ces prisonniers sont dans la cour du parc d'artillerie, *en plein air, tête découverte, et couchent dans la boue ; les murs de la cour sont crénelés et les canons sont braqués sur les prisonniers. Hier, il y a eu une émeute et 300 ont été passés par les armes ; 57 se sont sauvés, mais 38 ont été repris. Il n'y a rien de plus dégoûtant que de voir ces gens. Ils ont des figures impossibles et un cynisme révoltant ; il y en a de toutes les nations et ce qui m'a fait assez de peine, c'est d'y trouver également un bon nombre de Belges. »*

« Le correspondant de l'*Echo*, remarque à ce

(1) Lettre de Versailles datée du mois de juin.

sujet la *Liberté* de Bruxelles, trouve tout étonnant que des gens qu'on couche dans la boue et en plein air, en en fusillant de temps en temps quelques centaines, n'aient pas la mine rose et fraîche d'un rédacteur de l'*Echo* reposé dans l'édredon. Et flétrir la mauvaise et triste mine de ces pauvres gens, voilà tout ce que cet odieux spectacle a inspiré au correspondant de l'*Echo*.

» On a beaucoup écrit, ajoute la *Liberté*, sur les prisons révolutionnaires. Il faut avouer que ces affreux conventionnels qui donnaient à chaque prévenu une cellule, qui permettaient à tous la pistole, et lorsque cette façon de procéder eut créé des « injustices » en introduisant une trop grande inégalité entre les traitements des prisonniers, qui organisaient de grandes tables communes dont de bons traiteurs fournissaient les aliments et le vin, il faut avouer que ces affreux conventionnels savaient bien peu ce que méritent des prisonniers politiques. Nous avons lu également pendant la Commune ce qu'avaient à souffrir les otages, et nous nous rappelons les visites faites à l'archevêque de Paris et à ses compagnons d'infortune, et dans lesquelles tous déclaraient qu'ils étaient parfaitement bien. Mais la Commune, comme la Convention, étaient pleines de tigres populaires,

de gens mal élevés et dont les sentiments devaient être impitoyables. Il a fallu l'aimable, douce et spirituelle bourgeoisie française pour faire connaître enfin aux prisonniers les bienfaits de la civilisation.

» Notez que notre siècle est tel que rien ne paraît plus naturel qu'une pareille conduite. Il n'est point là d'exception résultant d'une colère exagérée ou d'une terreur mortelle. C'est le système bourgeois tel que notre siècle l'a toujours vu pratiquer. A Lyon, en 1832, suivant le témoignage d'Alexandre Herzen, après avoir fusillé les ouvriers par tas, on les groupait pêle-mêle au pied des murailles, on frappait les prisonniers et on « tirait dessus » en manière de plaisanterie sinistre. Après juin 1848, on sait comment grouillaient les masses humaines dans les caves des Tuileries, et comment, lorsqu'une main suppliante ou qu'une figure douloureuse se montraient aux grilles, les gardes nationaux en débarrassaient ces grilles à coups de baïonnette. Aujourd'hui M. Thiers, dont la petite figure sèche, sarcastique et fine, de la finesse du singe ou du chat, paraît faite pour se délecter voluptueusement aux raffinements de la cruauté, M. Thiers, l'incarnation

parfaite de l'ordre des bourgeois, ne procède pas autrement.

» Nous sommes parfaitement convaincus qu'il ne leur vient pas même à l'esprit que l'on pourrait procéder autrement. Le *fait* de cet entassement bestial de milliers d'hommes est horrible, mais soyez convaincu que tout ce qui entoure ce fait monstrueux est convenable, poli, et présente le caractère de l'ordre bourgeois et français. Les personnes grouillent là-bas dans les ordures et la vieille phrase, « la paille humide des cachots » est un euphémisme, il n'y a plus de paille et il n'y a plus même de cachots, il y a une étable ; mais ici, « où s'élabore l'œuvre de la justice, » comme dit le *Français* qui a pénétré jusque-là, tout est régulier et « conforme. »

Le travail est fait par des officiers d'état-major, sous la direction du colonel Gaillard. Ils apportent tous, dans l'exercice de leurs fonctions délicates, la plus grande activité, et leurs rapports avec le public sont pleins de déférence pour les personnes, quelles qu'elles soient, qui sont introduites auprès d'eux.

» Ah ! que la politesse française avec son sourire faux, ses délicatesses, son hypocrisie est plus odieuse cent fois que ne le serait la violence la

plus farouche dont l'attitude au moins serait d'accord avec les actes.

» En 1793, l'homme du peuple, sombre, violent d'aspect, qui gardait les prisons et qui veillait pour sauver la République et l'humanité, pouvait rudoyer peut-être un visiteur, mais le bourru avait un cœur et, au moins, jusqu'au jour du supplice, le prisonnier était traité comme un homme et comme un citoyen. Qu'on se rappelle le banquet des Girondins dans leur prison et leurs épanchements, leurs longs discours que rien ne troubla ! Le peuple frappait, et d'une main terrible, les ennemis et les traîtres, mais le châtiement restait toujours digne du juge, et s'il jugeait la mort nécessaire, au moins il ne s'abaissait pas lui-même en ravalant l'humanité dans la personne de son ennemi.

» Aujourd'hui le seuil des prisons est propre, l'agent de police est poli, les portes bien graissées tournent silencieusement sur leurs gonds, c'est le calme, c'est la paix et l'ordre du cloître, mais le fond des âmes est un cloaque, et ce n'est pas assez de frapper les ennemis, il faut les avilir.

» On reproche à la Commune vaincue et désespérée d'avoir voulu faire disparaître le Paris des monuments. Ceux-ci veulent anéantir le Paris des

hommes. Il faut que la classe ouvrière de Paris, la première du monde, soit entièrement détruite, et ceux qui ont échappé aux fusillades, pourriront dans les casemates. Ce n'est plus seulement la guilotine sèche de Cayenne, c'est encore la guilotine humide de pourriture et d'infection. »

Voici dans quel style un journal républicain, *le Bonhomme Normand*, raconte le transfert des prisonniers dans les ports de mer :

De nombreux convois d'insurgés continuent à être dirigés sur nos ports de mer.

5,000 environ de ces *misérables* sont arrivés à Cherbourg par les voies ferrées ; presque tous ont été placés sur les pontons ; à Brest, on en compte 10,000. Dix Conseils de guerre vont être installés à Cherbourg pour les juger.

Chaque train en contient 800, conduits par une centaine de gardiens de la paix (anciens sergents de ville), armés de chassepots et de révolvers.

Rien de plus hideux à voir que ces dignes descendants des égorgeurs de 93, entassés pêle-mêle au nombre de 40, dans des wagons à bestiaux, sans sièges et sans autres jours que quelques trous larges comme des pièces de 2 francs.

Les prisonniers sont presque tous tête nue et en bras de chemises ; quand, aux grandes stations, on ouvre la porte des wagons pour leur donner de l'air, ils regardent devant eux d'un œil terne et étonné ; *quelques enfants, des vieillards et beaucoup d'étrangers sont mêlés à ce troupeau humain ; par-ci par-là, on remarque quelques individus assez*

bien vêtus ; leurs gilets ouverts laissent voir un linge fin qui n'a rien de commun avec les guenilles dont sont couverts la plupart des autres prisonniers ; ce sont évidemment des meneurs.

Le chef du convoi a pleine autorité sur les prisonniers ; *à destination, il les doit morts ou vivants ; au moindre mouvement, au plus petit signe de rébellion, les mutins sont fusillés.*

Les insurgés vont être dirigés vers la Nouvelle-Calédonie, par 20 transports contenant 1,000 hommes chacun. Les femmes seront embarquées à part, et quatre de ces transports leur seront affectés.

Voici ce qui s'est passé sur la ligne de Paris à Brest, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Un train d'insurgés avait dépassé à peine de 200 mètres la gare de La Ferté Bernard (Sarthe), quand des cris, des vociférations partirent de plusieurs wagons dans lesquels étaient entassés un certain nombre de ces misérables.

Le chef de l'escorte de police fit arrêter le convoi ; à l'ordre de faire silence les prisonniers répondent par des invectives, des insultes, et l'on s'aperçoit que des tentatives sont faites pour briser les planches de leurs prisons.

Les agents descendent, se rangent sur la voie... cinquante coups de revolvers retentissent, tirés à travers les trous à air... Le signal est donné, et le train repart à toute vapeur, — laissant sur la voie une longue traînée de sang.

C'est trop horrible de fond et de forme pour qu'on ose commenter. Mais cela fait penser à un fait antérieur.

Lorsqu'après Juin les bourgeois transportaient leurs vaincus sur les pontons, ceux de ces infortunés qui passèrent dans la libérale Normandie furent accueillis par des injures et des menaces de mort de la part des bourgeois de Rouen qui avaient consommé leur massacre d'ouvriers en avril, et qui devaient livrer la ville aux Prussiens en 1870.

Un autre accueil fut réservé à ceux des insurgés qui passèrent par la Bretagne. De pauvres paysans venaient les consoler et leur apportaient du pain noir et du lait. Ces fils des Vendéens se rappelaient que leurs pères aussi avaient combattu pour un idéal rêvé, et ils surent respecter des vaincus.

Les libéraux, qui n'ont ni passé ni avenir, ni un vieux culte, ni l'amour de l'humanité, cette religion moderne, ont toujours été incapables de sentiments généreux.

Sur les pontons, les mauvais traitements, les privations continuent, et la mort éclaircit les rangs en attendant la déportation. Aucun parti ne s'est jamais montré si cruel que la bourgeoisie française quand elle se venge. Herzen a raison de dire :

« La civilisation n'oblige à rien les conservateurs français ; avec leur semblant de moralité,

avec leurs phrases de rhétorique, d'une politesse stéréotypée, ils sont féroces et impitoyables; ils ne connaissent pas le repentir. »

Si on ne relâche pas les prisonniers même après constatation de méprises insensées, en revanche, on arrête sans cesse. Tous les quartiers ont subi alternativement d'interminables perquisitions. De nuit comme de jour, on envahit les maisons et on enlève, sans explication, ceux qui déplaisent à un mouchard ou à un épicier quelconque. Du reste, les dénonciations n'ont pas manqué. La corruption a été à l'ordre du jour; les haines particulières s'en sont donné à cœur joie. Déjà au 13 juin, après vingt jours de terreur tricolore, on comptait, chiffre officiel, *389,823 dénonciations anonymes* ! Il faut remonter à la décadence de Rome pour trouver un symptôme si écrasant de l'aplatissement des caractères. Beaucoup de ces dénonciateurs demandèrent plus tard des distinctions honorifiques. C'est à ne pas y croire.

Loin de s'épouvanter de tant d'infamie, le gouvernement versaillais obéit à ces indignes stimulants et continue de terroriser, de dépeupler Paris.

De rares ouvriers avaient pu échapper aux fureurs de la première heure, ils se croyaient sauvés, cherchaient du travail, en trouvaient quelquefois,

et espéraient au moins, après tant de désastres, pouvoir donner un peu de pain à leur famille, mais les razzias ou les dénonciations leur enlevaient bientôt cette illusion. Au moment où ils s'y attendaient le moins, ils étaient arrêtés la nuit, au milieu des leurs qui se tordaient de désespoir, et emmenés sur les pontons homicides, dont peu reviendront.

Et les ateliers sont vides; et le Paris industriel se meurt pour faire place au Paris des petits crevés et des cocottes. C'est qu'on ne peut pas impunément, n'en déplaise à la loi de l'offre et de la demande, supprimer par le massacre des milliers de travailleurs. Les bourgeois dédaigneux sont incapables de vivre par eux-mêmes, ils doivent rester parasites, ou disparaître : nous ne voulons plus de parasites.

Aujourd'hui encore, après cinq mois de terreur, quand cent mille ouvriers des deux sexes ont été supprimés par les combats, les massacres, les arrestations et la proscription; quand tout ce qui a du cœur et qui peut partir, s'enfuit de Paris, en maudissant ses bourreaux, ne voulant plus voir tant d'horreurs, la terreur tricolore sévit de plus belle de toute sa violence, achevant la ruine de Paris, et la situation horrible empire sans cesse.

Vingt mille sergents de ville ou gendarmes, les premiers affublés par une amère dérision du costume des héroïques fédérés, veillent sur la société à chaque coin de rue, le sabre au côté, le revolver à la ceinture, le regard dur et menaçant.

Que sont devenus ces faubourgs où s'agitait, si puissante, la vie du travail? Certaines maisons sont presque entièrement vides : on a fusillé par là ; d'autres fois, il reste des femmes, des enfants qui souffrent, et se meurent dans la plus lamentable misère. L'un des premiers actes du gouvernement versaillais ayant été de supprimer les fourneaux et les distributions municipales, il ne leur reste rien, car le mari, le père ni le fils ne sont plus là pour apporter le salaire de la semaine. Des voisins, moins éprouvés, ont d'abord aidé un peu, mais ils ne le peuvent plus ; alors on traîne des haillons ; on meurt lentement d'inanition, et en attendant on n'offre *aux regards affligés des honnêtes gens que des visages terreux et repoussants*.

Dans une lettre datée de Paris, 20 août, écrite par une de ces femmes admirables qui se jettent courageusement au secours de tant de misères, se trouvent ces lignes :

« Que de souffrances ! Le nombre des victimes est effrayant. Il faut que *l'Internationale*, sous peine de déchoir, se fasse la providence agissante et visible de tant de malheureux qu'il s'agit d'arracher à la plus épouvantable mort. Dans les faubourgs, on ne voit que les femmes pâles et maigres, malades de misère, que suivent des enfants en haillons, pieds nus le plus souvent : ils mendient, les pauvres petits, et c'est bien certainement le seul argent qui rentre dans la maison maintenant que l'homme est fusillé ou sur les pontons, attendant la justice de M. Thiers, chef de la république tricolore. »

Je ne parle pas de ceux qui n'ont pas de logement, qui, chassés par les propriétaires comme des animaux dangereux, attendent au coin de la borne, dans une cour obscure, qu'un voisin compatissant et presque aussi malheureux les reçoive dans son misérable réduit, où tous languissent de privations et de manque d'air.

Quant à ceux qui sont poursuivis, où se cacher ? dans quelque souterrain dont la faim les fera sortir ; au grand jour leur visage, que les souffrances auront rendu *ignoble*, les désignera aux *honnêtes gens*, et bientôt ils verront Versailles et les pontons.

Toujours les obscurs portent le plus grand poids et reçoivent le moins d'aide. Il a été plus facile aux personnalités de la Commune d'échapper aux fureurs versaillaises : c'est surtout à leur profit, à eux les plus connus, que fonctionnait le dévouement admirable qui a soustrait tant de victimes aux argousins de Versailles. Au milieu de l'aplatissement universel, on apprenait à aimer encore l'humanité en voyant avec quel courage de modestes sauveteurs arrachaient des hommes à la mort en les cachant chez eux, à leur grand péril ; car la peine encourue était l'arrestation, c'est-à-dire l'envoi sur les pontons, et quelquefois, dans les premiers jours, l'exécution sommaire. Que de transes il fallait braver, que de précautions il fallait prendre, que de subterfuges il fallait inventer !

Ces admirables dévouements qui ont soustrait tant de victimes aux bourreaux, consolent de la défaillance générale des tièdes, de la lâcheté cruelle des neutres et de la férocité des vainqueurs.

On se rappelle que les Versaillais ont fusillé les femmes avec autant et peut-être plus de rage que les hommes ; il y a de ce fait dans Paris des milliers d'enfants orphelins. Il semblerait que la vengeance versaillaise devrait au moins s'arrêter

là. Nullement ; si des parents ne réclament pas l'enfant, il est envoyé aux maisons de correction. Voici un fait qui paraîtrait incroyable, s'il ne s'agissait pas des Versaillais ; lorsque quelque voisin compatissant, ou quelque personne généreuse, veulent adopter un de ces petits malheureux, on leur oppose toute sorte d'obstacles : « *Non, non, il faut que ce fils de bandit soit traité en bandit, il n'a mérité que les maisons correctionnelles,* » disent-ils dans leur biblique férocité.

Aussi, combien est lourd le lugubre silence qui pèse sur les faubourgs dévastés et désolés, et qui n'est interrompu que par les soupirs et les gémissements étouffés des survivants en deuil. Pas un chant, pas un éclat de rire, sinon ceux de quelques soldats avinés, de quelque *petit crevé*, de quelque dame de salon ou de boulevard, qui viennent en calèche découverte contempler ces ruines irréparables, cette désolation muette (1).

(1) Il y néanmoins quelques jeux de circonstance. Voici ce que j'ai vu à Montmartre. Une vingtaine d'enfants jouaient à la guerre : cinq se firent *fédérés*, quinze *Versaillais*, sous prétexte que les Versaillais devaient être plus nombreux. Bientôt les Versaillais attaquent la barricade, les fédérés la défendent victorieusement ; mais une partie des Versaillais fait un détour et surprend les fédérés par derrière. Les fédérés sont pris, l'officier versaillais, bambin de huit ans, dit : *Nous avons le droit de les fusiller, puisque nous sommes l'armée et qu'ils sont des insurgés. Feu sur cette canaille!* Les petits bâtons qui servaient de fusils s'abaissent, quatre fédérés tombent, le cinquième s'en-

Cette oppression sans exemple, ces malheurs inouïs de la classe ouvrière et du peuple révolutionnaire ne suffisaient pas aux hommes de Versailles. Dans une longue circulaire aux agents diplomatiques, Jules Favre annonçait encore qu'il fallait : *Introduire dans les lois les sévérités que réclament les nécessités sociales, et appliquer ces lois sans faiblesse ; c'est une nouveauté à laquelle il faut que la France se résigne, et les gouvernements seraient coupables s'ils ne suivaient l'exemple de la France.*

L'Assemblée ne manqua pas de suivre l'avocat du 4 septembre dans cette voie.

Elle commença par une loi qui mettait tous les Français en suspicion.

En effet, la nomination d'une commission de trente membres, à l'effet de rechercher par voie

fuit ; on le rattrape, on le maltraite et on lui dit : Ah ! coquin d'insurgé, tu voulais t'échapper quand il faut te laisser fusiller ! — Quoi, dit le fédéré, enfant de sept ans, vous me fusillerez ici, près de ma maison, au milieu des cris de ma femme et de mes enfants ! — Oui, nous te fusillerons, insurgé, parce que nous sommes Versaillais, répliquèrent les quinze bambins, et le simulacre fut fait. Après cela, deux gamins, dont l'un de huit ans et l'autre de six environ, discutèrent sur cette façon de faire la guerre. Le grand soutenait que dans la guerre on ne fusillait pas, et disait au petit : Je te dis que tu ne sais pas, toi. — Je te dis que je sais, moi, répondit le petit, puisque mon père, *il a été tué comme ça.*

C'est sans doute en voyant de tels jeux que les folliculaires de l'ordre demandaient que, de même que les *femelles*, on n'épargnât pas les *petits*.

d'enquête et par tous autres moyens qui lui paraîtront utiles et nécessaires, les causes de l'insurrection ; les pleins-pouvoirs confiés dans ce double objet à la commission, qui devra faire à l'Assemblée un rapport sur les résultats de son information, — que signifie cela, sinon que la liberté de 34 millions de Français est livrée sans garantie à la discrétion d'une poignée de réactionnaires portant au front la tache de sang du massacre de Paris.

Les gens de Versailles ne pouvaient pas s'arrêter en si beau chemin ; quelques jours plus tard ils votaient l'urgence du projet de loi suivant :

Art. 1^{er}. Tout Français qui, après la promulgation de la présente loi, s'affiliera ou restera affilié à l'Association internationale des travailleurs ou à toute autre association internationale, soit publique, soit secrète, professant les mêmes doctrines et ayant le même but, sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 50 fr. à 1,000 fr. ; il sera, en outre, privé de tous les droits civils, civiques et de famille énumérés en l'article 12 du Code pénal.

Il pourra être soumis à la surveillance de la haute police pour cinq ans, sans préjudice des peines plus graves applicables, conformément au Code pénal, aux crimes ou délits dont les membres de ces associations auront pu se rendre coupables, soit comme auteurs principaux, soit comme complices.

Art. 2. Sera puni des mêmes peines d'amendes et de prison et déchu de plein droit de la qualité de Français, quiconque, par l'un des moyens énoncés en l'article 1^{er} de la loi du 17 mai 1819, aura excité les habitants d'une partie du territoire français à se soustraire à la souveraineté nationale, soit en s'annexant à un Etat voisin, soit en se constituant en Etat indépendant, sans préjudice des peines plus fortes qui auraient été encourues aux termes des articles 88 et suivants du Code pénal.

Art. 3. L'article 463 du Code pénal pourra être appliqué quant aux peines de la prison et de l'amende prononcées par les articles précédents.

Je n'insiste pas sur la maladresse de ce projet de loi en ce qui concerne le parti séparatiste, auquel il donne un corps. En ce qui touche l'*Internationale*, il faut que la terreur qu'elle inspire à la bourgeoisie soit bien grande pour que celle-ci ne craigne pas de rétrograder jusqu'au moyen-âge, et de rétablir en plein XIX^e siècle une véritable inquisition.

Ce fait monstrueux est d'ailleurs très-compréhensible pour celui qui va au fond des choses. Aux guerres religieuses de la fin du moyen-âge, aux guerres nationales de l'époque moderne, ont succédé dans le XIX^e siècle les guerres sociales; et dans ce grand conflit, la bourgeoisie représentant le parti de la conservation, comme les do-

minicains le représentaient aux temps des guerres religieuses, agit comme ses prédécesseurs, sans scrupules et sans pitié, selon la maxime si chère à tous les suppôts de l'ordre : La fin justifie les moyens. Avec cette différence que les inquisiteurs massacraient au nom d'une croyance, et que les bourgeois massacrent simplement pour prolonger à leur profit l'existence du parasitisme social.

Eh quoi ? Parce que, ne gagnant que deux ou trois francs pour un travail de douze à quinze heures, et devant, avec ce faible salaire, entretenir une famille, je rêverai, épuisé de fatigues et de privations, une amélioration à la position des travailleurs, je serai hors la société ? la prison, l'amende (qui n'est qu'une prolongation de prison pour l'ouvrier) ne seront pas suffisantes ? Il faudra encore la perte de mes droits civiques, civils et de famille ; je serai tué socialement, je serai un esclave du XIX^e siècle, sans droits aucuns ; je ne pourrai même pas avoir une famille, ma femme ne sera qu'une concubine, mes enfants pourront toujours m'être enlevés par les *honnêtes gens* pour être mis dans les maisons de correction, où d'abord on leur apprendra à me maudire, après quoi, on les abétira, si on ne les déprave. Si la réaction devait durer, avec de pareilles lois,

l'idéal du *Figaro* (1) serait bientôt réalisé : l'humanité rétrograderait jusqu'à l'esclavage antique.

Les réactionnaires français vont bien. Qu'ils aillent donc semant la haine, ils récolteront la vengeance. Ils nous ont vaincus par nos fautes; nous les vaincrons par leurs crimes.

Ce qu'il y a de plus écœurant dans ces sombres jours, c'est l'attitude de la presse bourgeoise en général.

Pendant les deux premiers mois de massacre et de terreur dans Paris, elle n'a pas prononcé une fois le mot d'*humanité*. Et cette fois, le *Siècle* et le *Figaro* font bon ménage, quand il s'agit de l'écrasement du socialisme.

Les rôles étaient partagés : les journaux officiels surexcitaient au massacre, pratiquaient en grand la délation et déversaient à pleins bords la calomnie; et les journaux libéraux se faisaient les échos complaisants des infamies de leurs confrères. Que leur importait que Paris se dépeuplât, que les faubourgs fussent écrasés, que deux cent mille familles fussent plongées dans la misère, le deuil et le désespoir!

Il n'y a rien de commun entre le libéralisme bourgeois et le socialisme ouvrier.

(1) Voir plus loin.

Un seul journal, la *Vérité*, fit quelques observations, au point de vue de l'idée communale, tout en vilipendant les hommes de la Commune.

Cette presse toute entière enregistra froidement les massacres, et tandis que 25,000 socialistes étaient exterminés, elle insérait des lignes dans le genre de celles-ci :

Enfin!!! Enfin, Paris est débarrassé de cette tourbe de bandits, de pillards, d'incendiaires, de voleurs, qui l'infestaient depuis deux mois, sous prétexte de Commune, de Comité central, de délégation, de Salut public et de fédération.

Au moment où le souffle nous revient, où l'air rentre dans nos poumons flétris par l'impur courant de ces monstres odieux, un seul cri peut sortir de nos lèvres, et ce cri sera celui de tout Français :

PAS DE PITIÉ POUR CES INFAMES!...

Un seul châtimeut peut expier de pareils crimes :

LA MORT!... (1).

Après la défaite, les uns demandent la déportation des *petits* avec les parents, d'autres la proscription en masse du prolétariat parisien, d'autres saluent dans cette extermination enragée le premier pas vers un retour logique à l'esclavage : celle-là est du *Figaro*, et il ajoute, parlant des ouvriers de Paris : *Tous ont peur, parce que tous*

(1) *L'Indépendance française.*

sont coupables. D'autres fois il s'adresse en ces termes aux gens de l'ordre, qui n'ont pas assez arrêté ni assez tué selon lui :

Si vous disiez : mettons-nous à l'œuvre, élevons des barrières, défendons-nous, oublions toutes nos querelles de parti. Mais non ! les uns ne parlent que de décentralisation, les autres déplorent l'état de siège. Tous recommencent des coquetteries envers la multitude !...

L'expérience ne sert à rien. Les journées de juin ne nous ont rien appris en 1848. Les journées de mai seront oubliées dans quelques jours.

Oui ! vous serez mangés ! Car, pendant que vous pérorerez, il y a là cent mille bêtes féroces qui attendent le moment de se précipiter sur vous !...

Créez une industrie ; soyez paternels pour les ouvriers, élevez leurs enfants, donnez-leur des écoles, des hôpitaux, des églises... et ils vous haïront davantage, parce que *votre capital les aura dévorés.*

Mais tout le monde est fou ! On dispute, on crie, on fait de la politique, au lieu de voir la situation dans sa terrible réalité ! *En fait de réformes, commencez par avoir la force : maintenez l'état de siège ; ayez des gendarmes, des sergents de ville, une armée disciplinée...* Occupez-vous de cela d'abord ; autrement, au beau milieu de vos magnifiques discours, vous serez mangés.....

..... Les députés *se plaignent aussi des retards affectés à la mise en jugement des personnalités de la Commune. La plupart pensent qu'on aurait dû les châtier exemplairement dès le premier jour, alors que l'horreur de leurs for-*

faits étant encore présente à tous les esprits eût justifié la sévérité du châtement.

Mais tout s'oublie si vite dans ce malheureux pays, objecte-t-on, qu'il se trouvera encore des gens pour prendre les coquins en pitié et s'apitoyer sur leur sort, à ce point que les Conseils de guerre, subissant ces influences, se montreront faibles (1).

C'est au-dessous de l'indignation. Le *Paris-Journal* avait pour spécialité d'inventer chaque jour des réunions de l'*Internationale*, où l'on avait rédigé force manifestes *authentiques et irréfutables*. Nous pouvons remercier ces faussaires ; au moment où pas une voix de protestation ne pouvait se faire entendre à Paris, ces inventions, toutes maladroites et perfides qu'elles fussent, firent croire à quelques opprimés que l'*Internationale* n'était pas écrasée, que même à Paris elle tenait haut son drapeau en faisant œuvre de providence et de réparation, et les *maudits* ne désespéraient pas.

Le *Journal officiel* de Versailles donnait le ton à tous ces souteneurs de la société, à ces pourfendeurs des ouvriers massacrés. Il annonça, par exemple, que c'était *par oubli* que la Commune n'avait pas incendié le Mont-de-Piété et les Archives.

(1) Qu'ont à répondre Messieurs les députés de Versailles ?

Cette rage des folliculaires de l'ordre n'est pas encore calmée. Ont-ils pourtant assez conspiré, assez menti !

La Commune a tout fait, jusqu'à de la fausse monnaie ; tous ses membres, tous ses délégués, tous ses adhérents, c'est-à-dire tout le Paris révolutionnaire, sont un ramassis de bandits internationaux, de repris de justice, condamnés pour vol, de forçats libérés, etc. Vient le tour des combattants. Ceux-ci n'ont cessé de s'enivrer ; ils repoussaient les femmes et les enfants dans les flammes des maisons qu'ils incendiaient ; puis cette invention des *pétroleuses* qu'on avait vues la torche d'une main et le pot de pétrole de l'autre. — Il faudrait des volumes pour enregistrer cette accumulation d'atroces mensonges qu'on a jetés sur la Commune pour la déshonorer, et faire accepter par l'opinion publique l'extermination de Paris. Viennent ensuite une pluie de brochures, de livres qui renchérisse les uns sur les autres en infamies. C'est une officine de mensonge et de lâcheté. J'ai remué cet amas de boue sanglante, et j'ai vu là à quel degré d'ignominie peuvent descendre des êtres humains.

Toute l'Europe s'est nourrie de ces calomnies ; les gouvernementaux faisant semblant d'y croire

pour pouvoir prêter la main à l'écrasement du prolétariat, et les naïfs, ne pouvant croire à tant de fourbe, y ajoutant foi réellement. C'est ainsi que les gouvernements belge, italien, espagnol s'empressèrent, à la demande de Jules Favre, de partager avec la Prusse l'office de valets des bureaux versaillais, en promettant de livrer tous les réfugiés. « *L'Internationale*, écrivait triomphalement le *Constitutionnel*, a supprimé le droit d'asile. » Seuls, le gouvernement anglais et la Suisse refusèrent de s'associer à ce débordement de férocité contre les vaincus (1).

A l'exception des journaux de *l'Internationale*, de quelques journaux républicains des départements, d'une partie des journaux anglais, toute la presse européenne et américaine enregistra les calomnies, les injures des vainqueurs, et voua sans examen les vaincus à l'exécration universelle. Les vétérans de la démocratie française firent chorus, depuis Langlois qui s'est fait le sigisbé de Thiers, jusqu'à Louis Blanc qui, sur l'in-

(1) Déjà pendant la grande lutte dans Paris, lorsque, dès le 25 mai, M. Washburn, ambassadeur américain, disait à M. Reed, honorable citoyen anglais (sans doute d'après une confidence de Thiers) : *Tous ceux qui appartiennent à la Commune ou qui lui sont sympathiques seront fusillés*, le secrétaire de l'ambassade anglaise, M. Mallet, fit beaucoup d'efforts, malheureusement sans succès, pour arrêter le massacre.

jonction du *Figaro*, lança, lui aussi, son insulte à Paris vaincu, jusqu'à M^{me} Georges Sand qui vint, quatre mois après, jeter sa pierre aux prolétaires massacrés. Mazzini lança, à son tour, une malédiction bien sentie. Jamais tant d'exécration n'avait couvert un parti, si l'on en excepte les premiers chrétiens.

Une seule personnalité française, du camp neutre, se leva au nom de la justice et de la vérité, ce fut Victor Hugo. Combien fut digne aussi ce magnanime Garibaldi, qui choisit ce moment pour envoyer son adhésion aux principes de l'*Internationale* ! Mais de l'*Internationale* vint la grande protestation. Le prolétariat des deux mondes comprit que c'était sa cause que la bourgeoisie française venait de noyer dans une mer de sang. Il fut unanime à prendre sous sa protection la Commune, vaincue, déchirée et souillée par ses implacables adversaires. Des adresses vinrent de toutes les nations européennes, et de l'Amérique du Nord. Dans toutes, les prolétaires qui les avaient signées protestaient de leur attachement aux principes que défendit la Commune de Paris, de leur sympathie pour les vaincus, de leur haine pour les Versaillais et de leur indignation contre les officiels de diverses nations qui refusaient la

terre et l'eau aux débris de cette colossale insurrection. Le premier en date et en importance de ces manifestes est l'adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs à tous les membres de l'Association en Europe et aux Etats-Unis.

Après avoir, d'une façon péremptoire et avec une grande autorité, démontré l'indignité des hommes du 4 septembre et leurs manœuvres constantes pour créer le conflit; après avoir, dans un langage élevé, défini nettement la *Commune*, et fait ressortir sa haute signification socialiste et fédéraliste; après avoir fait justice des calomnies dont la réaction accable le peuple de Paris, les signataires s'écrient :

« Depuis ce dimanche de la Pentecôte (22 mai) il ne peut y avoir ni paix ni trêve entre les travailleurs français et leurs massacreurs..... Et les prolétaires français ne sont que l'avant-garde du prolétariat moderne.

» Le Paris des travailleurs et sa Commune vivront dans la mémoire du peuple qui reprendra leur œuvre, tandis que leurs impitoyables bourreaux sont déjà cloués au pilori de l'histoire, d'où toutes les prières de leurs prêtres ne sauraient les arracher. »

Viennent ensuite la protestation des ouvriers belges contre l'extradition des réfugiés parisiens ; la protestation identique des 30 sections de Genève ; la protestation de diverses sections italiennes, du *Volksstaat* de Leipzig, de l'*Eguaglianza* de Girgenti, du *Proletario italiano* de Turin, de la *Federacion* de Barcelone, de la *Tagwacht* de Zurich, de la *Liberté* de Bruxelles, de l'*Egalité* de Genève, de l'*Internationale* de Bruxelles, du *Mirabeau* de Verviers et de plusieurs autres organes de l'Association internationale des travailleurs.

De si nombreuses sympathies consolent de l'inconcevable férocité des journalistes de la bourgeoisie, qui n'ont eu que des excitations meurtrières, des calomnies révoltantes ou de lâches complicités, et qui n'ont pas trouvé une ligne, un mot où perce au moins le regret d'un homme de cœur qui voit le massacre de ses semblables. Elles indiquent aussi que le temps est passé où les bourreaux pouvaient, à force de calomnies, donner le change à l'histoire.

Il est juste de reconnaître que les bourreaux n'ont reculé devant aucun mensonge pour souiller leurs victimes.

Qui, par exemple, n'a pas cru aux *pétroleuses* ?

Et voilà pourtant que le 4^{me} Conseil de guerre, tout en condamnant à mort les citoyennes Marchais, Suétens, Rétiffe ; à la déportation deux de leurs compagnes, — a dû reconnaître (implicitement bien entendu) que ces *pétroleuses* qu'on avait peintes, le bidon d'une main, la torche de l'autre, incendiant Paris moyennant salaire, *n'ont jamais existé*. Voici comme preuve le passage le plus violent de l'acte d'accusation :

Le mardi, les horribles scènes de la veille recommencèrent. Le combat s'engagea à toutes les barricades. Cinq femmes, et parmi elles les nommées *Rétiffe, Suétens, Marchais* et *Papavoine*, se distinguaient particulièrement au plus fort de la lutte. « Elles allaient et venaient, disent les témoins, servaient à boire et à manger aux insurgés, ou aidaient ceux-ci à piller. Elles étaient armées, pour la plupart, et portaient des écharpes rouges. *L'une, très grande, fit le coup de feu à la barricade de la rue Bellechasse ; une autre roula un tonneau de pétrole contre la porte de l'hôtel n° 6 de cette même rue. Tantôt elles avaient l'uniforme de garde national, tantôt elles étaient vêtues d'effets sordides. Elles tenaient des propos épouvantables et forçaient les fédérés à rester aux barricades.* »

Je vois là des femmes qui se sont battues aux barricades, et certes elles étaient nombreuses ; mais où sont vos fameuses pétroleuses ? Qui les

a vues? Vous en avez donc menti, Messieurs les réacteurs; elles n'ont jamais existé. Mais rendez-vous la vie aux centaines de mères de famille que vous avez fait fusiller par cette calomnie?

Et les Conseils de guerre fonctionnent toujours à Versailles, à Lyon, à Marseille, à Chalon, etc., condamnant sans cesse à mort, à la déportation dans une enceinte fortifiée, aux travaux forcés, aux longues détentions; c'est comme un délire de vengeance qui sévit depuis six mois.

Ainsi ils ont condamné à mort Ferré, Rossel, Marigot et un jeune homme de 22 ans, Marotcau, pour un article de journal! (1) Ils ont condamné en outre à la déportation ou aux travaux forcés, avec les membres de la Commune qui leur sont tombés entre les mains (2), le maire de Putcaux, Roques de Fillol, coupable d'avoir été sympathique à la Commune dans les premiers jours d'avril: Dumay, coupable d'avoir à la fin de mars adhéré à la Commune comme maire du Creuzot (3);

(1) Lullier aussi a été condamné à mort. Est-il possible que les Versaillais exécutent cet homme, qui fut leur agent, comme lui même l'a reconnu au Conseil de guerre? Il est vrai qu'ils sont capables de toutes les scélératesses.

(2) Assi, Grousset, Jourde, Billioray, Amouroux, Arnold, Courbet, Verdure, Trinquet, Régère, Urbain, V. Clément, Ras-toul et Champy.

(3) Heureusement pour Dumay qu'il a pu échapper aux ar-gousins de Versailles et en être quitte pour l'exil.

Rochefort, coupable d'avoir autrefois attaqué l'empire; G. Cavalier, coupable d'avoir accepté de la Commune la direction d'un service d'édilité; la citoyenne Bonnard, coupable d'avoir fait arrêter pour quelques jours un Versaillais,—et ils ne font que commencer. L'Assemblée, pour ne pas rester au-dessous des militaires, a refusé de prendre en considération une demande d'amnistie que les municipalités de plusieurs villes avaient d'abord formulée et qu'une fraction de la gauche avait signée. Ils veulent être impitoyables jusqu'au bout. De toutes parts on leur crie que Paris terrorisé se dépeuple de plus en plus, que son industrie se perd, que bientôt la ruine sera générale; rien n'émeut les vainqueurs du peuple. Ils s'installent à Versailles, ruinant de ce coup le travail et le commerce parisien; que leur importe? On leur parle de 100,000 familles désolées, de femmes, d'enfants et de vieillards mourant de faim et de douleur dans l'abandon; de plus de 40,000 malheureux qui languissent sur les pontons, de la paix sociale à faire renaître pour éviter la décomposition de la France et les luttes nouvelles; que leur importe encore? Qu'y a-t-il de commun entre eux et l'humanité? Il est plus digne d'eux de préparer une restauration monarchique et de jeter

la France épuisée, ensanglantée, humiliée et mourante, sous l'odieux despotisme. Jamais dans les annales du monde, des gouvernants ne furent si funestes à leur patrie. Mais il fallait que l'ordre régnât en France et à Paris : il y règne.

« Dans cette tyrannie sans tyrans, il y a quelque chose d'encore plus révoltant qu'un pouvoir monarchique. Là on sait qui haïr ; mais ici c'est une société anonyme d'escrocs politiques ou de joueurs de bourse, s'appuyant sur la corruption sociale, sur la sympathie des bourgeois, forte des poignets de la police et des condottières de l'armée ; elle étouffe sans entraînement, opprime sans foi, par amour de l'argent, par peur, et reste insaisissable (1). »

France du passé qui peux subir de tels régimes, tu es bien morte ! Que la France de l'avenir, la France initiatrice de révolutions, la France qui poursuit la réalisation de la République sociale dans le monde entier, se hâte de grandir ! les peuples attendent.

(1) Alex. Herzen, *Lettres de France et d'Italie*.





CONCLUSION



Telles sont nos guerres sociales, et nous ne faisons que commencer. Aussi, dans ces tristes heures, quand l'herbe n'a pas encore poussé sur les tombes de nos 37,000 morts, quand 50,000 êtres humains se meurent lentement de privations, de mauvais traitements et de douleur dans les parquements et sur les pontons; quand des milliers d'exilés souffrent loin de la patrie, dans la misère, dans l'isolement et dans l'absence de ceux qu'ils aiment; quand tant d'hommes de cœur attendent dans les cachots de Versailles l'exécution de la peine de mort dont on les a frappés, tandis

que d'autres attendent leur transfert dans les Bastilles tropicales ; quand d'autres encore sont au bagne ; quand, dans les faubourgs désolés et dépeuplés, les 100,000 familles des martyrs s'étiolent dans la faim et s'abîment dans le désespoir ; dans ces tristes heures, le penseur souffre autant des maux qu'il prévoit dans l'avenir que des maux présents, si grands, si inouïs cependant.

Il est bien entendu que la bourgeoisie ne veut pas faire la part du feu. Bien moins grande que la noblesse française, qui faisait une nuit du 4 août, tandis qu'on incendiait ses châteaux, qu'on brûlait ses charriers, elle massacre ceux qui lui demandent justice ; au lieu d'attirer à elle le prolétariat, elle veut devenir propriétaire d'esclaves. Elle répond à l'évolution scientifique et économique qui multiplie les machines, fait de la solidarité des forces et de la suppression de la misère une nécessité du travail moderne, en interdisant aux pauvres de faire des enfants, en parlant d'une charité ou philanthropie, hypocrite quelquefois, et impuissante toujours ; en ayant recours, de temps à autre, aux mortalités exceptionnelles (guerre, épidémies, massacres de prolétaires).

Voilà ce qu'elle a trouvé.

Humanité! voilà ce qu'elle t'offre au moment solennel de l'une de tes plus grandes transformations : la dépopulation par le fer et par la misère. Pourquoi ce moyen extrême? Pour conserver leurs privilèges à quelques parasites. Ainsi agit l'émancipée de 1789. Au lieu de reconnaître que le produit du travail, les charges sociales étant prélevées, appartient au producteur, elle s'obstine à faire des richesses humaines la chose exclusive de quelques-uns.

Les douloureuses fatigues, les dures privations, le servage de fait, l'ignorance pèsent sur les travailleurs comme conséquences de cette monstrueuse organisation économique. Ce mal engendre un mal plus grand; le chômage appelle le chômage en empêchant les ouvriers de consommer; la misère d'aujourd'hui prépare une plus profonde misère pour demain, en engageant par des dettes l'avenir de l'ouvrier et le livrant pieds et poings liés aux fournisseurs qui sophistiqueront leurs produits, les renchériront outre mesure pour se garantir de l'abus du crédit, et le malheureux débiteur devra tout subir, tout, jusqu'aux insultes, et attendre le jour où le commerçant refusant net, il devra voir, dans son désespoir impuissant, les siens se mourir de faim. Et cependant les déve-

loppements de la grande industrie sur des bases iniques tendent à développer un véritable servage industriel. Ce n'est pas là un vain mot. Les prolétaires savent quelle différence il y a entre l'homme de métier, travaillant dans un atelier, qu'il est libre de quitter pour un autre, et l'ouvrier de fabrique, l'homme de peine de l'usine, l'employé des grandes compagnies d'autre part.

Ces derniers, pour un salaire, illusoire souvent, très-insuffisant toujours, sont courbés, sans revendications possibles, sous les écrasantes fatigues, sous les mauvais traitements des chefs ; ils sont serfs d'esprit et de corps. S'ils tentent de s'unir pour de meilleures conditions de travail, le soldat est là pour les coucher sous les balles.

Ils ne peuvent pas davantage refuser le travail individuellement, parce qu'on en a fait des spécialistes ou des bêtes de somme, et qu'il n'y a ordinairement dans le pays qu'une seule usine de la *partie*.

Ils ne peuvent pas non plus faire acte de citoyen, toujours sous peine de mort de faim. Voici à ce sujet un fait tout récent pour les élections aux Conseils généraux (8 octobre 1871) : les contre-mâîtres de l'usine du Creuzot ont fait appeler leurs ouvriers et leur ont dit : « M. Schneider père se

porte conseiller général, M. Schneider fils conseiller d'arrondissement; voulez-vous, oui ou non, voter pour eux? Vous êtes libres, mais souvenez-vous que nous avons répondu aux 2,600 voix données à Dumay (maire républicain du Creuzot) par 2,600 renvois. » — Or, le renvoi du Creuzot, avec les livrets signés d'une certaine façon, équivaut pour celui qui ne peut pas quitter la France à une surveillance de la haute police, c'est-à-dire une condamnation à mourir de faim faute de travail, le livret dénonçant son porteur et lui rendant l'embauchage impossible. Que faire donc? Souffrir toutes les peines, boire toutes les hontes, jusques et y compris le droit de *jambage* que s'arrogent messieurs les fils de patrons, messieurs les hauts employés et messieurs les contre-maitres!

Si quelqu'un crie à l'énormité, qu'il aille un peu voir à Mulhouse, à Roubaix, à Lille, à Tourcoing, à Rouen, à Amiens, au Creuzot, à Lyon, à Fourchambault, dans certaines banlieues de Paris, à Saint-Etienne, etc., et si dans ces diverses localités le droit du seigneur n'est pas exercé sur une vaste échelle, qu'il m'accuse de mensonge à la face du monde.

Une autre conséquence de l'état économique actuel, c'est l'abâtissement du travailleur par la

division du travail. Et nous aussi, nous voulons la division du travail, qui accélère et perfectionne la main-d'œuvre, mais à condition que l'ouvrier aura, à côté du métier, les moyens et le loisir de développer son intelligence par l'étude, et qu'il pourra, en outre, aborder les métiers vers lesquels il se sent attiré.

Si l'on pouvait supposer la non-existence de l'*Internationale* et de l'esprit socialiste qui anime les masses, et que l'ordre bourgeois pût régner sans rencontrer d'obstacles, les plus forts auraient motif de s'épouvanter.

La machine appartenant toujours au maître et ne se perfectionnant qu'au bénéfice de celui-ci, irait diminuant la somme de travail à effectuer, c'est-à-dire les ressources du travailleur. Au nom de la loi de l'*offre* et de la *demande*, un nombre croissant d'ouvriers se trouverait sans ouvrage, et par conséquent ne pourrait plus consommer; la somme de produits à fournir serait d'autant diminuée : nouveaux ouvriers sans travail. Sur cette pente le nombre des proscrits sociaux s'augmentant sans cesse, il y aurait dans les centres industriels des misères sans nom.....

Maintenant, suppose-t-on que cette masse se laisserait tranquillement mourir de faim ?

On voit à quelles impossibilités, à quelles catastrophes aboutit forcément ce système.

C'est à les éviter que tend l'action du prolétariat, à ce point de vue éminemment humaine et progressive. Le fatalisme économique, au point où nous en sommes arrivés par l'égoïsme des classes possédantes, c'est la guerre au lieu des transactions; c'est la révolution sociale au lieu des réformes pacifiques. La bourgeoisie, héritière du vieux monde, nous a appelés dans le chemin du sang; que les destinées s'accomplissent donc!

—Mais, vont s'écrier les progressistes, que faites-vous, avec votre intervention violente, des lois sociologiques, en vertu desquelles s'accomplissent les évolutions successives de l'Humanité?

Ce que nous en faisons? D'abord jusqu'à quel point ces *lois* ont-elles un caractère d'invariabilité?

N'est-il pas vrai que, reposant sur la collectivité humaine, elles sont indéfiniment modifiables comme l'humanité elle-même? Ces lois d'ailleurs sont loin d'être fixées.

Le père de la sociologie, Auguste Comte, annonçait, avant 1848, que Bonaparte avait été le dernier des perturbateurs, que désormais, grâce

à l'industrialisme, la période militaire était passée et que l'activité humaine ne s'exercerait plus que sur la production. Cette opinion du grand philosophe fut acceptée par tout ce qui pensait en Europe. En est-il moins vrai que la bourgeoisie, en développant de plus en plus par sa convoitise l'antagonisme social, a déterminé les guerres indienne, extrême-orientale, américaine, algérienne et ouvert la période des guerres sociales en France?

L'alliance récente de la bourgeoisie avec le vieux féodalisme, le christianisme expirant, le militarisme et avec tout ce qui est ennemi de la pensée nouvelle, ne change-t-elle pas d'une façon complète les conditions du progrès et ne substitue-t-elle pas les révolutions périodiques à l'évolution successive?

Peut-être est-il encore temps pour la bourgeoisie de revenir au progrès.

Qu'elle reconnaisse que, dans l'état actuel des choses humaines, l'émancipation du prolétariat est un fait social prochain et inévitable ;

Qu'elle se sépare immédiatement de la féodalité financière, dont elle souffre autant que nous ;

Qu'elle ne reconnaisse comme légitime d'autre propriété que celle du travail, qu'elle dise comme

nous : la terre aux paysans, la mine aux mineurs, l'usine aux ouvriers ;

Qu'elle travaille à l'abolition du salariat en rendant possible pour les ouvriers l'association agricole et l'association industrielle ;

Que, reconnaissant le droit de tout être humain au développement complet de ses facultés physiques et intellectuelles, elle fasse que tous reçoivent l'instruction intégrale et professionnelle.

Qu'elle fasse cela, et nous lui pardonnerons ses trois massacres de prolétaires en vingt-neuf ans, ses palinodies, ses duperies, et nous ne refuserons pas de traiter avec elle. Nous nous réjouissons de ne pas léguer à nos enfants une guerre de vengeance et de revendication à poursuivre. Car, comme tous les souffrants, nous avons le cœur plein de mansuétude, et nous sommes altérés de paix sociale.

Mais ce n'est là qu'un rêve irréalisable. La bourgeoisie, de plus en plus cruelle, n'aura jamais d'autre réponse à nos revendications que le massacre, et d'autres procédés envers nous que des tortures renouvelées du moyen-âge et un système de calomnie à désespérer tous les Baziles.

Puisqu'elle ne veut pas nous recevoir fraternellement dans la cité humaine, nous y rentrons par la brèche, suivis de tous les opprimés, de tous les exploités, de tous les souffrants.

Puisqu'elle a trahi le progrès, c'est à nous, classe nouvelle, qui entrons dans l'histoire pleins de sève, pleins d'aspirations généreuses, qu'il appartient d'inaugurer le règne de la justice.

En philosophie, nous adoptons la science expérimentale; en politique, nous sommes la commune fédéraliste et la fédération des groupes travailleurs; en socialisme, nous voulons la propriété collective des instruments de travail, assurant, par l'égalité du point de départ, le développement intégral de chaque être humain et la liberté de tous.

Voilà notre programme. Celui de la bourgeoisie se résume en deux mots : *égoïsme et compression*.

De quel côté est l'avenir ?

Mais qu'au moins, dans nos actes futurs, nos fautes et nos malheurs passés nous instruisent !

Jusqu'ici, trop imbus de l'idée jacobine qui n'est autre que la continuation des procédés inquisitoriaux et monarchiques appliqués à la révolution,

nous nous en sommes toujours pris aux résultats immédiats au lieu d'attaquer les causes, aux hommes et non aux institutions elles-mêmes.

Louis-Philippe régnait par la corruption, par la subordination du travail au capital ; nous avons renversé Louis-Philippe, mais nous avons soigneusement laissé intact l'ordre de choses qu'il représentait : aussi qu'est-il arrivé ? Que les républicains mis au pouvoir nous ont massacrés avec plus de fureur que n'aurait fait le *roi-citoyen*.

Plus tard, l'Empire renchérit sur l'infamie de la monarchie orléaniste ; les Prussiens nous en débarrassent. Nous nous contentons d'un mot ; nous remplaçons l'empereur par quelques rhéteurs, qui naturellement pour leur vanité et leurs intérêts trahissent la patrie, et nous qui la voulons défendre nous conspuent, nous calomnient, nous massacrent. Devions-nous nous attendre à moins ? Non, tant que nous ne ferons que remplacer des exploités par des exploités, nous tournerons dans un cercle sanglant sans avancer. Sachons donc que ce qu'il importe le plus de renverser, ce sont les *choses mauvaises* elles-mêmes ; leur chute entraînera les hommes qu'elles ont produits, et l'ordre nouveau pourra saluer son aurore. Que ferait au progrès l'assassinat de tous les banquiers

du monde ? Le capital en serait-il moins parasite, moins oppresseur, moins absorbant dans les mains de ceux qui les remplaceraient ? Combien serait féconde, au contraire, l'abolition de l'intérêt du capital ! Que nous importe qu'un Thiers, qu'un Gambetta, qu'un Jules Favre ou qu'un Louis Blanc soit au pouvoir ? Sous n'importe lequel de ceux-là, la liberté ne sera qu'un leurre pour le malheureux qui doit travailler de douze à seize heures pour gagner un morceau de pain, et les véritables rois du monde seront toujours l'héritier parasite et l'agioteur sans scrupules.

Prolétaires, — tant que l'oisiveté sera honorée ;

Tant qu'il y aura des gens qui, sous la protection du Code, pourront vivre du produit du travail des autres ;

Tant que le hasard de la naissance fera de celui-ci un jouisseur et de celui-là un patient ;

Tant qu'il y aura dans le monde des travailleurs de bonne volonté qui pourront mourir de faim ;

Tant que l'instruction sera le privilège de ceux que le hasard ou l'adresse de leurs parents a fait naître riches ;

Tant que l'égalité du point de départ, c'est-à-dire l'instruction, l'apprentissage nécessaire et la

possession de l'instrument de travail, ne seront pas assurés à tous, — nous n'aurons rien fait.

L'Etat aura beau s'appeler République au lieu de monarchie, ceux qui portent tout le poids des souffrances du travail et des privations, le maudiront avec raison.

Ne nous laissons donc plus prendre à l'étiquette, et crions sur les toits que ce qu'il nous faut immédiatement, c'est une refonte complète des institutions politiques et sociales ; que pour cela il faut faire table rase :

Du militarisme et des cultes d'Etat ;

Des monopoles financiers et industriels ;

D'une jurisprudence basée sur le droit de la guerre et la punition ;

D'un ensemble de lois protectrices du privilège et du capitalisme spoliateur.

Il faut que tout repose sur le travail, condition naturelle de l'homme, et qu'il y ait place pour tous au soleil de la liberté et de la justice.

Ouvriers des villes, si nous sommes si loin de notre idéal, c'est un peu notre faute. Nous nous sommes exagéré notre force, nous avons négligé les travailleurs des campagnes ; notre propagande

n'est pas allée jusqu'à eux ; aussi qu'est-il arrivé ?

Que les escrocs politiques ont tourné contre nous cette force immense que leur livre l'ignorance, et, par elle, ils nous ont battus dans le passé et dans le présent, et nous battront dans l'avenir si nous n'y prenons garde.

Oui, l'œuvre révolutionnaire de notre temps est surtout dans la propagande.

De quoi s'agit-il ? D'un déplacement de l'axe politique et social de l'humanité ; et nous irons d'insuccès en désastres tant que nous n'aurons pas changé du tout au tout le courant de l'opinion générale ; en d'autres termes, tant que les travailleurs des campagnes (ces paysans trop dédaignés qui constituent pourtant la majorité humaine) ne seront pas avec nous.

Leur prêcher la moderne *bonne nouvelle* ; leur faire entrevoir la possibilité d'un état social meilleur, les retirer des mains du prêtre et du fonctionnaire, tel est notre premier et notre plus impérieux devoir.

Organiser les forces éparses du prolétariat, voilà le second.

L'avenir est indubitablement à nous qui voulons la justice et qui serons le nombre. L'humanité ne peut pas s'arrêter à l'immoral scepticisme, à l'é-

goïsme mesquin, aux petits calculs, aux criantes iniquités, qui sont le fonds de la société actuelle. Un jour viendra où tous les hommes sauront, seront bons et seront heureux. Déjà, au milieu des tristesses du présent, l'observateur voit poindre divers symptômes de cet avenir.

Certes, ce n'est pas en vain que l'élite du prolétariat des deux mondes, groupée fédérativement sous le drapeau de l'*Internationale*, s'unit à travers les frontières et travaille à l'avènement universel de la République sociale.

Mais malheur à nous, si nous continuons à ne pas comprendre que nous devons faire l'impossible pour amener à nous les gros bataillons ; si nous ne sortons pas de la série des conspirations, des émeutes, des panacées gouvernementales et des procédés autoritaires.

Laissons les gouvernements perfectionner les engins et les méthodes de guerre pour la défense du vieil ordre ; à quoi leur serviront leurs canons, le jour prochain où nous porterons la grève dans l'Etat politique ?

Laissons les vieux partis s'agiter dans l'impuissance, ergoter sur les vieilles formules et prendre pour des actes politiques les petites complaisances et les complicités lâches dont s'accrochent si

Bien leur vanité et leur ambition; le peuple ne veut plus d'eux, qu'ils disparaissent, ils ont le front taché de notre sang.

Combien, au contraire, est grand, consolant et fécond le spectacle de ce mouvement ouvrier qui, en Europe comme en Amérique, pose, pour l'avenir, les bases d'une société solidaire et libre, force dans le présent, par les grèves, le capitalisme aux abois à tenir compte de la dignité, des besoins intellectuels et physiques des travailleurs, et l'amènera fatalement demain à abdiquer cette direction de l'activité humaine, dont il s'est servi pour consommer tant de crimes.

C'est là la guerre qu'il faut poursuivre sans relâche, jusqu'à la victoire finale.

Nous ne ferons la guerre sanglante que si les conservateurs nous y forcent.

Nous leur avons donné la mesure de notre audace, et le résultat d'une prochaine lutte ne saurait être douteux pour eux.

Tâchons, en attendant, de devenir le nombre, et notre triomphe définitif clora à jamais l'ère des révolutions et des réactions sanglantes; en assurant à chaque être humain sa place au banquet égalitaire de la RÉPUBLIQUE HUMAINE.



TABLE DES MATIÈRES



	Pages.
PRÉFACE	5
I. PRÉLIMINAIRES	7
II. LE COMITÉ CENTRAL	62
III. LA COMMUNE	123
IV. LES HOSTILITÉS	185
V. LA POPULATION PARISIENNE SOUS LA COMMUNE	227
VI. LES REVERS	284
VII. LA COMMUNE EN PROVINCE	346
VIII. LA SEMAINE SANGLANTE	397
IX. LA TERREUR TRICOLERE	488
X. CONCLUSION	523

ACHEVE D'IMPRIMER LE 15 DECEMBRE 1968 PAR LESCHIERA,
MAITRE IMPRIMEUR A MILAN POUR LE COMPTE DE

EDHIS
EDITIONS D'HISTOIRE SOCIALE
10, RUE VIVIENNE A PARIS

IL A ETE TIRE 1000 EXEMPLAIRES NUMEROTES SUR PAPIER
VERGE A LA MAIN, PLUS 30 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE

EXEMPLAIRE N° 2



Benoist MALON.

Malon, Benoît
La Troisième défaite du



* 6 5 9 1 *